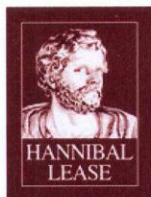


## HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

**Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 21/10/2021**

### DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2021 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **03 FEV. 2022** sous le **N° 22/002/** donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique par l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Responsable de l'Information

##### Monsieur Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2<sup>ème</sup> étage,

Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903

E-mail: macsa@macsa.com.tn

Site web: [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Janvier 2022



## Table des matières

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE</b> -----	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</b> -----	<b>11</b>
1.1. Responsable du document de référence-----	11
1.2. Attestation du responsable du document de référence-----	11
1.3. Responsables du contrôle des comptes-----	11
1.4. Attestation des commissaires aux comptes-----	17
1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence-----	18
1.6. Responsable de l'information-----	18
<b>CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL</b> -----	<b>19</b>
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease-----	19
2.1.1. Dénomination et siège social-----	19
2.1.2. Forme juridique et législation particulière-----	19
2.1.3. Date de constitution et durée-----	19
2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)-----	19
2.1.5. Identifiant unique-----	19
2.1.6. Exercice social-----	19
2.1.7. Nationalité-----	19
2.1.8. Régime fiscal-----	19
2.1.9. Matricule fiscal-----	19
2.1.10. Capital social-----	20
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société-----	20
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing-----	20
2.1.13. Clauses statutaires particulières-----	20
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société-----	24
2.3. Evolution du capital social-----	24
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 08/11/2021-----	25
2.4.1. Structure du capital au 08/11/2021-----	25
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 08/11/2021-----	25
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 08/11/2021-----	26
2.4.4. Nombre d'actionnaires-----	26
2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020-----	26
2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020-----	27
2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020-----	27
2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2020 et la date de l'élaboration du document de référence-----	27
2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020-----	28

<b>2.10. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020</b>	<b>28</b>
<b>2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease</b>	<b>28</b>
<b>2.12. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2020</b>	<b>28</b>
2.12.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe	28
2.12.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Hannibal Lease	29
2.12.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	29
2.12.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2020 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2019	29
2.12.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2020 au titre de l'exercice 2019	29
2.12.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	29
<b>2.13. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2020 :</b>	<b>30</b>
2.13.1. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :	30
2.13.2. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe :	30
2.13.3. Les contrats de gestion	30
2.13.4. Les contrats de location	30
2.13.5. Les fonds gérés	30
<b>2.14. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2020 autres que les sociétés du Groupe</b>	<b>30</b>
<b>2.15. Dividendes</b>	<b>35</b>
<b>2.16. Marché des titres de l'émetteur</b>	<b>35</b>
<b>2.17. Notation de la société</b>	<b>36</b>
<b>CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION</b>	<b>37</b>
<b>3.1. Présentation de la société</b>	<b>37</b>
<b>3.2. Activité de la société au 31/12/2020</b>	<b>37</b>
3.2.1. Evolution des approbations	37
3.2.2. Evolution des mises en forces	38
3.2.3. Evolution de l'encours financier	39
<b>3.3. Activité de la société au 30/06/2021</b>	<b>41</b>
3.3.1. Evolution des approbations	41
3.3.2. Evolution des mises en forces	42
3.3.3. Evolution de l'encours financier	43
<b>3.4. Activité de la société au 31/12/2021</b>	<b>44</b>
3.4.1. Evolution des approbations	44
3.4.2. Evolution des mises en forces	45
3.4.3. Evolution de l'encours financier	46
3.4.4. Indicateurs d'activité au 31/12/2021	47
<b>3.5. Organisation de la société</b>	<b>48</b>
3.5.1. L'organigramme de Hannibal Lease	48
3.5.2. Contrôle Interne	51
<b>3.6. Système d'information</b>	<b>51</b>
<b>3.7. Projet de transformation de « Hannibal Lease » en une banque digitale :</b>	<b>52</b>
<b>3.8. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité</b>	<b>53</b>
<b>3.9. Dépendance de l'émetteur</b>	<b>56</b>
<b>3.10. Litige ou arbitrage</b>	<b>57</b>
<b>3.11. Politique sociale et effectif</b>	<b>57</b>

<b>3.12. Politique d'investissement</b>	<b>58</b>
<b>3.13. Analyse SWOT</b>	<b>58</b>
<b>CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT</b>	<b>59</b>
<b>4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2020</b>	<b>59</b>
4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing	59
4.1.2 Portefeuille titres de placement	61
4.1.3 Portefeuille d'investissement	61
4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2020	63
<b>4.2 Patrimoine de la société au 30/06/2021</b>	<b>64</b>
4.2.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing	64
4.2.2 Portefeuille titres de placement	65
L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :	65
4.2.3 Portefeuille d'investissement	65
4.2.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 30 juin 2021	67
4.2.5 Etat des acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2021	68
<b>4.3 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre</b>	<b>69</b>
4.3.1 Bilans individuels comparés au 31 décembre	70
4.3.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	71
4.3.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre	72
4.3.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	73
4.3.5 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre	74
4.3.6 Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020	75
4.3.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2020	121
4.3.8 Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020	127
4.3.9 Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020	132
	<b>132</b>
4.3.10 Engagements financiers au 31 décembre 2020	137
4.3.11 Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2020	138
4.3.12 Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire Subordonné « HL Subordonné 2021/01 »	141
4.3.13 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	142
4.3.14 Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2020	143
4.3.15 Affectation des résultats des trois derniers exercices	144
4.3.16 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	144
4.3.17 Evolution du résultat net	144
4.3.18 Evolution de la marge brute d'autofinancement	144
4.3.19 Evolution des dividendes	145
4.3.20 Indicateurs et ratios de gestion	145
<b>4.4 Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020</b>	<b>147</b>
4.4.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2020	148
4.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2020	149
4.4.3 Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2020	150
4.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2020	151
4.4.5 Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31 décembre 2020	152
4.4.6 Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020	153
4.4.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020	191
<b>4.5 Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020</b>	<b>196</b>

<b>4.6</b>	<b>Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30 juin</b>	<b>201</b>
4.6.1	Bilans individuels comparés au 30 juin	202
4.6.2	Etat des engagements hors bilan comparés au 30 juin	203
4.6.3	Etats de résultat comparés au 30 juin	204
4.6.4	Etats de flux de trésorerie comparés au 30 juin	205
4.6.5	Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin	206
4.6.6	Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2021	207
4.6.7	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2021	248
4.6.8	Rapport d'Examen limité des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021	251
4.6.9	Engagements financiers au 30 juin 2021	253
4.6.10	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 30 juin 2021	254
4.6.11	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin 2021	257
4.6.12	Tableau de mouvement des capitaux propres au 30 juin 2021	258
4.6.13	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	259
4.6.14	Evolution du résultat net	259
4.6.15	Evolution de la marge brute d'autofinancement	259
4.6.16	Indicateurs et ratios de gestion	260
<b>4.7</b>	<b>Comportement boursier de l'action Hannibal Lease</b>	<b>262</b>
<b>Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes</b>		<b>263</b>
<b>5.1</b>	<b>Conseil d'Administration</b>	<b>263</b>
5.1.1	Membres des organes d'administration	263
5.1.2	Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	263
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	264
5.1.4	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	264
5.1.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	265
<b>5.2</b>	<b>Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2020</b>	<b>265</b>
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2020	265
5.2.2	Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2020	266
<b>5.3.</b>	<b>Contrôle</b>	<b>266</b>
<b>5.4.</b>	<b>Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital</b>	<b>266</b>
5.4.1.	Prêts octroyés et crédits reçus	266
5.4.2.	Créances et dettes commerciales	267
5.4.3.	Apport en capital	267
5.4.4.	Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT	267
<b>CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>		<b>268</b>
<b>6.1.</b>	<b>Evolution récente et orientation stratégique</b>	<b>268</b>
6.1.1.	Evolution récente au 31/12/2021	268
6.1.2.	Orientation stratégique	268
<b>6.2.</b>	<b>Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020</b>	<b>269</b>
6.2.1.	Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2021 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2021	270

6.2.2.	Analyse des modifications	270
6.2.3.	Les prévisions sur la période (2021-2026)	272
6.2.4.	Les états financiers prévisionnels	280
6.2.5.	Ratios prévisionnels	283
6.2.6	Marge brute d'autofinancement prévisionnel	284
6.2.7	Encours émis par Hannibal Lease	284
6.2.8	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2021-2026)	285

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 55 000 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

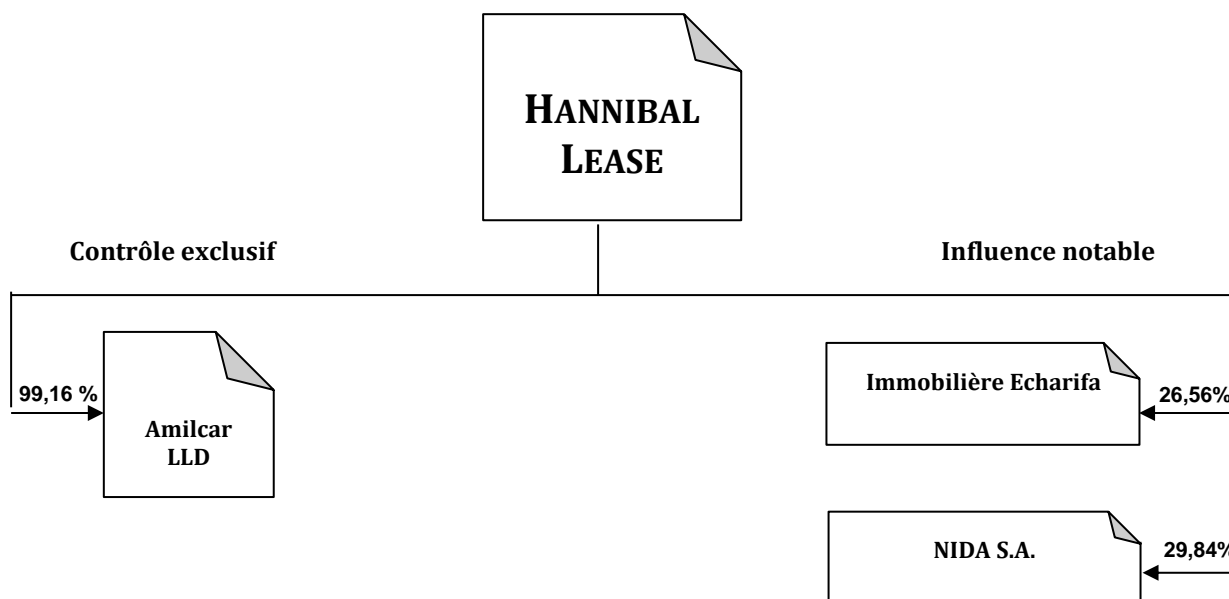
Au 08/11/2021, la société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,52% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00046%), FINANCIERE TUNISIENNE (14,06%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (27,41%).

L'actionnaire de référence est suivi par United Gulf Bank et la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA) qui détiennent respectivement 11,31% et 7,86% du capital. D'autres institutionnels détiennent environ 14,14%, à savoir la Mutuelle Assurance de l'Enseignement détenant 5,55%, MOKHTAR GROUP HOLDING MGH détenant 3,64%, Tunisian International Bank (TIB) détenant 3,10% et l'Amen Bank qui détient 1,85% du capital. Ces actionnaires détiennent au total 74,83% du capital de « Hannibal Lease » et peuvent être considérés comme le noyau dur constituant le capital de la société.

Hannibal Lease est à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2020 de :

- La société Amilcar LLD : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA : ayant pour activité la promotion immobilière ; et
- La société NIDA : ayant pour activité la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off-Shore).

L'organigramme du groupe au 31/12/2020 se présente comme suit :



Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 31/12/2020 :**

- Le montant des approbations au 31/12/2020 s'est élevé à 250,7 MDT contre 286,6 MDT au 31/12/2019, soit une baisse de 12,5%.
- Les mises en force se sont élevées à 200,0 MDT au 31/12/2020 contre 221,0 MDT au 31/12/2019, soit une baisse de 9,5 %.
- Les encours financiers se sont élevés à 568,3 MDT au 31/12/2020 contre 641,8 MDT au 31/12/2019, soit une baisse de 11,5 %.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 610,5 MDT au 31/12/2020 contre 695,5 MDT au 31/12/2019, soit une baisse de 12,22%.
- Le ratio de créances classées à 11,36% au 31/12/2020 contre 8,06% au 31/12/2019
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 56,05% au 31/12/2019 à 55,93% au 31/12/2020.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 651,92MDT au 31/12/2020.
- Le produit net de leasing a atteint 17,30 MDT au 31/12/2020 contre 17,54 MDT au 31/12/2019 soit une baisse de 1,4%.
- Au 31/12/2020, Hannibal Lease a dégagé un bénéfice net déficitaire de 3,991 MDT contre 0,07 MDT à la même période en 2019.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 30/06/2021 :**

Hannibal Lease affiche au 30/06/2021, une hausse de 82,31% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 165,0 MDT contre 90,5 MDT au 30/06/2020.

De même, les mises en forces ont enregistré une progression de 59,23% comparés à la même période de 2020, passant ainsi de 68,1 MDT à 108,4 MDT 30/06/2021.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 126,06% par rapport au 30/06/2020, passant de 6,37 MDT au 30/06/2020 à 14,4 MDT au 30/06/2021.

Quant aux encours financiers, ils ont enregistré une baisse de 9,31%, passant ainsi de 580,7 MDT au 30/06/2020 à 526,6 MDT au 30/06/2021.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 31/12/2021 :**

Hannibal Lease affiche au 31/12/2021, une hausse de 30,36% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020.

De même, les mises en forces ont enregistré une hausse de 18,5% comparés à la même période de 2020, passant ainsi de 200,1 MDT à 237,1 MDT au 31/12/2021.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 77,93% par rapport au 31/12/2020, passant de 17,3 MDT au 31/12/2020 à 30,8 MDT au 31/12/2021.

Quant aux encours financiers, ils ont enregistré une régression de 10,23%, passant ainsi de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021.

En 2020, le capital d'Hannibal Lease a évolué de 40,180 MDT à 55 MDT, par incorporation de réserves à hauteur de 14,87MDT et par réduction de capital d'un montant de 0,046 MDT par l'annulation de 9 320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117.



**Le 21 Octobre 2021**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de « Hannibal Lease » de « BB-(tun) » à « B+(tun) » à long terme avec perspective stable, et a confirmé la note à court terme soit B (tun).

**B+, B, B- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

## **MISE EN CONFORMITE DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE PAR RAPPORT A LA NOUVELLE LOI BANCAIRE N°2016-48 DU 11 JUILLET 2016**

L'analyse des nouvelles dispositions de la nouvelle loi bancaire et le degré de conformité de la société Hannibal Lease par rapport à cette dernière a permis de relever les irrégularités suivantes :

### ▪ **En matière de Gouvernance :**

Les dispositions de l'article 58 de ladite loi ne sont pas encore respectées, à savoir l'impossibilité pour le DG et pour le DGA d'un établissement financier d'exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique.

### ▪ **En matière de prise de participation**

Aux termes de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux établissements de crédit « La banque ou l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances.

Or il a été révélé que la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD et 26,56% dans la société Echarifa SA.

En réaction, à cette irrégularité, et conformément aux dispositions de l'article 195 de la loi « 2016-48 » susmentionnée, un plan d'action a été envoyé à la Banque Centrale de Tunisie en vue de respecter les exigences légales en termes de prise de participation. Une dérogation de la BCT a été, également, demandée pour les participations dans la STE AMILCAR LLD et la STE NIDA SA. En cas de refus de la BCT, Hannibal Lease se conformera aux dispositions de cette loi.

## **Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers portant notamment sur l'impact de la pandémie mondiale COVID 19 sur l'activité de la société et son incidence sur sa situation financière**

L'année 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par la circulaire de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020. Cette période de report a été prolongée jusqu'à fin septembre 2021 par la circulaire de la BCT n°2020-21 du 30 décembre 2020.

A ce titre, Hannibal Lease a reçu 3,572 demandes de rééchelonnement pour un encours global de 312,097 KDT, dont 2,126 demandes traitées et totalisant un montant de 181,467 KDT, représentant 31,90% de l'encours financier.

Les échéances en intérêts non encore perçus qui s'élèvent à 1,437 KDT sont constatées en produits au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Cette crise sanitaire ainsi que les mesures de protection et de soutien prises par les autorités pour y faire face (confinement, fermeture des frontières, report d'échéances, etc.), ont eu des répercussions négatives sur la situation financière et les performances de la société durant l'année 2020 et sur ses perspectives pour les prochains exercices. Néanmoins, il n'existe aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation surtout qu'elle a su gérer son activité par télétravail durant la période de confinement général.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2,369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4,673 KDT.

# CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1.1. Responsable du document de référence

**Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI**  
Directeur Général de Hannibal Lease

## 1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

**Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI**  
Directeur Général de Hannibal Lease



## 1.3. Responsables du contrôle des comptes

### - Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2018 :

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

### - Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2019 :

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

Adresse : Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.



- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2020 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis. .

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2020 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

- **États financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30 juin 2021**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

### ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2018**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

#### II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

### ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

#### Paragraphe d'observation

« Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 40 « Evénements postérieurs à la clôture », le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er Mars

au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les mesures préventives pouvant être renforcées et étalées davantage dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

## II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

## ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Paragraphe d'observation

#### 1- Impact de la pandémie COVID 19

« Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°3-4 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés aux reports des échéances.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions

collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

## 2- Transformation en Banque Digitale

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3-5 « Faits saillants », Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale. Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

## II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

### **➤ Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

### **Opinion**

« A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

➤ **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

**Opinion**

« A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

➤ **Extrait de l'avis sur les Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021**

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 ont fait l'objet d'un examen limité par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante ;

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2021 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 598 236 KDT et un déficit de 1 621 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2021, comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

« Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »



#### 1.4. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

#### Attestation des commissaires aux comptes

#### Les Commissaires aux Comptes

#### Cabinet M.B.Z KPMG TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



#### Cabinet DELTA CONSULT

Monsieur Said MALLEK



#### Cabinet FINOR

Monsieur Mustapha MEDHIOUB



**1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

**MAC SA**

**Le Directeur Général**

**Monsieur Mourad BEN CHAABENE**



**1.6. Responsable de l'information**

**Monsieur Foued BOUAZRA**

**Directeur d'Audit Interne**

**Tél. : 71 139 400**

**Fax : 71 139 460**

**HANNIBA LEASE**  
Rue du lac Lemani les Berges du Lac  
Tunis 1053  
Tél.:71 139 400 Fax.: 71 965 222



## **CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

### **2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease**

#### **2.1.1. Dénomination et siège social**

**Dénomination sociale** : Hannibal Lease S.A.  
**Siège social** : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.  
**Téléphone** : 71 139 400  
**Fax** : 71 139 460  
**E mail** : commercial@hannibalease.com.tn  
**Site Web** : www.hannibalease.com.tn

#### **2.1.2. Forme juridique et législation particulière**

**Forme juridique** : Société Anonyme

**Législation particulière applicable** : La société est régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

#### **2.1.3. Date de constitution et durée**

**Date de constitution** : 11/07/2001  
**Durée** : 99 ans

#### **2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### **2.1.5. Identifiant unique**

0766895F

#### **2.1.6. Exercice social**

Du 1er Janvier au 31 Décembre

#### **2.1.7. Nationalité**

Tunisienne

#### **2.1.8. Régime fiscal**

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

#### **2.1.9. Matricule fiscal**

766 895 FAM 000

### **2.1.10. Capital social**

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 55 000 000 de dinars divisés en 11 000 000 d'actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

### **2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société**

Siège de la société : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

### **2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing**

M. Foued BOUAZRA,  
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease  
Tél. : 71 139 400  
Fax : 71 139 460

### **2.1.13. Clauses statutaires particulières**

#### **Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)**

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

#### **Individualité des actions –nue-propriété –usufruit (Article 12 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

I. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou par un mandataire unique ; en cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

II. Les usufruitiers et nus-propriétaires doivent également se faire représenter par l'un d'entre eux, à défaut de convention contraire, l'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire quel que soit la décision à prendre

#### **Assemblées générales (Article 21 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent selon les conditions qui lui sont propres et qui sont prévues par l'article 354 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

---

\* Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

### **Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société un jour avant la date de la réunion de l'assemblée.

### **Feuille de présence – Bureau – Procès-verbaux (Article 25 des statuts) – modifié par l'AGE du 17 Mai 2017**

I. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, sont certifiées exactes par le bureau de l'Assemblée.

II. Les Assemblées sont présidées par le Président du conseil d'administration, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux. Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son président.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, et d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

### **Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)**

I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

II. En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

III. II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

IV. III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

V. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

VI. VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

### **Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)**

**I.** L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires ; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

**II.** L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

### **Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)**

**I.** L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

**II.** L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

**III.** Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

**IV.** S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre,

sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

#### **Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### **Mise en paiement des dividendes (Article 33 des statuts) - modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale.

La mise en paiement des dividendes décidée doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales ou que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de la distribution. Elle se prescrit dans tous les cas par dix ans à partir de la date de décision de distribution.

Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

<b>La société Hannibal Lease s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.</b>
---

## 2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

<b>Capital social</b>	: 55 000 000 dinars
<b>Nombre d'actions</b>	: 11 000 000 actions
<b>Nominal</b>	: 5 dinars*
<b>Forme des actions</b>	: Nominative
<b>Libération</b>	: Intégrale
<b>Catégorie</b>	: Ordinaire
<b>Jouissance</b>	: 1 <sup>er</sup> Janvier 2021

## 2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 <sup>(1)</sup>	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 <sup>(2)</sup>	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 <sup>(3)</sup>	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 <sup>(4)</sup>	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168 750 <sup>(5)</sup>	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168 750 <sup>(6)</sup>	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 <sup>(7)</sup>	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital par incorporation de réserves	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	31 570 000	6 314 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	40 180 000	8 036 000	5
AGE du 16/06/2020(*)	Augmentation du capital par incorporation de réserves	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	55 046 600	11 009 320	5
AGE du 16/06/2020(*)	Réduction du capital	-46 600 <sup>(8)</sup>	-9 320					55 000 000	11 000 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(7) libéré en juillet 2007

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(8) Réduction de capital social par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117

(\*) Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.



## 2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 08/11/2021

### 2.4.1. Structure du capital au 08/11/2021

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>376</b>	<b>10 376 570</b>	<b>51 882 850</b>	<b>94,33%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>36</b>	<b>9 129 447</b>	<b>45 647 235</b>	<b>82,99%</b>
Ayant 3% et plus	6	7 683 302	38 416 510	69,85%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	11	1 238 053	6 190 265	11,26%
Public ayant au maximum 0,5%	19	208 092	1 040 460	1,89%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>340</b>	<b>1 247 123</b>	<b>6 235 615</b>	<b>11,34%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	558 411	2 792 055	5,08%
Public ayant au maximum 0,5%	335	688 712	3 443 560	6,26%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>2</b>	<b>617 409</b>	<b>3 087 045</b>	<b>5,61%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>2</b>	<b>617 409</b>	<b>3 087 045</b>	<b>5,61%</b>
Ayant 3% et plus	1	341 426	1 707 130	3,10%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	275 983	1 379 915	2,51%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
<b>Total Actions en Circulation</b>		<b>10 993 979</b>	<b>54 969 895</b>	<b>98,97%</b>
<b>Actions Propres</b>	<b>1</b>	<b>6 021</b>	<b>30 105</b>	<b>0,05%</b>
<b>Reste à attribuer</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>379</b>	<b>11 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 08/11/2021

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	3 015 048	15 075 240	27,41%
Financière Tunisienne S.A.	1 548 389	7 741 945	14,08%
United Gulf Bank	1 244 380	6 221 900	11,31%
CTAMA	864 962	4 324 810	7,86%
MAE	610 406	3 052 030	5,55%
Mokhtar Group Holding MGH	400 117	2 000 585	3,64%
Tunis International Bank TIB	341 426	1 707 130	3,10%
<b>TOTAL</b>	<b>8 024 728</b>	<b>40 123 640</b>	<b>72,95%</b>

### 2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 08/11/2021

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	3 015 048	15 075 240	27,41%
Financière Tunisienne S.A.	1 548 389	7 741 945	14,08%
United Gulf Bank	1 244 380	6 221 900	11,31%
CTAMA	864 962	4 324 810	7,86%
MAE	610 406	3 052 030	5,55%
Tunis International Bank TIB	341 426	1 707 130	3,10%
M. Hedi Djilani	40 787	203 935	0,37%
M. Abderrazak Ben Ammar	27 400	137 000	0,25%
M. Abdessatar KRIMI	-	-	0,00%
M Mohamed BERRAIES	-	-	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 692 798</b>	<b>38 463 990</b>	<b>69,93%</b>

### 2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 08/11/2021 le capital de Hannibal Lease est réparti entre 379 actionnaires dont :

- 39 actionnaires personnes morales ;
- 340 actionnaires personnes physiques.

### 2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020

#### ✓ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 55 000 000 dinars composé de 11 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis juillet 2013.

En 2020, son Produit Net de Leasing a été de 17,30 MDT dégageant un bénéfice négatif de 3,991 MDT.

#### ✓ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 1 250 000 dinars et détenue à hauteur de 99,16% par Hannibal Lease.

En 2020, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 9,3 MDT dégageant un bénéfice de 0,915 MDT.

#### ✓ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

En 2020, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 0,670 MDT et a dégagé un résultat net de 0,610 MDT.

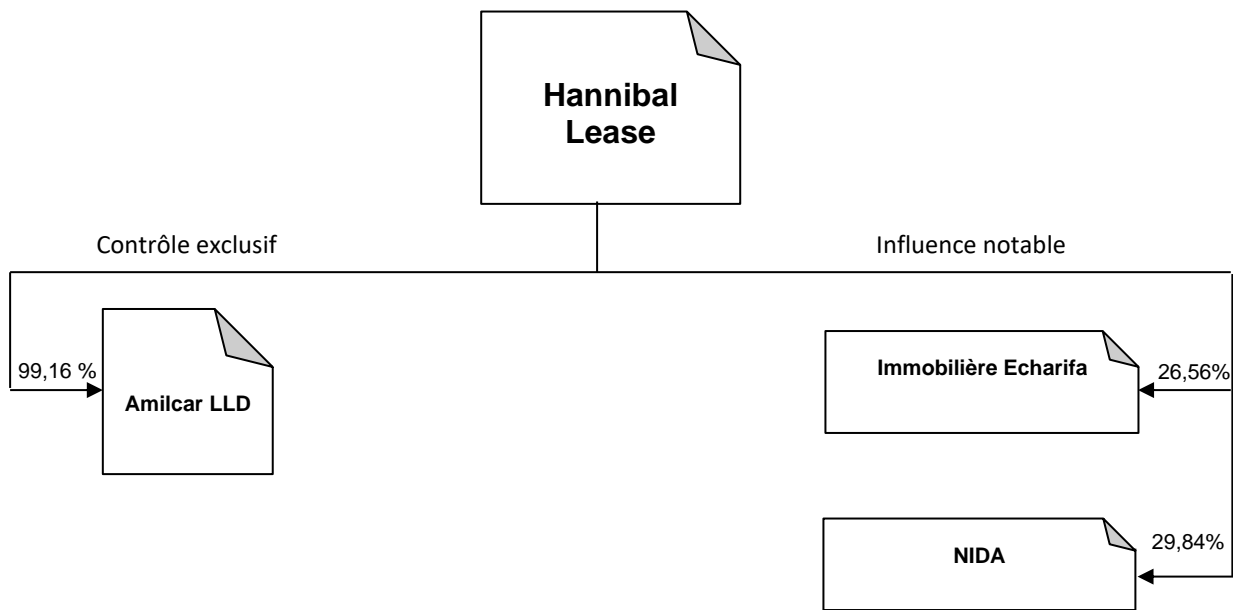
#### ✓ Société NIDA

La société NIDA est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2007 et ayant pour objet principal la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Le capital social actuel de NIDA s'élève à 13 200 000 Dinars et détenue à hauteur de 29,84% par HL.

En 2020, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 6,517 MDT dégageant un bénéfice de 1,269 MDT.

**2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020**



**2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020**

	Hannibal Lease	Amilcar LLD (*)	Immobilière ECHARIFA (*)	Société NIDA
Hannibal Lease		99,16%	26,56%	29,84%
Amilcar LLD				
Immobilière ECHARIFA				
Société NIDA				

(\*) Les participations de la société Hannibal Lease dans le capital des sociétés AMILCAR LLD et Immobilière Echarifa SA, ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relatives aux établissements de crédits qui stipule que : « l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. »

**2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2020 et la date de l'élaboration du document de référence**

Néant.

## 2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Société NIDA
Capitaux propres	66 933 347	2 593 988	10 862 271	19 816 587
Produits d'exploitation	17 307 412	9 346 260	670 489	6 517 584
Résultat d'exploitation	(3 749 060)	2 831 066	133 577	2 134 649
Résultat net après modifications comptables	(3 991 443)	915 460	609 666	1 269 355
Total Passifs	605 599 633	17 806 587	833 031	8 587 273
Charges financières nettes	51 464 874	1 592 404	11 643	538 140
Dividendes distribués en 2020	-	500 000	435 000	-

## 2.10. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2020

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Société NIDA	Total
Certificats de dépôt	37 500 000	-	-	-	37 500 000
Certificats de Leasing	6 000 000	-	-	-	6 000 000
Découvert	-	1 543 992	-	251 388	1 795 380
Emprunts obligataires	241 163 680	-	-	-	241 163 680
Crédits bancaires extérieurs	37 055 299	-	-	-	37 055 299
Crédits bancaires locaux	191 465 371	-	-	5 365 541	196 830 912
Crédits leasing	-	14 965 881	-	17 468	14 983 349
Comptes Courants Associés	-	-	-	-	0
<b>Total</b>	<b>513 184 350</b>	<b>16 509 873</b>	<b>0</b>	<b>5 634 397</b>	<b>535 328 620</b>

## 2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de certificats de dépôt.

## 2.12. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2020

### 2.12.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe

#### ▪ Prêts octroyés

1) Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 22 500 dinars.

#### ▪ Crédits reçus

1) HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 21 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève 9.252 DT.

2) HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 58.500.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 30 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 476.427 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

3) HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 21 décembre 2019 et échéant le 20 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.747 DT.

4) HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 10.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2020 au 2 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 115.818 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

## **2.12.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Hannibal Lease**

### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2020, HL a mis en force 45 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 4 278 824 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 24 767 655 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 1 514 856 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 13 483 406 dinars.

### NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 198 609 dinars

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 4 211 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 28 370 dinars.

## **2.12.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe**

### **Reçus :**

Néant

### **Donnés :**

Néant

## **2.12.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2020 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2019**

Les dividendes encaissés par Hannibal Lease de la société Immobilière ECHARIFA s'élèvent à 115 536 DT en 2020 au titre de l'exercice 2019.

Les dividendes encaissés par Hannibal Lease de la société Immobilière Amilcar LLD s'élèvent à 495 800 DT en 2020 au titre de l'exercice 2019.

## **2.12.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2020 au titre de l'exercice 2019**

Néant

## **2.12.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe**

### **1) Garanties, sûretés réelles**

▪ **Données :** Néant

▪ **Reçues :** Néant

### **2) Les cautions**

▪ **Données :** Néant

▪ **Reçues :** Néant

## **2.13. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2020 :**

### **2.13.1. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :**

Néant

### **2.13.2. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe :**

Néant

### **2.13.3. Les contrats de gestion**

Néant

### **2.13.4. Les contrats de location**

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2019 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 267 740 DT.

### **2.13.5. Les fonds gérés**

Néant

## **2.14. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2020 autres que les sociétés du Groupe (†)**

### **2.14.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du Groupe**

#### **▪ Prêts octroyés**

Néant.

#### **▪ Crédits reçus**

#### **Société Immobilière AL KADIRIA**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 novembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 21.212 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 1er janvier 2020 au 25 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 290.267 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

#### **EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 28 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.770 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 28 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 152.221 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.500.000 DT.

---

† Telles que définies par l'article 62 de la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers

### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 8 décembre 2019 au 13 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.602 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 7.000.000 DT, durant la période allant du 7 janvier 2020 au 1er janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 60.171 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

### CAPITAL ACT SEED FUND

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2019 au 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.313 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2020 au 16 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.337 DT.

### Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 6 octobre 2020 au 25 décembre 2020, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 11.232 DT.

### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 20 octobre 2019 et échéant le 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 30.990 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 17 avril 2020 au 12 avril 2021, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 72.768 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

### Ali Sabri ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de la société HL, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 47.011 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de la société HL, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 18 février 2020 au 23 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 264.914 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

#### Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de la société HL, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 avril 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 68.288 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

#### **2.14.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe Hannibal Lease**

##### Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 12 303 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2020, à 101 658 dinars.

##### ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 320 106 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 852 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 2 dinars.

##### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 24 492 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 227 938 dinars.

##### UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 146 528 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 3 878 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 27 088 dinars.

##### STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 19 658 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 196 197 dinars.

##### STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 2 813 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 22 886 dinars.

##### STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève 25 185 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 172 165 dinars.



#### STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

#### CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 2 842 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 23 820 dinars.

#### STE IDENTITY & PARTNERS SA

En 2020, HL a mis en force un contrat au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, pour une valeur de 146 174 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 avec de ladite société s'élève à 22 453 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 134 060 dinars.

#### **2.14.3. Les apports en capitaux en 2020 autres que les sociétés du Groupe**

Néant.

#### **2.14.4. Les dividendes encaissés par Hannibal Lease en 2020 au titre de l'exercice 2019 des parties liées autres que les sociétés du Groupe**

Néant

#### **2.14.5. Les dividendes décaissés par Hannibal Lease en 2020 au titre de l'exercice 2019 pour les parties liées autres que les sociétés du Groupe**

Néant

#### **2.14.6. Garanties et suretés**

##### **Reçues**

Néant.

##### **Données**

Néant.

#### **2.14.7. Transferts de ressources**

Néant

## 2.14.8. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2020, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2020.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020
Rémunérations brutes	290 000	-	249 000	-	-	-
Charges sociales	8 210	1 819	63 240	12 354	-	-
Avantage en nature	20 521	-	27 816	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>TOTAL</b>	<b>318 731</b>	<b>1 819</b>	<b>340 056</b>	<b>12 354</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

**Il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2020 a fait ressortir que :**

- **Les avantages en nature (Voitures de service dont l'utilisation aux besoins exclusifs du service ne peut être démontrée ; Bons d'essence ; Prêt personnel non générateur d'intérêt) octroyés à certains membres du personnel ne sont pas soumis aux cotisations sociales et aux retenues fiscales, exposant ainsi la société à un redressement fiscal et social.**

**Toutefois, la société s'engage à se conformer à régulariser cette situation.**

## 2.14.9. Relations commerciales

### 2.14.9.1. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Néant.

### 2.14.9.2. Prestations de services reçus ou données

- **Données :** Néant
- **Reçues :**

#### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2020 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

#### Convention de pilotage

Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 20.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations.

### 2.14.10. Contrat de location

Néant.

## 2.15. Dividendes

Désignation	2020	2019	2018
Résultat Net (DT)	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Montant global des dividendes (DT)	0	0	2 410 800
Capital social (DT)	55 000 000	40 180 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	8 036 000
Dividende par action (DT)	0	0	0,3
Date de mise en paiement	-	-	30/05/2019

## 2.16. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociés au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à mi-novembre 2021, quatorze (14) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2015/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,72% et/ou TMM+2,4%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,92% ;

- HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2016/1 : Pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,45% ;
- HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2017/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- HL 2017/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- HL 2017/3 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,00% et/ou TMM+2,40%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,25%.
- HL 2018/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,3% et/ou TMM+2,1%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,5% ;
- HL 2018/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,15% et/ou TMM+3,5%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,5% ;
- HL 2020/1 : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,25%.
- HL 2020/2 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,6% et/ou TMM+3%  
Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,6% et/ou TMM+3%  
Catégorie C : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel 10,7% et/ou TMM+3,25%.
- HL 2020/3 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,3% et/ou TMM+3%  
Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,3% et/ou TMM+3%.
- HL 2021/1 : subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10% et/ou TMM+3,25%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 10,1% et/ou TMM+3,5%.

## 2.17. Notation de la société

**Le 21 Octobre 2021**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de « Hannibal Lease » de « BB-(tun) » à « B+(tun) » à long terme avec perspective stable, et a confirmé la note à court terme soit B (tun).

**B+, B, B- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

## **CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION**

### **3.1. Présentation de la société**

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 55 000 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

En 2017, le capital d'Hannibal Lease a évolué de 28,700 MDT à 40,180 MDT, par incorporation de réserves à hauteur de 2,87 MDT et par augmentation en numéraire d'un montant de 8,610 MDT.

Le 16/06/2020, l'AGE de Hannibal Lease a décidé une augmentation du capital par incorporation des réserves de 14,87 MDT à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes ainsi qu'une réduction de capital social d'un montant de 46 600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Par conséquent, le capital social a passé de 40,180 MDT à 55 MDT.

### **3.2. Activité de la société au 31/12/2020**

Durant l'exercice 2020, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a baissé à 14,7% contre 14,9% par rapport à la même période en 2019. En effet, Hannibal Lease affiche au 31/12/2020 une régression de 12,5% des approbations par rapport à la même période de 2019 atteignant un montant de 250,7 MDT contre 286,6 MDT au 31/12/2019.

De même, la part de marché de Hannibal Lease en termes des mises en force a enregistré une hausse passant de 14,1% en 2019 à 14,5% en 2020 contre une évolution négative des mises en force du secteur de 12,0%. Les mises en force sont passées de 221,0 MDT en 2019 à 200,0 MDT en 2020 soit une baisse de 9,5%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2020 représente 15,6% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 16,9% à la même date en 2019.

Les encours sont passés de 641,8 MDT au 31/12/2019 à 568,3 MDT au 31/12/2020, soit une baisse de 11,5%.

#### **Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2020**

	Secteur en MDT**			HL en MDT *			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Approbations	1 705,4	1 924,7	2 294,4	250,7	286,6	468,1	14,7%	14,9%	20,4%
Mises en Forces	1 379,1	1 566,9	1 993,5	200,0	221,0	355,2	14,5%	14,1%	17,8%
Encours financier	3 648,9	3 793,7	4 170,2	568,3	641,8	783,0	15,6%	16,9%	18,8%

\*Chiffres audités

\*\*Source : CIL

#### **3.2.1. Evolution des approbations**

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2020 à 250,7 MDT contre 286,6 MDT au 31/12/2019, soit une baisse de 12,5%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 292 pendant 2019 à 3 296 en 2020, soit une hausse de 0,1%, le montant moyen d'approbations est en baisse de 12,6% au 31/12/2020 atteignant 0,076 MDT contre 0,087 au 31/12/2019.

### Nombre des approbations

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variation 2020/2019
Nombre d'approbations	3 296	3 292	5 426	0,1%
Montant (MD)	250,7	286,6	468,1	-12,5%
<b>Montant Moyen des approbations (MD)</b>	<b>0,076</b>	<b>0,087</b>	<b>0,086</b>	<b>-12,6%</b>

### Répartition sectorielle des approbations

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	769	42,1	16,8%	782	40,6	14,2%	1 117	54,0	11,5%	3,5%
BTP	211	22,2	8,9%	169	17,8	6,2%	485	80,6	17,2%	24,9%
Industrie	270	21,0	8,4%	298	33,4	11,6%	525	63,6	13,6%	-37,1%
Tourisme	290	35,8	14,3%	501	78,4	27,4%	578	66,1	14,1%	-54,3%
Services	1 756	129,6	51,7%	1 542	116,4	40,6%	2 721	203,8	43,5%	11,3%
<b>Approbations totales</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 426</b>	<b>468,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12,5%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 743	138,2	55,1%	1 698	153,8	53,7%	2 410	168,5	36,0%	-10,2%
Véhicule Utilitaire	1 083	58,5	23,3%	1 126	61,3	21,4%	1 797	77,3	16,5%	-4,7%
Véhicule Lourd	353	37,3	14,9%	304	46,7	16,3%	790	132,1	28,2%	-20,2%
Matériel Spécifique	104	12,7	5,1%	154	22,9	8,0%	383	76,9	16,4%	-44,5%
Immobilier	13	4,0	1,6%	10	1,8	0,6%	46	13,3	2,8%	127,1%
<b>Approbations totales</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 426</b>	<b>468,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12,5%</b>

#### 3.2.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 221,0 MDT au 31/12/2019 à 200,0 MDT au 31/12/2020, soit une baisse de 9,5%. Le nombre de dossiers est passé de 2 607 dossiers en 2019 à 2 666 pour la même période de 2020 enregistrant ainsi hausse de 2,3%.

En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une baisse de 11,5% le faisant passer de 0,085 MDT au 31/12/2019 à 0,075 MDT au 31/12/2020.

### Nombre de contrats mis en force

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variation 2020/2019
Nombre de mises en force	2 666	2 607	4 035	2,3%
Montant (MDT)	200,0	221,0	355	-9,5%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,075</b>	<b>0,085</b>	<b>0,088</b>	<b>-11,5%</b>

### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	663	35,5	17,8%	583	30,2	13,7%	812	40,3	11,3%	17,8%
BTP	155	15,1	7,5%	129	14,6	6,6%	365	64,2	18,1%	2,8%
Industrie	229	18,8	9,4%	222	25,4	11,5%	407	51,1	14,4%	-26,0%
Tourisme	250	30,9	15,4%	456	66,1	29,9%	507	58,1	16,4%	-53,2%
Services	1 369	99,8	49,9%	1 217	84,8	38,3%	1 944	141,4	39,8%	17,7%
<b>Mises en force totales</b>	<b>2 666</b>	<b>200,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 035</b>	<b>355,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,5%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 446	114,6	57,3%	1 385	125,7	56,8%	1 817	132,3	37,2%	-8,8%
Véhicule Utilitaire	880	47,3	23,6%	881	46,9	21,2%	1 272	56,6	15,9%	0,8%
Véhicule Lourd	249	25,2	12,6%	205	24,5	11,1%	559	94,4	26,6%	3,0%
Matériel Spécifique	89	11,6	5,8%	133	23,5	10,6%	369	67,1	18,9%	-50,6%
Immobilier	2	1,3	0,7%	3	0,5	0,2%	18	4,8	1,4%	181,8%
<b>Mises en force totales</b>	<b>2 666</b>	<b>200,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 035</b>	<b>355,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,5%</b>

### 3.2.3. Evolution de l'encours financier

Au 31/12/2020, les encours financiers de la société ont atteint 568,3 MDT contre 641,8 MDT au 31/12/2019, soit une évolution négative de 11,5%. Le nombre de contrat a atteint 16 316 contrats, soit une baisse de 10,6% par rapport à 2019. Le montant moyen par contrat a atteint 0,035 MDT au 31/12/2020, restant inchangé par rapport à la même période en 2019.

#### Nombre de contrats en-cours

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variation 2020/2019
Nombre de contrats encours	16 316	18 252	19 975	-10,6%
Montant (MDT)	568,3	641,8	783,0	-11,5%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,035</b>	<b>0,035</b>	<b>0,039</b>	<b>-0,9%</b>

### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	4 033	73,0	12,8%	4 307	76,1	11,9%	4 525	87,4	11,2%	-4,1%
BTP	1 369	80,8	14,2%	1 703	105,7	16,5%	2 106	167,5	21,4%	-23,5%
Industrie	1 448	71,2	12,5%	1 589	85,8	13,4%	1 751	102,7	13,1%	-17,0%
Tourisme	1 463	86,2	15,2%	1 683	96,9	15,1%	1 712	85,2	10,9%	-11,0%
Services	8 003	257,0	45,2%	8 970	277,3	43,2%	9 881	340,2	43,4%	-7,3%
<b>Encours total</b>	<b>16 316</b>	<b>568,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 252</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>19 975</b>	<b>783,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>-11,5%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Au 31/12/2018			Variation 2020/2019
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 508	230,1	35,8%	8 303	237,4	37,0%	8 980	248,9	31,8%	-3,1%
Véhicule Utilitaire	5 548	103,3	16,1%	6 113	110,4	17,2%	6 585	126,2	16,1%	-6,4%
Véhicule Lourd	1 988	116,3	18,1%	2 358	147,2	22,9%	2 736	222,5	28,4%	-21,0%
Matériel Spécifique	1 140	87,8	13,7%	1 329	110,8	17,3%	1 511	140,0	17,9%	-20,8%
Immobilier	132	30,8	4,8%	149	36,0	5,6%	163	45,3	5,8%	-14,3%
<b>Encours total</b>	<b>16 316</b>	<b>568,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 252</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>19 975</b>	<b>782,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>-11,5%</b>

### Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

En DT	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>577 876 951</b>	<b>669 673 207</b>	<b>802 864 157</b>
<b>Créances classées</b>	<b>74 045 452</b>	<b>58 672 412</b>	<b>44 160 572</b>
Classe 2	11 448 498	6 250 606	7 280 863
Classe 3	14 706 353	12 289 470	3 773 591
Classe 4	47 890 601	40 132 336	33 106 118
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>651 922 403</b>	<b>728 345 619</b>	<b>847 024 729</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées</b>	<b>41 414 988</b>	<b>32 885 406</b>	<b>26 591 015</b>
Provisions affectées	37 012 344	29 702 991	24 401 357
Produits réservés	4 402 644	3 182 415	2 189 658
<b>Ratio des créances classées</b>	<b>11,36%</b>	<b>8,06%</b>	<b>5,21%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)</b>	<b>55,9%</b>	<b>56,05%</b>	<b>60,21%</b>



### 3.3. Activité de la société au 30/06/2021

Hannibal Lease affiche au 30/06/2021 une hausse de 82,3% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 165,0 MDT contre 90,5 MDT au 30/06/2020.

Les Mises en Force sont passés de 68,1 MDT au 30/06/2020 à 108,4 MDT au 30/06/2021, soit une hausse de 59,2%.

Les encours sont passés de 580,7 MDT au 30/06/2020 à 526,6 MDT au 30/06/2021, soit une régression de 9,3%.

#### **Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2021**

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Approbations	1 103,0	639,7	1 705,4	165,0	90,5	250,7	12,0%	14,1%	14,7%
Mises en Forces	806,6	507,1	1 379,1	108,4	68,1	200,0	13,4%	13,4%	14,5%
Encours financier	3 549,7	3 555,8	3 648,9	526,6	580,7	568,3	14,8%	16,3%	15,6%

\* Source : CIL

#### 3.3.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2021 à 165,0 MDT contre 90,5 MDT au 30/06/2020, soit une hausse de 82,3%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 1 198 au premier semestre de 2020 à 2 044 pour la même période en 2021, soit une hausse de 70,6%.

Le montant moyen d'approbations est hausse de 6,9% atteignant 0,081 MDT au 30/06/2021 contre 0,076 MDT au 30/06/2020.

#### **Nombre des approbations**

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation 2T 2021/2020
Nombre d'approbations	2 044	1 198	3 296	70,6%
Montant (MDT)	165,0	90,5	250,7	82,3%
<b>Montant Moyen des approbations (MDT)</b>	<b>0,081</b>	<b>0,076</b>	<b>0,076</b>	<b>6,9%</b>

#### **Répartition sectorielle des approbations**

Répartition secteur (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	436	24,3	26,8%	255	14,2	15,7%	769	42,1	16,8%	70,9%
BTP	133	14,2	15,7%	70	6,3	7,0%	211	22,2	8,9%	126,1%
Industrie	175	19,7	21,8%	96	8,0	8,8%	270	21,0	8,4%	146,5%
Tourisme	219	27,7	30,6%	137	16,8	18,5%	290	35,8	14,3%	65,2%
Services	1 081	79,0	87,2%	640	45,3	50,0%	1 756	129,6	51,7%	74,4%
<b>Approbations totales</b>	<b>2 044</b>	<b>165,0</b>	<b>182,1%</b>	<b>1 198</b>	<b>90,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>82,3%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 212	98,6	59,8%	628	50,4	55,7%	1 743	138,2	55,1%	95,7%
Véhicule Utilitaire	585	33,5	20,3%	404	21,3	23,5%	1 083	58,5	23,3%	57,4%
Véhicule Lourd	145	17,4	10,5%	119	12,9	14,3%	353	37,3	14,9%	34,6%
Matériel Spécifique	96	12,9	7,8%	43	4,8	5,3%	104	12,7	5,1%	168,4%
Immobilier	6	2,6	1,6%	4	1,1	1,2%	13	4,0	1,6%	136,6%
<b>Approbations totales</b>	<b>2 044</b>	<b>165,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 198</b>	<b>90,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>82,3%</b>

#### 3.3.2. Evolution des mises en forces

Les Mises en Force sont passées de 68,1 MDT au 30/06/2020 à 108,4 MDT au 30/06/2021, soit une hausse de 59 2%.

Le nombre de dossiers est passé de 907 dossiers au 30/06/2020 à 1 362 pour la même période de 2021 enregistrant une hausse de 50,2%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 6,0% le faisant passer de 0,075 MDT au 30/06/2020 à 0,080 au 30/06/2021.

#### Nombre de contrats mis en force

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation 2T 2021/2020
Nombre de mises en force	1 362	907	2 666	50,2%
Montant (MDT)	108,4	68,1	200,0	59,2%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,080</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>6,0%</b>

#### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	257	13,6	12,5%	212	11,6	17,0%	663	35,5	17,8%	17,3%
BTP	84	10,5	9,6%	46	4,0	5,9%	155	15,1	7,5%	161,4%
Industrie	122	11,5	10,6%	83	6,9	10,1%	229	18,8	9,4%	66,2%
Tourisme	167	19,7	18,2%	110	14,5	21,3%	250	30,9	15,4%	36,1%
Services	732	53,2	49,0%	456	31,2	45,7%	1 369	99,8	49,9%	70,5%
<b>Mises en force totales</b>	<b>1 362</b>	<b>108,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>907</b>	<b>68,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>59,0%</b>

#### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	900	68,9	63,6%	490	39,7	58,2%	1 446	114,6	57,3%	73,6%
Véhicule Utilitaire	308	18,8	17,3%	302	15,9	23,3%	880	47,3	23,6%	18,2%
Véhicule Lourd	92	13,1	12,1%	78	8,5	12,5%	249	25,2	12,6%	53,9%
Matériel Spécifique	58	6,3	5,8%	37	4,1	6,0%	89	11,6	5,8%	53,1%
Immobilier	4	1,3	1,2%			0,0%	2	1,3	0,7%	
<b>Mises en force totales</b>	<b>1 362</b>	<b>108,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>907</b>	<b>68,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>59,0%</b>

### 3.3.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 580,7 MDT au 30/06/2020 à 526,6 MDT au 30/06/2021, soit une baisse de 9,3%.

Le nombre de contrat a atteint 15 059 contrats, soit une baisse de 12,0% par rapport à 2020. Le montant moyen par contrat a atteint 0,035 MDT au 30/06/2021, réalisant une progression de 3,0% par rapport à la même période en 2020.

#### Nombre de contrats en-cours

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation 2T 2021/2020
Nombre de contrats encours	15 059	17 105	16 316	-12,0%
Montant (MDT)	526,6	580,7	568,3	-9,3%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,035</b>	<b>0,034</b>	<b>0,035</b>	<b>3,0%</b>

#### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 671	66,8	12,7%	4 132	69,9	12,0%	4 033	73,0	12,8%	-4,6%
BTP	1 164	71,2	13,5%	1 539	91,8	15,8%	1 369	80,8	14,2%	-22,5%
Industrie	1 347	64,1	12,2%	1 493	76,1	13,1%	1 448	71,2	12,5%	-15,8%
Tourisme	1 373	82,8	15,7%	1 580	92,2	15,9%	1 463	86,2	15,2%	-10,2%
Services	7 504	241,7	45,9%	8 361	250,6	43,2%	8 003	257,0	45,2%	-3,5%
<b>Encours total</b>	<b>15 059</b>	<b>526,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>17 105</b>	<b>580,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,3%</b>

#### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2021			Au 30/06/2020			Au 31/12/2020			Variation 2T 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 173	229,7	43,6%	7 785	222,7	38,4%	7 508	230,1	40,5%	3,1%
Véhicule Utilitaire	5 025	95,6	18,2%	5 785	100,6	17,3%	5 548	103,3	18,2%	-4,9%
Véhicule Lourd	1 713	97,2	18,5%	2 158	127,6	22,0%	1 988	116,3	20,5%	-23,8%
Matériel Spécifique	1 028	75,4	14,3%	1 238	96,9	16,7%	1 140	87,8	15,4%	-22,2%
Immobilier	120	28,7	5,5%	139	32,9	5,7%	132	30,8	5,4%	-12,7%
<b>Encours total</b>	<b>15 059</b>	<b>526,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>17 105</b>	<b>580,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,3%</b>

#### Evolution des engagements de la société sur la clientèle au 30/06/2021

En DT	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>537 388 489</b>	<b>596 853 088</b>	<b>577 876 951</b>
<b>Créances classées</b>	<b>89 750 982</b>	<b>96 505 151</b>	<b>74 045 452</b>
Classe 2	13 407 044	23 784 907	11 448 498
Classe 3	8 632 203	21 587 375	14 706 353
Classe 4	67 711 734	51 132 869	47 890 601
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>627 139 470</b>	<b>693 358 239</b>	<b>651 922 403</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées</b>	<b>51 397 287</b>	<b>42 756 044</b>	<b>41 414 988</b>
Provisions affectées	46 282 980	37 768 809	37 012 344
Produits réservés	5 114 307	4 987 235	4 402 644
<b>Ratio des créances classées</b>	<b>14,31%</b>	<b>13,92%</b>	<b>11,36%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)</b>	<b>57,3%</b>	<b>44,3%</b>	<b>55,93%</b>

### 3.4. Activité de la société au 31/12/2021

Hannibal Lease affiche au 31/12/2021 une hausse de 30,36% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020.

Les Mises en Force sont passés de 200,1 MDT au 31/12/2020 à 237,1 MDT au 31/12/2021, soit une hausse de 18,5%.

Les encours sont passés de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021, soit une baisse de 10,23%.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2021

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Approbations	2 090,7	1 705,4	1 924,7	326,8	250,7	286,6	15,6%	14,7%	14,9%
Mises en Forces	1 639,2	1 379,1	1 566,9	237,1	200,1	221,0	14,5%	14,5%	14,1%
Encours financier	3 492,9	3 648,9	3 793,7	510,5	568,7	641,8	14,6%	15,6%	16,9%

\* Source : CIL

#### 3.4.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2021 à 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020, soit une hausse de 30,4%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 296 au 31/12/2020 à 4 040 pour la même période en 2021, soit une hausse de 22,6%.

Le montant moyen d'approbations est en hausse de 6,4% atteignant 0,081 MDT au 31/12/2021 contre 0,076 MDT au 31/12/2020.

#### Nombre des approbations

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre d'approbations	4 040	3 296	3 292	22,6%
Montant (MDT)	326,8	250,7	286,6	30,4%
<b>Montant Moyen des approbations (MDT)</b>	<b>0,081</b>	<b>0,076</b>	<b>0,087</b>	<b>6,4%</b>

#### Répartition sectorielle des approbations

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	883	48,3	14,8%	769	42,1	16,8%	782	40,6	14,2%	14,9%
BTP	264	26,0	8,0%	211	22,2	8,9%	169	17,8	6,2%	17,1%
Industrie	381	46,9	14,4%	270	21,0	8,4%	298	33,4	11,6%	123,5%
Tourisme	420	53,4	16,3%	290	35,8	14,3%	501	78,4	27,4%	49,2%
Services	2 092	152,1	46,6%	1 756	129,6	51,7%	1 542	116,4	40,6%	17,4%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 040</b>	<b>326,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,4%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 393	190,7	58,4%	1 743	138,2	55,1%	1 698	153,8	53,7%	38,1%
Véhicule Utilitaire	1 169	68,5	21,0%	1 083	58,5	23,3%	1 126	61,3	21,4%	17,2%
Véhicule Lourd	289	35,8	11,0%	353	37,3	14,9%	304	46,7	16,3%	-4,0%
Matériel Spécifique	175	26,4	8,1%	104	12,7	5,1%	154	22,9	8,0%	107,0%
Immobilier	14	5,3	1,6%	13	4,0	1,6%	10	1,8	0,6%	32,5%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 040</b>	<b>326,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,4%</b>

#### 3.4.2. Evolution des mises en forces

La progression des Mises en Force sont passés de 200,1 MDT au 31/12/2020 à 237,1 MDT au 31/12/2021, soit une hausse de 18,5%.

Le nombre de dossiers est passé de 2 666 dossiers au 31/12/2020 à 3 068 pour la même période de 2021 enregistrant ainsi une hausse de 15,1%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 3,0% le faisant passer de 0,075 MDT au 31/12/2020 à 0,077 MDT au 31/12/2021.

#### Nombre de contrats mis en force

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre de mises en force	3 068	2 666	2 607	15,1%
Montant (MDT)	237,1	200,1	221,0	18,5%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,077</b>	<b>0,075</b>	<b>0,085</b>	<b>3,0%</b>

#### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	666	35,6	17,8%	663	35,7	17,8%	583	30,2	13,7%	-0,2%
BTP	187	20,7	10,3%	155	15,0	7,5%	129	14,6	6,6%	37,7%
Industrie	293	28,0	14,0%	229	18,7	9,3%	222	25,4	11,5%	49,5%
Tourisme	365	43,0	21,5%	250	30,9	15,4%	456	66,1	29,9%	39,3%
Services	1 557	109,8	54,9%	1 369	99,8	49,9%	1 217	84,8	38,3%	10,1%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 068</b>	<b>237,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>18,5%</b>

#### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 926	146,7	73,3%	1 446	114,7	57,3%	1 385	125,7	56,8%	27,9%
Véhicule Utilitaire	794	47,0	23,5%	880	47,3	23,6%	881	46,9	23,4%	-0,5%
Véhicule Lourd	208	26,5	13,2%	249	25,2	12,6%	205	24,5	12,2%	5,1%
Matériel Spécifique	133	14,9	7,5%	89	11,6	5,8%	133	23,5	11,8%	28,6%
Immobilier	7	2,0	1,0%	2	1,3	0,7%	3	0,5	0,2%	48,2%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 068</b>	<b>237,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>18,5%</b>

### 3.4.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021, soit une régression de 10,2%.

Le nombre de contrat a atteint 14 322 contrats, soit une baisse de 12,2% par rapport à 2020. Le montant moyen par contrat a atteint 0,036 MDT au 31/12/2021, réalisant un progrès de 2,3% par rapport à la même période en 2020.

#### Nombre de contrats en-cours

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre de contrats encours	14 322	16 316	18 252	-12,2%
Montant (MDT)	510,5	568,7	641,8	-10,2%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,036</b>	<b>0,035</b>	<b>0,035</b>	<b>2,3%</b>

#### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 482	67,0	11,8%	4 033	73,4	12,9%	4 307	76,1	11,9%	-8,7%
BTP	1 054	64,8	11,4%	1 369	80,8	14,2%	1 703	105,7	16,5%	-19,9%
Industrie	1 328	63,3	11,1%	1 448	71,2	12,5%	1 589	85,8	13,4%	-11,1%
Tourisme	1 321	81,3	14,3%	1 463	86,2	15,2%	1 683	96,9	15,1%	-5,8%
Services	7 137	234,1	41,2%	8 003	257,0	45,2%	8 970	277,3	43,2%	-8,9%
<b>Encours total</b>	<b>14 322</b>	<b>510,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>9 282</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>-10,2%</b>

#### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 012	236,8	41,6%	7 508	230,5	40,5%	8 303	237,4	37,0%	2,7%
Véhicule Utilitaire	4 712	94,7	16,7%	5 548	103,3	18,2%	6 113	110,4	17,2%	-8,4%
Véhicule Lourd	1 533	87,7	15,4%	1 988	116,3	20,4%	2 358	147,2	22,9%	-24,6%
Matériel Spécifique	952	66,0	11,6%	1 140	87,8	15,4%	1 329	110,8	17,3%	-24,8%
Immobilier	113	25,3	4,4%	132	30,8	5,4%	149	36,0	5,6%	-18,0%
<b>Encours total</b>	<b>14 322</b>	<b>510,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 252</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>-10,2%</b>

### 3.4.4. Indicateurs d'activité au 31/12/2021

INDICATEURS	4ème Trimestre		Variation	Exercice		Variation
	2021**	2020*		2021**	2020*	
Agriculture	12 797	13 394	-4,5%	48 335	42 058	14,9%
BTP	5 551	9 292	-40,3%	25 994	22 194	17,1%
Industrie	14 945	5 860	155,0%	46 924	20 923	124,3%
Tourisme	16 600	8 704	90,7%	53 418	35 811	49,2%
Services	15 149	16 814	-9,9%	53 036	43 760	21,2%
Commerce	20 194	23 365	-13,6%	85 053	72 274	17,7%
Transport	1 870	3 913	-52,2%	14 035	13 665	2,7%
<b>Montant des Approbations</b>	<b>87 103</b>	<b>81 343</b>	<b>7,1%</b>	<b>326 794</b>	<b>250 685</b>	<b>30,36%</b>
Agriculture	12 361	12 779	-3,3%	35 628	35 692	-0,2%
BTP	5 498	6 488	-15,3%	20 653	15 055	37,2%
Industrie	8 857	5 388	64,4%	27 966	18 684	49,7%
Tourisme	15 953	6 870	132,2%	43 039	30 901	39,3%
Services	11 761	14 197	-17,2%	40 671	36 336	11,9%
Commerce	15 252	19 603	-22,2%	59 249	55 216	7,3%
Transport	2 271	3 754	-39,5%	9 904	8 212	20,6%
<b>Montant des Mises en Force</b>	<b>71 953</b>	<b>69 078</b>	<b>4,2%</b>	<b>237 110</b>	<b>200 095</b>	<b>18,50%</b>
<b>Encours Financiers</b>	-	-	-	<b>510 471</b>	<b>568 706</b>	<b>-10,24%</b>
<b>Total des Engagements</b>	-	-	-	<b>612 524</b>	<b>651 922</b>	<b>-6,0%</b>
<b>Total des Engagements Classées</b>	-	-	-	<b>82 641</b>	<b>74 045</b>	<b>11,6%</b>
<b>Taux de créances classées</b>	-	-	-	<b>13,49%</b>	<b>11,36%</b>	-
<b>Revenus Bruts de Leasing</b>	90 256	97 601	-7,5%	352 456	336 642	4,7%
<b>Revenus Nets de Leasing</b>	19 091	20 237	-5,7%	71 353	67 760	5,3%
<b>Produits Nets de Leasing</b>	9 777	8 505	15,0%	30 794	17 307	77,93%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	3 989	3 483	14,5%	15 239	12 378	23,1%
<b>Structure des Ressources</b>	-	-	-	<b>437 512</b>	<b>513 184</b>	<b>-14,7%</b>
Emprunts Obligataires	-	-	-	190 149	241 163	-21,2%
Autres Emprunts	-	-	-	247 363	272 021	-9,1%
<b>Trésorerie Nette</b>	-	-	-	<b>17 477</b>	<b>19 346</b>	<b>-9,7%</b>
<b>Capitaux Propres</b>	-	-	-	<b>66 859</b>	<b>66 933</b>	<b>-0,1%</b>

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2020 sont déterminés après affectation du résultat de 2020.

Les Capitaux Propres au 31 12 2021 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres

#### **Faits Saillants :**

Les Mises en Force réalisées au cours de l'exercice 2021 ont connu une augmentation de 18,5% comparées à l'exercice 2020.

Les Produits nets de leasing ont enregistré une hausse de 77,9%.

La hausse des charges d'exploitation de 23,21% est expliquée principalement par le décaissement du don d'Hannibal Lease au profit de l'Etat pour un montant de 949 KDT ainsi que les augmentations salariales décidées en 2021.

### 3.5. Organisation de la société

#### 3.5.1. L'organigramme de Hannibal Lease

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **17/05/2017** a approuvé le changement du mode de gouvernance de l'établissement afin de se conformer à la loi bancaire 2016-48 relative aux Banques et aux Etablissements de crédit et a décidé de séparer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du **17/05/2017**, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de quatre principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ;
- La Direction Administrative Comptable ; et
- La Direction financière.

#### Fonctionnement

Le Conseil d'administration est assisté par 3 comités :

- Comité d'audit
- Comité de risques
- Comité de Nominations, des Rémunérations et de Stratégie.

#### Le comité d'audit

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de trois **(3)** membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Abdessatar KRIMI<sup>‡</sup> (Président) ;
- La Financière Tunisienne représentée par M. Ali Sabri ESSAGHAIER<sup>§</sup> ; et
- M. Hatem Ben Ameer

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du **27/08/2018** a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

#### Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de quatre **(4)** membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Mohamed BERRAIES<sup>\*\*</sup> (Président du comité) ;
- M. Mohammed KAANICHE

---

<sup>‡</sup> Nommé, en tant qu'administrateur indépendant, par l'AGO du 30/04/2018

<sup>§</sup> l'AGO du 16/06/2020 a ratifié la désignation de M. Ali Sabri ESSAGHAIER à titre de représentant permanent de La Financière Tunisienne en remplacement du défunt M. Abdelkader ESSAGHAIER et ce pour le reste de son mandat qui prendra fin avec l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 et ce à partir du 27/08/2019

<sup>\*\*</sup> Nommé par l'AGO du 30/04/2018, en tant qu'administrateur indépendant.



- La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI ; et
- United Gulf Bank « UGB » représentée par M. Mohamed Salah FRAD.

#### Comité de Stratégie, des Nominations et des Rémunérations

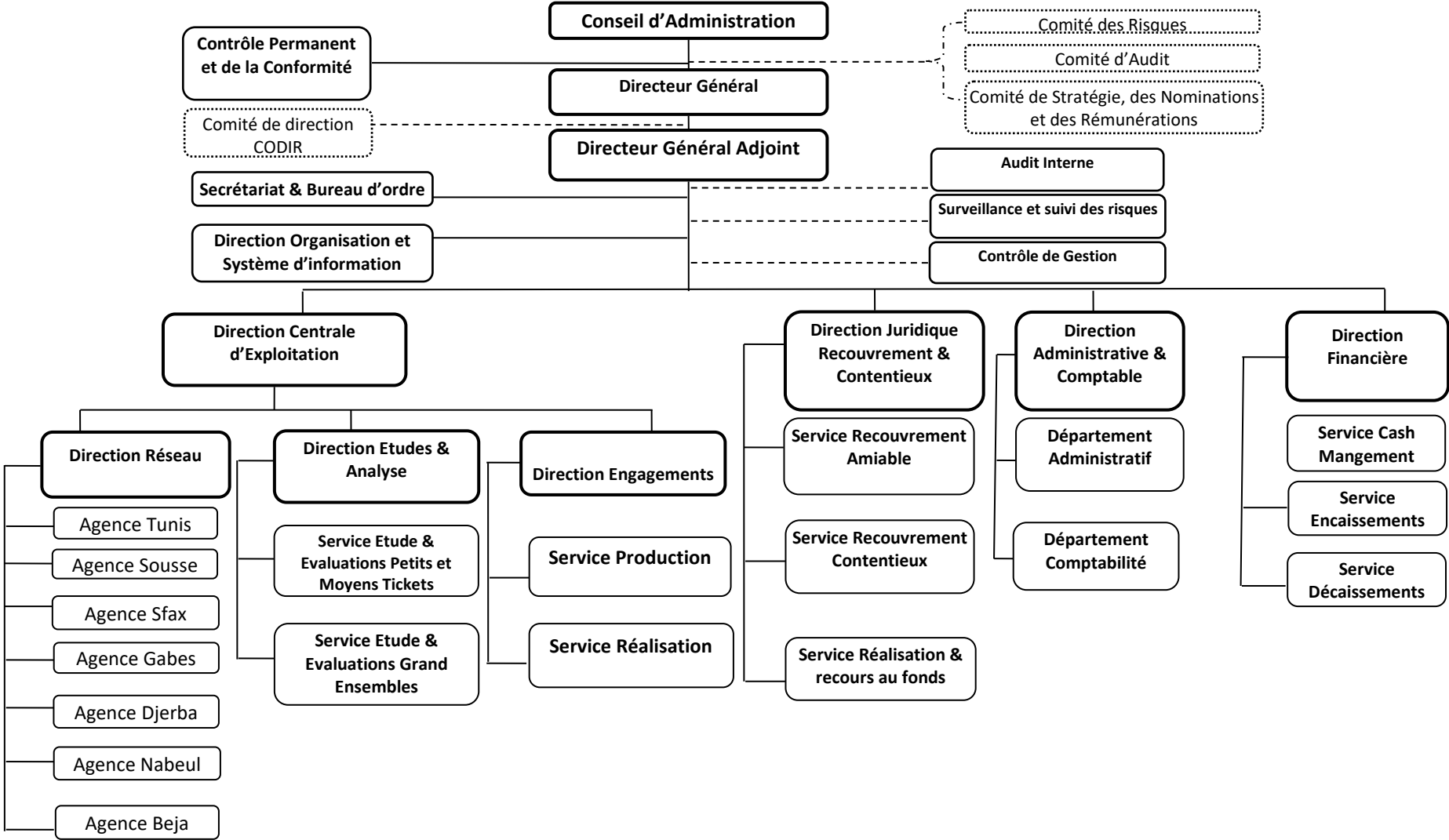
La principale attribution de ce comité est l'assistance du Conseil d'administration de la conception et du suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- de gestion des situations de conflits d'intérêts.

Ce comité est composé de trois **(3)** administrateurs désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Mohammed KAANICHE ;
- M. Hédi DJILANI; et
- M. Abderrazak BEN AMMAR.

L'organigramme fonctionnel actuel de « Hannibal Lease » arrêté le 17/05/2017, se présente comme suit :



### 3.5.2. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

### 3.6. Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux hauts de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont tous reliés au siège via une connexion en fibre optique redondante.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité et les serveurs sont répliqués auprès d'un Data Center distant.

Au cours de l'année 2018, Hannibal Lease a finalisé la mise à jour de son infrastructure réseau et de ses équipements basés sur les critères suivants :

- Une architecture pour les serveurs, intégrant les composants serveurs du système d'information, hautement disponible, évolutive et permettant une grande capacité à monter en charge pour accompagner la croissance d'Hannibal Lease,
- La restructuration de l'infrastructure informatique suivant les dernières pratiques recommandées les constructeurs et éditeurs (Hard & Soft),
- La stabilisation et la sécurisation du système,
- La migration de la solution de messagerie existante pour bénéficier des nouveautés de la dernière version Microsoft Exchange 2016 (partage et collaboration, clients et mobilité, haute disponibilité et résilience de site),
- La mise en place d'un plan de reprise après sinistre basé sur la portabilité des machines virtuelles,
- La mise en place d'une solution de supervision et de contrôle du site de secours d'Hannibal Lease.

En fait, la solution adoptée prévoit une infrastructure virtualisée avec une haute disponibilité et de très hautes performances, permettant de supporter tous les services et applications métiers de Hannibal Lease (service d'annuaire, service de partage de fichiers, messagerie, applications, progiciels et logiciels métiers, etc ...) tout en assurant une haute disponibilité et une reprise d'activité rapide en cas de problèmes.

La virtualisation permet :

- Une meilleure utilisation des serveurs physiques,
- La réduction des coûts,
- Une plus grande réactivité,
- Le « Green Computing »,

- La simplification du plan de reprise d'activité,
- La rationalisation.
- La réduction du câblage,
- La haute disponibilité : un élément crucial pour tout système d'information.

En outre, la nouvelle infrastructure logique est articulée autour d'un site principal et d'un site de secours. Le site principal comprend :

- Un serveur d'infrastructure : élément clé dans l'infrastructure qui devra assurer l'authentification des utilisateurs via l'annuaire Active Directory 2012 r2, assurer les services réseaux centraux (DNS, DHCP,...),
- Un Cluster HYPER-V qui héberge les machines virtuelles suivantes : deuxième contrôleur de domaine, deuxième serveur de messagerie Exchange 2016, premier serveur de messagerie Exchange 2016, un serveur antivirus Trend Micro WFBS v9, un serveur de fichier pour le partage de données utilisateurs, un serveur de bases de données SQL de production, un serveur d'application métier (Prolease), un serveur de test de restauration,
- Une baie de disques SAS nécessaire pour implémenter le Cluster Hyper-V, et qui sera utilisée pour stocker l'ensemble des machines virtuelles,
- Un serveur de sauvegarde qui devra assurer la sauvegarde des données critiques suivantes : bases de données SQL, base d'échange, base d'annuaire, applications métiers, fichiers critiques, machines virtuelles critiques,
- Une baie de disques SATA : cette baie de disques sera utilisée comme support de sauvegarde à court terme, la politique de sauvegarde consiste à sauvegarder les données vers la baie de disques ensuite depuis la baie,
- Robot de sauvegarde : c'est un chargeur de bandes qui sera utilisé pour la sauvegarde à long terme.
- Le site de secours comprend un serveur Hyper V qui héberge les machines virtuelles suivantes : troisième contrôleur de domaine, troisième serveur de messagerie Exchange 2016, Réplica du serveur de fichiers, Réplica du serveur de bases de données SQL de production, Réplica du serveur d'application métier (Prolease).

### **3.7. Projet de transformation de « Hannibal Lease » en une banque digitale :**

Hannibal Lease a déposé, en date du 27 Mars 2020, auprès de la Banque Centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Dans ce cadre, plusieurs réunions et discussions ont eu lieu et une demande de compléments d'information a été adressée à la société en date du 04 Octobre 2021. Hannibal Lease a présenté les documents et éclaircissements demandés. Toutefois, le plan d'affaires présenté ainsi que le modèle économique et la nature des opérations à exercer et les services à fournir n'ont pas encore été validés par la commission des agréments.

La transformation éventuelle d'Hannibal Lease en une banque digitale n'aura aucune incidence sur son activité principale, le leasing mobilier et immobilier et lui permettra de fournir d'autres services de banque digitale.

**L'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2020 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :**

- **Le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures.**
- **L'absence d'un inventaire physique de ses immobilisations au cours de l'exercice 2020.**

### **3.8. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité**

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

#### ➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit,
- Une séparation claire des responsabilités dans l'ensemble du processus de crédit,
- La diffusion de la culture du risque de crédit et l'implication de tous les intervenants dans le processus de crédit.

#### ➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

#### ➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

Les emplois de la société sont à taux fixes. Par ailleurs, certaines ressources ayant un encours à la clôture de l'exercice de MD : 169.892, sont indexés au Taux du Marché Monétaire.

A titre indicatif, une augmentation (diminution) du taux du marché monétaire de 50 points de base, aurait pour effet une charge additionnelle (en moins) de l'ordre de MD : 849 par an.

#### ➤ **Le risque de liquidité**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction Cash Management au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;

- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

➤ **Risque de change :**

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses crédits libellés en monnaie étrangère ont fait l'objet d'une couverture du risque de change auprès de Tunis Ré à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD.

Ledit crédit est actualisé au cours de la clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date.

➤ **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Risque juridique**

L'examen des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2020 a révélé que la société Hannibal Lease détient plus de 20% dans le capital des sociétés « Amilcar LLD », « NIDA SA », et « Immobilière ECHARIFA ».

Cette situation ne s'accommode pas des dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et établissements financiers.

D'autre part, il est à signaler que Le directeur général adjoint de la société « Hannibal Lease » assure la fonction de président du conseil d'administration dans une autre entreprise et ce, contrairement aux dispositions de l'article 58 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

➤ **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne dispose des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

Selon la circulaire aux banques et établissements financiers n°2018-06, l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels est déterminée comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>Montant en DT</b>
1-Produit net bancaire 2020	17 296 214
1-Produit net bancaire 2019	16 572 815
1-Produit net bancaire 2018	20 420 153
<b>A-Moyenne des produits nets bancaires strictement positifs</b>	<b>18 096 394</b>
<b>B-Exigence en fonds propres au titres du risque opérationnel (B)=(A)*15%</b>	<b>2 714 459</b>
<b>Total risque encourus (Opérationnel) (E2) = (B)*12,5%</b>	<b>33 930 739</b>

➤ **Risque de blanchiment d'argent et financement du terrorisme :**

Le dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de Blanchiment d'Argent et de Financement du Terrorisme (LAB/FT) de Hannibal Lease comprend :

- Des procédures formalisées en matière LAB/FT conformes à la réglementation en vigueur (Circulaire BCT n° 2017-08) et approuvées par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2020 ;

- Un système de filtrage et de balayage des clients à l'entrée et en cours de relation afin de détecter les relations black listées ou les PPE (Personnes Politiquement Exposées). A cet effet, Hannibal Lease dispose d'une licence Refinitiv -World Check.

- Un système de profilage des opérations suspectes ou nécessitant une vigilance renforcée, propres au secteur du leasing, tel qu'indiquées dans l'annexe 4 de la circulaire BCT n° 2017-08 à savoir :

- Les avances importantes dépassant les 50% du montant financé ;
- Les encaissements espèces dépassant un montant de 10 000D ;
- Les rachats anticipés rapides opérés avant les 12 mois de l'engagement du contrat ;
- Les différences de plus de 20% entre le prix de vente du matériel récupéré et la valeur de l'expertise ;
- Les ventes répétitives du matériel récupéré à la même personne.

Ces opérations sont détectées automatiquement par le SI et transmises via Work-Flow au responsable du contrôle de la conformité pour examen, contrôle, annotation et éventuelles déclarations.

- Un système de documentation des opérations et d'archivage physique et électronique intégré au niveau du Système d'information PROLEASE.

➤ **Risque lié à la hausse du ratio des actifs non performants :**

Le ratio des actifs non performants de la société « Hannibal Lease » est passé de (8,06%) en 2019 à (11,36%) en 2020 enregistrant ainsi une hausse de 40,94% entre 2019 et 2020 avec un ratio de couverture des actifs non performants au 31/12/2020 qui est de 55,93% seulement.

Cette situation risque d'affecter la solvabilité et la résilience de la société « Hannibal Lease » face à la crise économique liée à la pandémie de COVID-19.

### 3.9. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT 2018-06 du 05/06/2018.

#### - Application de l'article 50 :

##### **Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Conformément à l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **32 651 362 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à : **91 973 365 DT (B)**

$$(A) / (B) = 0,36 \text{ Inférieur à } 3$$

##### **Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : **15 246 443 DT (C)**

$$(C) / (B) = 0,17 \text{ Inférieur à } 1,5$$

**L'article 50 est donc respecté.**

#### - Application de l'article 51 :

##### **Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres, au 31 décembre 2020.

**L'article 51 est respecté.**

#### - Application de l'article 52 :

##### **Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi 2016-48**

Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement financier au sens de l'article au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2019, à : **23 133 890 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **91 973 365 DT (B)**

$$(A) / (B) = 0.25 \text{ Supérieur à } 0.25$$

A ce titre un dépassement a été identifié au 31 Décembre 2020 pour un montant de 140 549 DT.

Par conséquent, tout dépassement enregistré par rapport à l'une des normes prévues au niveau des articles 50, 51 et 52 est ajouté avec une pondération de 300% au total des risques encourus au titre des risques de crédit



**L'article 52 n'est pas respecté.**

- **Application de l'article 9 :**

**Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter au moins 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2020 à : **91 973 365 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31 décembre 2020 à : **64 726 521 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 5 juin 2018 s'élève à : **678 954 318 DT (C)**

**(A) / (C) = 13,54 %**

**(B) / (C) = 9,53 %**

**L'article 9 est respecté.**

### **3.10. Litige ou arbitrage**

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

### **3.11. Politique sociale et effectif**

#### **Formation du personnel**

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière.
- La gestion des compétences.
- Le développement des connaissances dans les activités métiers.
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

En 2020, le personnel d'Hannibal Lease a participé à plusieurs séminaires de formation, organisés par l'APBT et par des cabinets de formation privés.

Par ailleurs, Hannibal Lease organise périodiquement des séances de formation en interne pour initier ses cadres et agents aux différentes problématiques liées au risque, contrôle et éthique professionnelle outre les formations destinées à développer les compétences métiers et les connaissances légales, réglementaires et technologique de l'ensemble du personnel.

#### **Avantages sociaux**

Le personnel d'Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie.
- Prime de scolarité.
- Prime pour mariage et de Aid El Kebir.
- Tickets Restaurant.
- Assurance départ à la retraite.

Par ailleurs, Hannibal Lease prend en charge plusieurs activités sportives et culturelles d'un grand nombre du personnel.

### Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 129 personnes au 31/12/2020, avec un taux d'encadrement de 84,5%.

	2018	2019	2020
Cadres	82	77	79
Maîtrises	25	24	30
Exécutions	26	28	20
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>129</b>	<b>129</b>

### 3.12. Politique d'investissement

Hannibal Lease prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2021-2026, conformément au tableau suivant :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Terrain						
Immeubles						
Matériel de Transport	250 000	300 000	350 000	400 000	450 000	500 000
Matériel et Mobilier de Bureau	100 000	100 000	150 000	200 000	250 000	300 000
Matériel Informatique	200 000	200 000	250 000	300 000	350 000	400 000
Installations Générales						
Immobilisations en cours						
<b>Total des investissements en Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>550 000</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>

### Investissements en immobilisations financières

Les prises de participation pour dégrèvement fiscal se détaillent comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Prises de participation	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000

### 3.13. Analyse SWOT

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ;</li><li>✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (84,5% en 2020).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Société ayant la notation la plus faible ;</li><li>✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ;</li><li>✓ Rentabilité faible comparativement au secteur.</li></ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ;</li><li>✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ;</li><li>✓ Conjuncture économique morose.</li></ul>

## CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

### 4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2020

#### 4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-18
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>628 717 428</b>	<b>702 210 800</b>	<b>823 405 099</b>
Encours financiers	568 705 745	641 799 071	783 090 744
Impayés	60 732 435	62 551 653	43 546 355
Intérêts à recevoir sur contrats	1 437 285	-	-
Intérêts échus différés	(3 291 872)	(2 847 531)	(3 262 665)
Valeurs à l'encaissement	1 133 835	707 608	30 665
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>2 442 951</b>	<b>5 696 392</b>	<b>10 056 966</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>631 160 379</b>	<b>707 907 192</b>	<b>833 462 065</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(9 509 038)	(8 536 105)	(8 306 684)
Provisions pour dépréciation des impayés	(27 415 026)	(21 078 606)	(16 006 393)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)	(3 795 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 402 644)	(3 182 415)	(2 189 658)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>585 072 547</b>	<b>672 070 786</b>	<b>803 076 049</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<u><u>647 495 463</u></u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	196 877 766
- Relocations	19 341 609
- Consolidations	126 354
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(268 456 752)
- Relocations	(11 327 110)
- Cessions à la valeur résiduelle	(273 139)
- Cessions anticipées	(12 635 494)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<u><u>571 148 696</u></u>

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Créance à plus de cinq ans		5 934 592	6 400 823
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		356 027 928	394 527 970
- Créance à moins d'un an		285 577 019	320 227 092
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<u>647 539 539</u>	<u>721 155 885</u>
- Revenus à plus de cinq ans		964 082	870 334
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		48 647 648	46 034 204
- Revenus à moins d'un an		53 360 936	52 845 719
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<u>102 972 667</u>	<u>99 750 257</u>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 254 225	5 286 442
- Contrats suspendus	<b>(4)</b>	18 884 647	15 107 000
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	2 442 951	5 696 392
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<u><u>571 148 696</u></u>	<u><u>647 495 463</u></u>

L'analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

L'analyse par secteur d'activité :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Bâtiment et travaux publics	81 266 050	105 802 661
- Industrie	71 480 534	85 803 406
- Tourisme	86 581 217	98 283 648
- Commerce et services	257 466 352	278 469 176
- Agriculture	74 354 543	79 136 571
<u>Total</u>	<u><u>571 148 696</u></u>	<u><u>647 495 463</u></u>

L'analyse par type de matériel :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Equipements	49 662 426	68 400 246
- Matériel roulant	420 925 426	458 569 253
- Matériel spécifique	69 728 950	84 550 950
<u>Sous Total</u>	<u>540 316 801</u>	<u>611 520 449</u>
- Immobilier	30 831 895	35 975 013
<u>Total</u>	<u><u>571 148 696</u></u>	<u><u>647 495 463</u></u>

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>36 692 410</b>	<b>41 860 630</b>
Inférieur à 1 mois	11 434 727	12 553 031
Entre 1 à 3 mois	10 264 691	13 814 405
Entre 3 à 6 mois	2 515 583	6 146 042
Entre 6 mois et 1 année	4 904 175	7 174 503
Supérieur à 1 année	7 573 234	2 172 649
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>24 040 025</b>	<b>20 691 023</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u><u>60 732 435</u></u></b>	<b><u><u>62 551 653</u></u></b>

#### 4.1.2 Portefeuille titres de placement

En DT	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-18
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323	1 422 343
- Titres SICAV	-	-	118 420
- Certificats de dépôts	27 000 000	-	-
<b>Total brut</b>	<b>28 317 347</b>	<b>1 449 323</b>	<b>1 540 762</b>
- Provisions pour dépréciations des actions	(131 127)	(609 944)	(370 040)
<b>Total net</b>	<b>28 186 220</b>	<b>839 379</b>	<b>1 170 723</b>

Au 31/12/2020, le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cout moyen de décembre	Provision	Pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,867	(81 338)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,303		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,463	(26 812)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,479		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	4,112	(22 977)	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,500		0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>(131 127)</b>	

#### 4.1.3 Portefeuille d'investissement

	31-déc-20	31-déc-19	31-déc-18
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 778 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>	<b>9 359 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2020 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Cout d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b><u>% détention</u></b>	<b><u>Nombre d'actions ou parts sociales</u></b>	<b><u>Valeur nominale</u></b>	<b><u>Cout unitaire d'acquisition</u></b>	<b><u>Montant Total</u></b>	<b><u>Date de souscription</u></b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<b><u>Total</u></b>					<b><u>2 581 112</u></b>	

#### 4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2020

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	645 377	53 520	-	-	-	698 897	560 527	59 791	-	-	620 318	-	78 579
Logiciels en cours		25 742	8 551	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 357 661</b>	<b>62 071</b>	-	-	-	<b>1 419 732</b>	<b>560 527</b>	<b>59 791</b>	-	-	<b>620 318</b>	-	<b>799 414</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	2 630 526	13 926	7 855 654	-	-	10 500 106	1 187 360	188 033	-	-	1 375 393	-	9 124 713
Matériel de transport	20,0%	994 222	452 489	-	(393 819)	-	1 052 892	655 210	174 673	(388 672)	-	441 212	-	611 680
Equipements de bureau	10,0%	737 265	402 699	-	-	-	1 139 964	598 605	41 997	-	-	640 602	-	499 362
Matériel informatique	33,3%	796 666	42 548	41 675	-	-	880 889	634 812	99 917	-	-	734 729	-	146 160
Installations générales	10,0%	747 557	104 371	1 891 394	-	(206 666)	2 536 657	529 136	85 027	-	(201 249)	412 914	-	2 123 743
Autres matériels	10,0%	45 886	57 044	-	-	-	102 930	43 191	2 022	-	-	45 213	-	57 717
Immobilisations en cours		10 924 606	1 472 770	(9 188 061)	-	-	3 209 314	-	-	-	-	-	-	3 209 314
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		326 171	407 366	(600 662)	-	-	132 875	-	-	-	-	-	-	132 875
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>23 123 038</b>	<b>2 953 214</b>	-	<b>(393 819)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>25 475 768</b>	<b>3 648 315</b>	<b>591 669</b>	<b>(388 672)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>3 650 063</b>	<b>250 000</b>	<b>21 575 704</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>24 480 699</b>	<b>3 015 285</b>	-	<b>(393 819)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>26 895 499</b>	<b>4 208 842</b>	<b>651 460</b>	<b>(388 672)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>4 270 382</b>	<b>250 000</b>	<b>22 375 118</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## 4.2 Patrimoine de la société au 30/06/2021

### 4.2.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-20
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>590 768 445</b>	<b>666 240 606</b>	<b>628 717 428</b>
Encours financiers	525 219 276	579 145 195	568 705 745
Impayés	65 611 961	83 335 071	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats	2 015 291	5 642 000	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 739 028)	(1 898 082)	(3 291 872)
Valeurs à l'encaissement	660 945	16 423	1 133 835
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>9 106 945</b>	<b>10 736 311</b>	<b>2 442 951</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>599 875 390</b>	<b>676 976 918</b>	<b>631 160 379</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(12 990 344)	(9 592 808)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 204 357)	(28 087 721)	(27 415 026)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 114 307)	(4 987 235)	(4 402 644)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>543 805 259</b>	<b>631 269 873</b>	<b>585 072 547</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

#### Solde au 31 décembre 2020

**571 148 696**

#### Addition de la période

- Investissements	112 765 965
- Relocations	10 577 825
- Consolidations	29 592

#### Retraits de la période

- Remboursement du capital	(142 492 657)
- Relocations	(8 262 305)
- Cessions à la valeur résiduelle	(172 435)
- Cessions anticipées	(9 268 460)

#### Solde au 30 juin 2021

**534 326 221**

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Créance à plus de cinq ans		3 975 876	5 581 829	5 934 592
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		331 818 341	334 265 931	356 027 928
- Créance à moins d'un an		266 389 990	288 746 599	285 577 019
Paiement minimaux sur contrats actifs	<b>(1)</b>	<b>602 184 206</b>	<b>628 594 359</b>	<b>647 539 539</b>
- Revenus à plus de cinq ans		653 275	644 103	964 082
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		46 110 259	39 845 263	48 647 648
- Revenus à moins d'un an		52 516 104	51 868 409	53 360 936
Total des produits financiers non acquis	<b>(2)</b>	<b>99 279 639</b>	<b>92 357 775</b>	<b>102 972 667</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 273 199	4 842 097	5 254 225
- Contrats suspendus ordinaires	<b>(4)</b>	-	11 209 803	-
- Contrats suspendus contentieux	<b>(5)</b>	17 041 509	26 856 711	18 884 647
- Contrats en cours	<b>(6)</b>	9 106 945	10 736 311	2 442 951
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)+(6)</b>	<b>534 326 221</b>	<b>589 881 506</b>	<b>571 148 696</b>



#### 4.2.2 Portefeuille titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

En DT	30-juin-21	30-juin-20	31-déc-20
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323	1 317 347
- Titres SICAV	125 651	-	-
- Certificats de dépôts	-	5 500 000	27 000 000
<b>Total brut</b>	<b>1 442 998</b>	<b>6 949 323</b>	<b>28 317 347</b>
- Provisions pour dépréciations des actions	(142 216)	(467 637)	(131 127)
<b>Total net</b>	<b>1 300 782</b>	<b>6 481 685</b>	<b>28 186 220</b>

Au 30/06/2021, le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,720	92 997	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,150	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,900	34 159	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,700	-	0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	5,330	15 061	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	62,000	-	0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>142 216</b>	

#### 4.2.3 Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	* 2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341	** 2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b><u>% détention</u></b>	<b><u>Nombre d'actions ou parts sociales</u></b>	<b><u>Valeur nominale</u></b>	<b><u>Coût unitaire d'acquisition</u></b>	<b><u>Montant Total</u></b>	<b><u>Date de souscription</u></b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	40,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<b><u>Total</u></b>					<b><u>2 581 112</u></b>	

#### 4.2.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 30 juin 2021

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	698 897	-	-	-	-	698 897	620 318	25 319	-	-	645 637	-	53 260
Logiciels en cours		34 293	-	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 419 732</b>	-	-	-	-	<b>1 419 732</b>	<b>620 318</b>	<b>25 319</b>	-	-	<b>645 637</b>	-	<b>774 095</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	32 144	-	-	-	10 532 250	1 375 393	233 945	-	-	1 609 338	-	8 922 912
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	128 823	-	2 100	-	1 179 615	441 212	93 626	2 100	-	532 738	-	646 877
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	45 225	-	-	-	1 185 189	640 602	30 196	-	-	670 798	-	514 391
Matériel informatique	33,3%	880 889	14 350	-	-	97 700	797 539	734 729	52 726	-	97 647	689 808	-	107 731
Installations générales	10,0%	2 536 657	83 470	-	-	-	2 620 127	412 914	118 600	-	-	531 514	-	2 088 614
Autres matériels	10,0%	102 930	-	-	-	-	102 930	45 213	3 045	-	-	48 258	-	54 672
Immobilisations en cours		3 209 314	93 041	29 401	-	-	3 331 756	-	-	-	-	-	-	3 331 756
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	5 891	(29 401)	-	-	109 366	-	-	-	-	-	-	109 366
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>25 475 768</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>25 778 913</b>	<b>3 650 063</b>	<b>532 138</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 082 455</b>	<b>250 000</b>	<b>21 446 458</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>26 895 499</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>27 198 645</b>	<b>4 270 382</b>	<b>557 457</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 728 092</b>	<b>250 000</b>	<b>22 220 553</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

**4.2.5 Etat des acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2021**

	<b>Acquisitions (en DT)</b>	<b>Cessions (en DT)</b>
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>1 190 647</b>	<b>1 004 819</b>
Terrain		
Immeubles	819 948	
Matériel de Transport	42 000	
Matériel et Mobilier de Bureau	25 242	
Matériel Informatique	13 799	
Installations Générales	233 709	
Immobilisations en cours	32 178	936 147
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations	23 771	68 672
<b>Total Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>1 190 647</b>	<b>1 004 819</b>
Immobilisations Financières	-	-
<b>Total</b>	<b>1 190 647</b>	<b>1 004 819</b>

#### 4.3 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2020, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :**

L'état des engagements hors bilan qui fait figurer la valeur des biens donnés en leasing, parmi les engagements reçus. Il est à signaler à ce niveau, que ce traitement n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 33 de la NCT 41 relative aux contrats de location qui indiquent que « Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location ».

Le traitement adopté par la société, constitue une double prise en compte des actifs donnés en leasing en bilan et en hors bilan.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur l'effet du rachat de la société de ses propres actions sur le cours boursier et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres.
  
- Une note portant sur les actions rachetées, ou détenues par des filiales ou des entreprises associées, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31/12/2021 et suivants.**

#### 4.3.1 Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		<b>31 Décembre 2020</b>	<b>31 Décembre 2019</b>	<b>31 Décembre 2018</b>
<b>ACTIFS</b>				
	<u>Notes</u>			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	19 346 396	23 003 296	6 623 944
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	585 072 547	672 070 786	803 076 049
Portefeuille-titres de placement	6	28 186 220	839 379	1 170 723
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953	9 359 953
Valeurs Immobilisées	8	22 375 118	20 021 856	17 682 801
Autres actifs	9	6 792 746	5 779 037	5 537 279
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>672 532 980</u></b>	<b><u>732 474 307</u></b>	<b><u>843 450 749</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
	Notes			
Concours bancaires		-	22 551 679	24 046 031
Dettes envers la clientèle	10	6 870 947	7 375 719	5 429 583
Emprunts et dettes rattachées	11	526 037 704	544 101 084	672 854 774
Fournisseurs et comptes rattachés	12	63 400 056	74 543 711	53 076 211
Autres passifs	13	9 290 926	12 805 980	14 442 635
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>605 599 633</u></b>	<b><u>661 378 172</u></b>	<b><u>769 849 235</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		55 000 000	40 180 000	40 180 000
Réserves		8 902 071	8 575 590	6 594 530
Prime d'émission		-	13 996 000	13 996 000
Actions propres		(403 879)	(389 349)	(316 197)
Résultats reportés		7 426 598	8 664 341	8 599 143
Résultat de l'exercice		(3 991 443)	69 552	4 548 039
<b>Total des capitaux propres</b>	14	<b><u>66 933 347</u></b>	<b><u>71 096 134</u></b>	<b><u>73 601 514</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>672 532 980</u></b>	<b><u>732 474 307</u></b>	<b><u>843 450 749</u></b>

#### 4.3.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

En DT

	<b>31 Décembre <u>2020</u></b>	<b>31 Décembre <u>2019</u></b>	<b>31 Décembre <u>2018</u></b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>110 118 269</b>	<b>80 659 500</b>	<b>97 379 009</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	26 906 218	25 668 222	15 754 249
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	83 212 051	54 991 278	81 624 760
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 175 231 071</b>	<b>1 355 176 236</b>	<b>1 641 358 945</b>
Cautions Reçues	423 883 522	479 112 389	588 786 252
Garanties Reçues	1 306 570	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	102 972 667	99 750 257	122 633 955
Valeurs des biens, objet de leasing	647 068 312	775 977 020	929 602 167
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>80 834 238</b>	<b>38 919 042</b>	<b>15 272 384</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	79 900 000	38 400 000	15 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	934 238	519 042	272 384

### 4.3.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	67 760 255	74 879 231	83 880 509
Intérêts et charges assimilées	16	(51 464 874)	(57 938 440)	(62 957 465)
Produits des placements	17	976 994	564 361	262 047
Autres produits d'exploitation	18	35 037	33 368	31 779
<b>Produits nets</b>		<u>17 307 412</u>	<u>17 538 520</u>	<u>21 216 869</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	19	8 121 023	7 729 526	7 650 182
Dotations aux amortissements	20	651 460	585 182	592 145
Autres charges d'exploitation	21	3 605 478	3 637 692	3 880 805
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>12 377 961</u>	<u>11 952 400</u>	<u>12 123 132</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>4 929 451</u>	<u>5 586 121</u>	<u>9 093 737</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	9 031 197	4 457 633	2 398 290
Dotations nettes aux autres provisions	23	(352 686)	481 297	355 207
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>(3 749 060)</u>	<u>647 190</u>	<u>6 340 240</u>
Autres pertes ordinaires	24	(344 850)	(406 787)	(5 186)
Autres gains ordinaires	25	284 876	172 620	31 150
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>(3 809 034)</u>	<u>413 023</u>	<u>6 366 204</u>
Impôts sur les bénéfices	26	(159 032)	(316 355)	(1 590 895)
Contribution sociale de solidarité	26	(300)	(27 116)	(45 454)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>(3 968 365)</u>	<u>69 552</u>	<u>4 729 855</u>
Contribution conjoncturelle	26	(23 077)	-	(181 817)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<u>(3 991 443)</u>	<u>69 552</u>	<u>4 548 039</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>(0,365)</b>	<b>0,006</b>	<b>0,572</b>



#### 4.3.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	27	399 647 846	490 473 460	517 051 573
Décaissements pour financement de contrats de leasing	28	(241 638 174)	(232 737 170)	(499 423 498)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(13 155 197)	(11 978 466)	(13 282 630)
Intérêts payés	30	(53 601 824)	(58 927 013)	(59 542 073)
Impôts et taxes payés	31	(26 007 193)	(35 824 816)	(3 270 010)
Autres flux liés à l'exploitation	33	(26 071 913)	(390 403)	1 362 440
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>39 173 545</u>	<u>150 615 591</u>	<u>(57 104 197)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(2 963 841)	(2 828 403)	(4 465 180)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	261 000	189 992	6 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 000 000)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	780 000	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(2 702 841)</u>	<u>(3 858 411)</u>	<u>(4 458 660)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	14	(50 599)	(73 151)	(202 444)
Dividendes et autres distributions	34	(120 745)	(2 501 760)	(3 955 601)
Encaissements provenant des emprunts	11	822 500 000	1 376 532 000	1 502 972 000
Remboursements d'emprunts	11	(839 904 580)	(1 502 840 567)	(1 444 387 868)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(17 575 924)</u>	<u>(128 883 477)</u>	<u>55 130 462</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>18 894 780</u>	<u>17 873 703</u>	<u>(6 432 395)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	451 616	(17 422 087)	(10 989 692)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	19 346 396	451 616	(17 422 087)

#### 4.3.5 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

PRODUITS			
	Décembre	Décembre	Décembre
	2020	2019	2018
Intérêts de leasing	65 606 263	71 640 460	80 279 482
Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348	1 628 918
Variation des produits réservés	(1 220 229)	(992 757)	(494 132)
Produits accessoires	2 099 107	2 391 179	2 466 240
Autres produits d'exploitation	35 037	33 368	31 779
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>67 795 291</b>	<b>74 912 599</b>	<b>83 912 288</b>
Marge commerciale (PNB)	16 330 418	16 974 159	20 954 823
Produits des placements	976 994	564 361	262 047
<b>Sous total</b>	<b>17 307 412</b>	<b>17 538 520</b>	<b>21 216 869</b>
Excédent brut d'exploitation	5 580 911	6 171 302	9 685 882
Reprises sur provisions :			
- Suite au recouvrement des créances	2 283 426	1 912 776	1 915 959
- pour titres de participation	487 405	-	-
- des comptes d'actifs	-	-	-
- collectives	-	844 000	-
Autres produits ordinaires	284 876	172 620	31 151
<b>Sous total</b>	<b>8 636 618</b>	<b>9 100 697</b>	<b>11 663 554</b>
Résultat des activités ordinaires	(3 968 365)	69 552	4 729 856
<b>Sous total</b>	<b>(3 968 365)</b>	<b>69 552</b>	<b>4 729 856</b>

CHARGES			
	Décembre	Décembre	Décembre
	2020	2019	2018
Intérêts et charges assimilés	51 464 874	57 938 440	62 957 465
<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>51 464 874</b>	<b>57 938 440</b>	<b>62 957 465</b>
Autres charges d'exploitation	3 605 478	3 637 692	3 880 805
Charges de personnel	8 121 023	7 729 526	7 650 182
<b>Sous total</b>	<b>11 726 501</b>	<b>11 367 218</b>	<b>11 530 987</b>
Dotations aux amortissements et aux résorptions	651 460	585 182	592 145
Dotations aux provisions :			
- Pour dépréciation des créances	9 592 779	7 214 409	3 549 249
- Collectives	1 721 844	-	765 000
- Pour dépréciation des titres	-	239 904	61 043
- Pour risques et charges	126 000	241 392	323 862
- Pour autres actifs	130	-	864
Autres pertes ordinaires	344 850	406 787	5 186
Impôts sur les bénéfices	159 032	316 355	1 590 895
Contribution sociale de solidarité	300	27 116	45 454
<b>Sous total</b>	<b>12 604 983</b>	<b>9 031 146</b>	<b>6 933 698</b>
Contribution conjoncturelle	23 077	-	181 817
<b>Sous total</b>	<b>23 077</b>	<b>-</b>	<b>181 817</b>

SOLDES			
	Décembre	Décembre	Décembre
	2020	2019	2018
Marge commerciale (PNB)	16 330 418	16 974 159	20 954 823
Excédent brut d'exploitation	5 580 911	6 171 302	9 685 882
Résultat des activités ordinaires	(3 968 365)	69 552	4 729 856
Résultat net	(3 991 443)	69 552	4 548 039

### 4.3.6 Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

#### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

##### *1-1 Présentation générale*

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2020, à 55.000.000 Dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal**

### *1-2-1 Impôt sur les sociétés :*

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### *1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2020, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

### **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### ***3-1 Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### ***3-2 Unité monétaire***

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### ***3-3 Sommaire des principales méthodes comptables***

##### ***3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### *3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
  - a. Agences de location de voitures ;
  - b. Agences de voyage ;
  - c. Agriculture ;
  - d. Autres industries ;
  - e. Autres Services ;
  - f. BTP ;
  - g. Commerce ;
  - h. Industries Agroalimentaires ;
  - i. Industries mécaniques et électriques ;
  - j. Industries pharmaceutiques ;
  - k. Oléifacteurs ;
  - l. Promotion immobilière ;
  - m. Santé ;
  - n. Télécom et TIC ;
  - o. Tourisme.
  
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements } 0 \text{ et } 1 \text{ de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$



Avec :

- TM<sub>gi</sub> (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM<sub>gi</sub> (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM<sub>gi</sub> : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>.

### 3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ<sub>gi</sub> » suivants :

Groupe de contreparties	Δ <sub>gi</sub>
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	4,50%
Autres industries	3,25%
Autres services	2,50%
BTP	3,25%
Commerce	1,00%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	4,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	7,50%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TP<sub>gi</sub> (N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM<sub>gi</sub>

Il est à noter que les TP<sub>gi</sub> historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM<sub>gi</sub> » observés durant les années antérieures, HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR<sub>gi</sub> » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2021-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### - **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### *3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

### *3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangère, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### *3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### *3-3-9 Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisés par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### *3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

## **3-4 Impact de la pandémie COVID-19**

L'année 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels, relatives à la période allant du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par la circulaire de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020. Cette période de report a été prolongée jusqu'à fin septembre 2021 par la circulaire de la BCT n°2020-21 du 30 décembre 2020.

A ce titre, Hannibal Lease a reçu 3.572 demandes de rééchelonnement pour un encours global de 312.097 KDT, dont 2.126 demandes traitées et totalisant un montant de 181.467 KDT, représentant 31,90% de l'encours financier.

Les échéances en intérêts non encore perçus qui s'élèvent à 1.437 KDT sont constatées en produits au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Cette crise sanitaire ainsi que les mesures de protection et de soutien prises par les autorités pour y faire face (confinement, fermeture des frontières, report d'échéances, etc.), ont eu des répercussions négatives sur la situation financière et les performances de la société durant l'année 2020 et sur ses perspectives pour les prochains exercices. Néanmoins, il n'existe aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation surtout qu'elle a su gérer son activité par télétravail durant la période de confinement général.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

### ***3-5 Faits saillants***

Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

**NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités**

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques	19 345 402	23 002 220
- Caisses	994	1 076
<b><u>Total</u></b>	<b><u>19 346 396</u></b>	<b><u>23 003 296</u></b>

**NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>628 717 428</b>	<b>702 210 800</b>
Encours financiers	568 705 745	641 799 071
Impayés	60 732 435	62 551 653
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	1 437 285	-
Intérêts échus différés	(3 291 872)	(2 847 531)
Valeurs à l'encaissement	1 133 835	707 608
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>2 442 951</b>	<b>5 696 392</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>631 160 379</u></b>	<b><u>707 907 192</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(9 509 038)	(8 536 105)
Provisions pour dépréciation des impayés	(27 415 026)	(21 078 606)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 402 644)	(3 182 415)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>585 072 547</u></b>	<b><u>672 070 786</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b><u>647 495 463</u></b>
<b><u>Addition de la période</u></b>	
- Investissements	196 877 766
- Relocations	19 341 609
- Consolidations	126 354
<b><u>Retraits de la période</u></b>	
- Remboursement du capital	(268 456 752)
- Relocations	(11 327 110)
- Cessions à la valeur résiduelle	(273 139)
- Cessions anticipées	(12 635 494)
<b><u>Solde au 31 décembre 2020</u></b>	<b><u>571 148 696</u></b>

## 5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Créance à plus de cinq ans	5 934 592	6 400 823
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans	356 027 928	394 527 970
- Créance à moins d'un an	285 577 019	320 227 092
<b>Paielement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>647 539 539</b>	<b>721 155 885</b>
- Revenus à plus de cinq ans	964 082	870 334
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans	48 647 648	46 034 204
- Revenus à moins d'un an	53 360 936	52 845 719
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>102 972 667</b>	<b>99 750 257</b>
- Valeurs résiduelles	5 254 225	5 286 442
- Contrats suspendus	18 884 647	15 107 000
- Contrats en cours	2 442 951	5 696 392
<b><u>Encours financiers des contrats de leasing</u></b>	<b><u>571 148 696</u></b>	<b><u>647 495 463</u></b>

## 5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

### 5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Bâtiment et travaux publics	81 266 050	105 802 661
- Industrie	71 480 534	85 803 406
- Tourisme	86 581 217	98 283 648
- Commerce et services	257 466 352	278 469 176
- Agriculture	74 354 543	79 136 571
	<b><u>571 148 696</u></b>	<b><u>647 495 463</u></b>

### 5.2.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Equipements	49 662 426	68 400 246
- Matériel roulant	420 925 426	458 569 253
- Matériel spécifique	69 728 950	84 550 950
<b><u>Sous Total</u></b>	<b><u>540 316 801</u></b>	<b><u>611 520 449</u></b>
- Immobilier	30 831 895	35 975 013
<b><u>Total</u></b>	<b><u>571 148 696</u></b>	<b><u>647 495 463</u></b>



### 5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>36 692 410</b>	<b>41 860 630</b>
Inférieur à 1 mois	11 434 727	12 553 031
Entre 1 à 3 mois	10 264 691	13 814 405
Entre 3 et 6 mois	2 515 583	6 146 042
Entre 6 mois et 1 année	4 904 175	7 174 503
Supérieur à 1 année	7 573 234	2 172 649
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>24 040 025</b>	<b>20 691 023</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>60 732 435</u></b>	<b><u>62 551 653</u></b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	412 948 284	122 614 632	7 666 656	7 459 172	18 017 001	568 705 745
Impayés	2 913 467	16 450 259	3 781 842	7 247 315	30 339 552	60 732 435
Contrats en instance de mise en force	2 442 951	-	-	-	-	2 442 951
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>418 304 701</b>	<b>139 064 891</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 488</b>	<b>48 356 553</b>	<b>631 881 131</b>
Avances reçues (*)	(6 372 687)	(26 173)	-	(134)	(465 952)	(6 864 947)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>411 932 015</b>	<b>139 038 718</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 353</b>	<b>47 890 601</b>	<b>625 016 184</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>25 138 688</b>	<b>1 767 530</b>	-	-	-	<b>26 906 218</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>437 070 703</b>	<b>140 806 248</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 353</b>	<b>47 890 601</b>	<b>651 922 403</b>
Produits réservés	-	-	(652 190)	(714 027)	(3 036 427)	(4 402 644)
Provisions sur encours financiers	-	-	(38 074)	(192 856)	(9 278 108)	(9 509 038)
Provisions sur impayés	-	-	(838 080)	(2 608 957)	(23 967 989)	(27 415 026)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 528 345)</b>	<b>(3 515 840)</b>	<b>(36 370 803)</b>	<b>(41 414 988)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>437 070 703</b>	<b>140 806 248</b>	<b>9 920 153</b>	<b>11 190 513</b>	<b>11 519 798</b>	<b>610 507 415</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,76%</b>	<b>2,26%</b>	<b>7,35%</b>	
			<b>11,36%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2019</b>			<b>8,06%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>13,35%</b>	<b>23,91%</b>	<b>75,95%</b>	
			<b>55,93%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019</b>			<b>56,05%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323
- Certificats de dépôts	27 000 000	-
<b>Total brut</b>	<b>28 317 347</b>	<b>1 449 323</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(131 127)	(609 944)
<b>Total net</b>	<b>28 186 220</b>	<b>839 379</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	Pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,867	(81 338)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,303		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,463	(26 812)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,479		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	4,112	(22 977)	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,500		0,100%
<b>Total</b>				1 317 347		(131 127)	

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2020 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	* 2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341	** 2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2020 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<b><u>Total</u></b>					<b><u>2 581 112</u></b>	

## Note 8: Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	645 377	53 520	-	-	-	698 897	560 527	59 791	-	-	620 318	-	78 579
Logiciels en cours		25 742	8 551	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 357 661</b>	<b>62 071</b>	-	-	-	<b>1 419 732</b>	<b>560 527</b>	<b>59 791</b>	-	-	<b>620 318</b>	-	<b>799 414</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	2 630 526	13 926	7 855 654	-	-	10 500 106	1 187 360	188 033	-	-	1 375 393	-	9 124 713
Matériel de transport	20,0%	994 222	452 489	-	(393 819)	-	1 052 892	655 210	174 673	(388 672)	-	441 212	-	611 680
Equipements de bureau	10,0%	737 265	402 699	-	-	-	1 139 964	598 605	41 997	-	-	640 602	-	499 362
Matériel informatique	33,3%	796 666	42 548	41 675	-	-	880 889	634 812	99 917	-	-	734 729	-	146 160
Installations générales	10,0%	747 557	104 371	1 891 394	-	(206 666)	2 536 657	529 136	85 027	-	(201 249)	412 914	-	2 123 743
Autres matériels	10,0%	45 886	57 044	-	-	-	102 930	43 191	2 022	-	-	45 213	-	57 717
Immobilisations en cours		10 924 606	1 472 770	(9 188 061)	-	-	3 209 314	-	-	-	-	-	-	3 209 314
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		326 171	407 366	(600 662)	-	-	132 875	-	-	-	-	-	-	132 875
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>23 123 038</b>	<b>2 953 214</b>	-	<b>(393 819)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>25 475 768</b>	<b>3 648 315</b>	<b>591 669</b>	<b>(388 672)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>3 650 063</b>	<b>250 000</b>	<b>21 575 704</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>24 480 699</b>	<b>3 015 285</b>	-	<b>(393 819)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>26 895 499</b>	<b>4 208 842</b>	<b>651 460</b>	<b>(388 672)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>4 270 382</b>	<b>250 000</b>	<b>22 375 118</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Charges reportées	2 206 826	1 454 818
- Dépôts et cautionnements versés	53 200	54 800
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 615 206	1 351 142
- Personnel, avances et acomptes	34 191	41 140
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	1 426 054	1 121 053
- Etat, compte d'attente TVA	1 096 835	1 174 509
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	77 547	256 372
- Débiteurs divers	63 178	88 045
- Charges constatées d'avances	39 646	56 964
	<hr/>	<hr/>
<u>Total brut</u>	<u>6 962 834</u>	<u>5 948 995</u>
 <b>A déduire :</b>		
- Provisions	(170 089)	(169 958)
	<hr/>	<hr/>
<u>Montant net</u>	<u><u>6 792 746</u></u>	<u><u>5 779 037</u></u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567		675 567	-
Charges à répartir	33%	158 279	210 000	368 279	158 279	-	158 279	210 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	6 729 088	1 346 725	8 075 813	5 274 270	804 716	6 078 986	1 996 826
<b>TOTAUX</b>		<b>7 562 934</b>	<b>1 556 725</b>	<b>9 119 659</b>	<b>6 108 116</b>	<b>804 716</b>	<b>6 912 833</b>	<b>2 206 826</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir.

Cette dernière rubrique (charges à répartir) englobe les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale .

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 804.716 figure parmi les charges financières.

#### NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 864 947	7 369 719
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u><b>6 870 947</b></u>	<u><b>7 375 719</b></u>

#### NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques locales	191 465 371	176 070 125
- Banques étrangères	37 055 299	45 916 125
- Emprunts obligataires	241 163 680	207 425 680
- Certificats de dépôt	37 500 000	29 000 000
- Certificats de leasing	6 000 000	71 250 000
<u>Total emprunts</u>	<u><b>513 184 350</b></u>	<u><b>529 661 930</b></u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 210 337	2 452 706
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	930 634	1 272 518
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 018 917	10 661 840
- Intérêts courus sur certificats de leasing	194 250	432 459
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(500 784)	(380 369)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>12 853 354</u>	<u>14 439 154</u>
<u><b>Total</b></u>	<u><b>526 037 704</b></u>	<u><b>544 101 084</b></u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :



## NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

### TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETEAU 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u></b>											
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	-	Remboursement après une période de 30 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	46 250 000	169 750 000	(216 000 000)	-	-	-	-	-	-
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	-	Remboursement après une période de 30 jours de la date de souscription de chaque certificat	25 000 000	130 000 000	(155 000 000)	-	-	-	-	-	-
Certificats de Best Lease	6 000 000	Remboursement après 90 jours ou 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	18 000 000	(12 000 000)	-	-	6 000 000	-	-	6 000 000
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>71 250 000</b>	<b>317 750 000</b>	<b>(383 000 000)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
Certificats de dépôt	37 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	29 000 000	233 500 000	(225 000 000)	-	-	-	37 500 000	-	37 500 000
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>29 000 000</b>	<b>233 500 000</b>	<b>(225 000 000)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 500 000</b>	<b>37 500 000</b>
<b><u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u></b>			<b>100 250 000</b>	<b>551 250 000</b>	<b>(608 000 000)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43 500 000</b>	<b>43 500 000</b>
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 288 000	-	(2 644 000)	-	-	-	2 644 000	-	2 644 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	5 152 000	-	(2 576 000)	-	-	-	2 576 000	-	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 520 000	-	(6 000 000)	-	-	-	7 520 000	3 760 000	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	12 794 000	-	(5 000 000)	-	-	-	7 794 000	3 897 000	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	25 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	17 332 000	9 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	8 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	27 122 000	-	(8 000 000)	-	-	-	19 122 000	11 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	18 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	14 000 000	10 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	21 621 680	-	(5 000 000)	-	-	-	16 621 680	11 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	37 706 000	-	(2 294 000)	-	-	-	35 412 000	27 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	17 390 000	-	(2 610 000)	-	-	-	14 780 000	10 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	15 500 000	-	(1 138 000)	-	-	-	14 362 000	13 224 000	1 138 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	-	40 000 000	-	-	-	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	-	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	30 000 000	-
<b><u>Total des emprunts obligataires</u></b>			<b>207 425 680</b>	<b>85 000 000</b>	<b>(51 262 000)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>241 163 680</b>	<b>175 148 680</b>

**TABLEAUX DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	3 141 074	-	(856 633)	-	-	-	2 284 441	1 427 808	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	10 666 667	-	(1 333 333)	-	-	-	9 333 334	8 000 000	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	7 555 556	-	(888 889)	-	-	-	6 666 667	5 777 778	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 571 429	-	(428 571)	-	-	-	2 142 858	1 714 286	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	21 981 400	-	(6 280 400)	977 670	(50 163)	(507)	16 628 000	10 228 000	6 400 000
<b><u>Total des crédits des banques étrangères</u></b>			45 916 125	-	(9 787 826)	977 670	(50 163)	(507)	37 055 299	27 147 872	9 907 427
<b><u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u></b>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	1 428 571	-	(714 286)	-	-	-	714 286	-	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	111 111	-	(111 111)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	222 222	-	(222 222)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	349 458	-	(349 458)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 472	-	(183 472)	-	-	-	-	-	-
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(600 000)	-	-	-	-	-	-
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 433	-	(183 433)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	181 803	-	(181 803)	-	-	-	-	-	-
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	362 357	-	(362 357)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	284 116	-	(284 116)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(600 000)	-	-	-	150 000	-	150 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	600 000	-	(400 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(631 579)	-	-	-	157 895	-	157 895
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(800 000)	-	-	-	400 000	-	400 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	376 594	-	(376 594)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(631 579)	-	-	-	157 895	-	157 895
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(750 000)	-	-	-	450 000	-	450 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 194 505	-	(1 061 998)	-	-	-	1 132 506	-	1 132 506
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(2 000 000)	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	400 000	-	(200 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 750 000	-	(1 000 000)	-	-	-	750 000	-	750 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	947 368	-	(631 579)	-	-	-	315 789	-	315 789
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	884 209	-	(426 462)	-	-	-	457 747	-	457 747
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 325 260	-	(638 953)	-	-	-	686 307	-	686 307

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 328 598	-	(640 562)	-	-	-	688 035	-	688 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	883 344	-	(426 111)	-	-	-	457 233	-	457 233
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 105 263	-	(1 052 632)	-	-	-	1 052 632	-	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(1 031 897)	-	-	-	1 697 542	1 110 741	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(1 031 897)	-	-	-	1 697 542	1 110 741	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 208 714	-	(1 427 595)	-	-	-	2 781 119	1 543 056	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 500 000	1 000 000	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 650 000	-	(750 000)	-	-	-	900 000	300 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 994 961	-	(1 015 890)	-	-	-	1 979 071	881 018	1 098 053
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 790 094	-	(606 030)	-	-	-	1 184 063	527 639	656 424
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 800 000	-	(600 000)	-	-	-	1 200 000	600 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	11 912 331	-	(4 049 933)	-	-	-	7 862 398	3 495 869	4 366 529
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	3 333 333	-	(3 333 333)	-	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 225 814	-	(994 178)	-	-	-	2 231 636	1 158 457	1 073 179
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	5 500 000	-	(2 000 000)	-	-	-	3 500 000	1 500 000	2 000 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 741 889	-	(950 751)	-	-	-	2 791 139	1 749 617	1 041 522
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 741 252	-	(552 907)	-	-	-	3 188 345	2 584 622	603 723
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 742 089	-	(551 566)	-	-	-	3 190 523	2 587 615	602 907
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 416 666	-	(333 334)	-	-	-	2 083 333	1 749 999	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	2 250 000	1 250 000	1 000 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	784 926	-	(197 530)	-	-	-	587 397	369 441	217 956
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 662 950	-	(385 588)	-	-	-	1 277 362	851 902	425 461
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	818 457	-	(205 986)	-	-	-	612 471	385 205	227 267
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	7 500 000	-	(7 500 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	857 135	-	(215 723)	-	-	-	641 412	403 403	238 009
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2020-2024)	7 000 000	-	(1 105 157)	-	-	-	5 894 843	4 655 773	1 239 070
ABC 15 MDT (2019)	15 000 000	Trimestriellement (2020)	15 000 000	-	(15 000 000)	-	-	-	-	-	-
CTIBANK 106 MDT (2019)	50 000 000	Crédit relais	50 000 000	-	(50 000 000)	-	-	-	-	-	-
ABC 13,750 MDT (2020)	13 750 000	Crédit relais	-	13 750 000	(750 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
CTIBANK 62,7 MDT (2020)	62 500 000	Crédit relais	-	62 700 000	(50 500 000)	-	-	-	12 200 000	-	12 200 000
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	(750 000)	-	-	-	4 250 000	3 250 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	(500 000)	-	-	-	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2021-2025)	-	42 500 000	-	-	-	-	42 500 000	34 267 132	8 232 868
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	-	479 130	(53 237)	-	-	-	425 893	212 945	212 948
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	-	307 189	(34 133)	-	-	-	273 056	136 524	136 532
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	-	303 296	(33 700)	-	-	-	269 596	134 796	134 800
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	-	292 184	(32 465)	-	-	-	259 719	129 859	129 860
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	-	285 317	(34 239)	-	-	-	251 078	114 119	136 959
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	-	2 500 000	(185 773)	-	-	-	2 314 227	1 529 741	784 486
BT 0,306 995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	-	306 995	(34 111)	-	-	-	272 884	136 440	136 444
BIAT 40MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	40 000 000	(2 000 000)	-	-	-	38 000 000	30 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 000 (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2022)	-	930 000	(46 500)	-	-	-	883 500	697 500	186 000
BT 0,325 889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	-	325 889	(36 210)	-	-	-	289 679	144 839	144 840
BIAT 2,6MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	2 600 000	(130 000)	-	-	-	2 470 000	1 950 000	520 000
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	-	2 500 000	(184 782)	-	-	-	2 315 218	1 530 338	784 881
BIAT 0,361 000 (2020)	361 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	361 000	-	-	-	-	361 000	285 000	76 000
BIAT 0,855 000 (2020)	855 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	855 000	-	-	-	-	855 000	675 000	180 000
BIAT 1,250MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	1 250 000	-	-	-	-	1 250 000	986 842	263 158
BIAT 0,750 000 (2020)	750 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	750 000	-	-	-	-	750 000	592 105	157 895
BIAT 3,254MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	3 254 000	-	-	-	-	3 254 000	2 568 947	685 053
<b>Total des crédits des banques locales</b>			176 070 125	186 250 000	(170 854 754)	-	-	-	191 465 371	112 657 224	78 808 147
<b>Total général</b>			529 661 930	822 500 000	(839 904 580)	977 670	(50 163)	(507)	513 184 350	314 953 776	198 230 574

## NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	386 886	586 141
<u>Sous total</u>	<u>386 886</u>	<u>586 141</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	242 798	172 341
- Fournisseurs, Assurances décennales	85 164	104 176
<u>Sous total</u>	<u>327 962</u>	<u>276 518</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	337 345	502 528
- Effets à payer	62 340 033	73 170 693
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>62 685 208</u>	<u>73 681 051</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u><u>63 400 056</u></u>	<u><u>74 543 711</u></u>

## NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Personnel, rémunérations dues	1 733	1 533
- Personnel, provisions pour congés payés	254 117	215 541
- Etat, retenues sur salaires	175 093	195 984
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	545 546	506 671
- Etat, retenues sur TVA	10 888	63 200
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	38 091	46 727
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	3 750	-
- Etat, TVA à payer	1 630 717	1 670 806
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 26)	5 000	-
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 26)	300	27 116
- Etat, autres impôts et taxes à payer	115 975	221 876
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	14 034	6 467
- Dettes fiscales	3 894 068	6 301 709
- CNSS	383 312	450 745
- CAVIS	54 205	74 142
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	41 255	38 916
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63
- Créditeurs divers	362 431	479 224
- Prestataires Assurances	60 811	18 181
- Diverses Charges à payer	833 121	819 155
- Ecart de conversion	50 163	977 670
- Provisions pour risques et charges	816 254	690 254
<u>Total</u>	<u><u>9 290 926</u></u>	<u><u>12 805 980</u></u>

## NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Capital social	(A)	55 000 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	3 930 605	3 493 910
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		72 956	193 701
- Primes d'émission		-	13 996 000
- Actions propres	(D)	(403 879)	(389 349)
- Complément d'apport		10 532	-
- Résultats reportés		7 426 598	8 664 341
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u></b>	(E)	<b><u>70 924 790</u></b>	<b><u>71 026 582</u></b>
Résultat de l'exercice (1)		(3 991 443)	69 552
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	(F)	<b><u>66 933 347</u></b>	<b><u>71 096 134</u></b>
Nombre d'actions (2)	(C)	10 945 962	10 951 047
Résultat par action (1) / (2)		(0,365)	0,006

(A) L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevés sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease sera porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease sera ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2019	51 061	389 349
Achats de la période	12 575	50 599
Annulation de la période	(9 320)	(46 600)
Complément d'apport	-	10 532
Solde au 31 décembre 2020	54 316	403 879

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2020, 0,50% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 3.563.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	2 887 979
- Résultats reportés	675 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES  
AU 31 DECEMBRE 2020**

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	-	4 548 039	73 601 514
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)			600 000				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000			1 860 680			(4 548 039)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018						(2 410 800)				(2 410 800)
Rachat d'actions propres							(73 151)			(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres						15 318				15 318
Prélèvement sur fonds social					(106 299)					(106 299)
Résultat de l'exercice 2019									69 553	69 553
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 553	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 553)	-
Augmentation du caipital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du caipital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 599	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347

## NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Intérêts de leasing	65 606 263	71 640 460
- Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348
- Prélouer	116 025	162 707
- Frais de dossier	419 820	416 621
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	425 753	618 103
- Frais de rejet	1 137 510	1 193 748
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>68 980 483</u></b>	<b><u>75 871 987</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	694 595	461 037
Intérêts de retard antérieurs	69 429	78 522
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 885 030)	(1 458 493)
Intérêts de retard	(99 223)	(73 823)
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b><u>(1 220 229)</u></b>	<b><u>(992 757)</u></b>
<b><u>Total des intérêts et des produits de leasing</u></b>	<b><u>67 760 255</u></b>	<b><u>74 879 231</u></b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	626 692 070	773 817 223
. A la fin de la période	549 821 098	626 692 070
. Moyenne (A)	588 256 584	700 254 647
- Intérêts de la période (B)	65 606 263	71 640 460
- Taux moyen (B)/(A)	11,15%	10,23%



## NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	17 351 788	19 098 307
- Intérêts des crédits des banques locales	19 366 724	19 520 148
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 433 933	2 724 457
- Intérêts des autres opérations de financement	9 027 718	13 181 675
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	804 716	1 048 522
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b><u>48 984 880</u></b>	<b><u>55 573 109</u></b>
- Intérêts des comptes courants	1 894 296	2 424 891
- Autres charges financières	585 698	(59 560)
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>2 479 994</u></b>	<b><u>2 365 331</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>51 464 874</u></b>	<b><u>57 938 440</u></b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	529 661 930	657 381 347
. A la fin de l'exercice	513 184 350	529 661 930
. Moyenne	521 423 140	593 521 638
- Taux moyen (A) / (B)	9,39%	9,36%

## NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes	631 427	157 332
- Plus values sur cession des titres de participation	-	180 000
- Plus values sur cession des titres SICAV	11 328	2 729
- Revenus des comptes créditeurs	256 855	175 229
- Moins values sur cession des titres cotés	(216 669)	-
- Revenus des certificats de dépôt	429 777	22 847
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(161 974)	-
- Revenus des comptes courants associés	22 500	22 475
- Jetons de présences reçus des filiales	3 750	3 750
<b><u>Total</u></b>	<b><u>976 994</u></b>	<b><u>564 361</u></b>

## NOTE 18 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits locatifs	35 037	33 368
<b><u>Total</u></b>	<b><u>35 037</u></b>	<b><u>33 368</u></b>

## NOTE 19 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Salaires et complément de salaires	6 376 834	6 082 270
- Cotisations de sécurité sociale	1 136 741	1 233 352
- Autres charges sociales	607 448	413 903
<u>Total</u>	<u><b>8 121 023</b></u>	<u><b>7 729 526</b></u>

## NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	59 791	79 117
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	591 669	437 966
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	68 099
<u>Total</u>	<u><b>651 460</b></u>	<u><b>585 182</b></u>

## NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Achat de matières et fournitures	372 261	327 875
<u>Total des achats</u>	<u>372 261</u>	<u>327 875</u>
- Locations	470 663	495 231
- Entretiens et réparations	82 667	66 610
- Primes d'assurances	204 226	198 362
- Etudes, recherches et services extérieurs	491	-
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>758 047</u>	<u>760 203</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	472 078	444 574
- Publicités, publications, relations publiques	212 129	299 150
- Déplacements, missions et réceptions	126 909	164 603
- Frais postaux et de télécommunications	291 597	259 360
- Services bancaires et assimilés	451 228	508 683
- Autres	353 346	296 347
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 907 287</u>	<u>1 972 717</u>
- Jetons de présence	112 500	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	25 000
- Rémunération du Comité de risques	25 000	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>162 500</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	183 039	193 394
- T.C.L	157 393	174 295
- Droits d'enregistrement et de timbres	52 238	28 107
- Autres impôts et taxes	12 713	18 601
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>405 384</u>	<u>414 397</u>
<u>Total général</u>	<u><b>3 605 478</b></u>	<u><b>3 637 692</b></u>

## NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux provisions pour risque sur la clientèle	9 592 779	7 214 409
- Dotations aux provisions collectives	1 721 844	-
- Reprises de provisions collectives	-	(844 000)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 283 426)	(1 912 776)
<u>Total</u>	<u><b>9 031 197</b></u>	<u><b>4 457 633</b></u>

## NOTE 23 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	131	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	8 588	239 904
- Dotations aux provisions pour risques et charges	126 000	241 392
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(487 405)	-
<u>Total</u>	<u><b>(352 686)</b></u>	<u><b>481 297</b></u>

## NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Apurement de compte	-	15 545
- Pénalités	339 416	391 142
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	8
- Mise en rebut d'immobilisations	5 417	-
- Autres pertes ordinaires	17	91
<u>Total</u>	<u><b>344 850</b></u>	<u><b>406 787</b></u>

## NOTE 25 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	255 853	172 542
- Rstourne TFP	28 996	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	27	78
<u>Total</u>	<u><b>284 876</b></u>	<u><b>172 620</b></u>

## NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>Résultat comptable</b>	<b>(3 991 443)</b>	<b>69 552</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	11 314 623	7 214 409
- Dotations aux provisions pour risques et charges	126 000	241 392
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	131	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	8 588	239 904
- Reprises sur provisions fiscales	2 283 426	1 912 776
- Provisions fiscales 2017/2016 pour affaires en cours	4 353 448	3 671 755
- Retenue à la source libératoire	161 974	-
- Impôt sur les sociétés	159 032	316 355
- Contribution conjonctuelle	23 077	-
- Contribution sociale de solidarité	300	27 116
- Diverses charges non déductibles	371 038	406 787
<b>A déduire</b>		
- Reprises sur provisions comptables	2 283 426	1 912 776
- Provisions fiscales 2017/2016 pour affaires en cours	4 353 448	3 671 755
- Produits des placements ayant subis une RS libératoire	417 962	-
- Dividendes	-	157 332
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<u><b>7 755 358</b></u>	<u><b>8 358 185</b></u>
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	11 314 623	7 214 409
Provisions pour dépréciation de titres cotés	8 588	239 904
<b>Bénéfice fiscal</b>	<u><b>(3 567 853)</b></u>	<u><b>903 871</b></u>
<b>Impôt sur les sociétés au taux de 35% (minimum d'impôt 0,2% du CA TTC)</b>	<u><b>159 032</b></u>	<u><b>316 355</b></u>
<b>A imputer</b>		
- Report d'impôt au titre de l'exercice précédent	1 121 053	488 692
- Acomptes provisionnels payés	-	903 752
- Retenues à la source	464 032	44 964
<b>Impôt à payer (Report d'impôt)</b>	<u><b>(1 426 054)</b></u>	<u><b>(1 121 053)</b></u>
<b>Contribution conjonctuelle</b>	<u><b>23 077</b></u>	<u><b>-</b></u>
<b>Contribution sociale de solidarité</b>	<u><b>300</b></u>	<u><b>27 116</b></u>

**NOTE 27 : Encaissements reçus des clients**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	62 551 653	43 546 355
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(60 732 435)	(62 551 653)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	707 608	30 665
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(1 133 835)	(707 608)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 10	(7 369 719)	(5 423 583)
- Clients avances et comptes reçus en fin de période	+ Note 10	6 864 947	7 369 719
- Dépôts et cautionnement reçus en début de période	- Note 10	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnement reçus en fin de période	+ Note 10	6 000	6 000
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 4	-	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 4	(1 437 285)	-
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(2 847 531)	(3 262 665)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	3 291 872	2 847 531
- TVA collectée		57 434 844	70 699 138
- TVA collectée sur avances et acomptes		77 674	(308 417)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 15	334 063 015	420 070 712
- Autres produits d'exploitation	+ Note 15	3 409 257	4 264 896
- Consolidation	- Note 4	(126 354)	-
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(8 014 499)	(2 917 585)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	273 139	383 144
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	12 635 494	16 432 812
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u><b>399 647 846</b></u>	<u><b>490 473 460</b></u>

**NOTE 28 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 12	73 681 051	52 291 064
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 12	(62 685 208)	(73 681 051)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	196 877 766	216 676 376
- TVA sur Investissements	+	33 768 315	37 450 782
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 13	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 13	(3 750)	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u><b>241 638 174</b></u>	<u><b>232 737 170</b></u>

## NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(41 140)	(32 671)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	34 191	41 140
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(54 800)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	53 200	54 800
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(56 964)	(59 501)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	39 646	56 964
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 12	586 141	553 822
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 12	(386 886)	(586 141)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 13	1 533	921
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 13	(1 733)	(1 533)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 13	215 541	200 165
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 13	(254 117)	(215 541)
- Personnel, autres charges à payer en début de période		-	400 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période		-	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 13	195 984	158 251
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 13	(175 093)	(195 984)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 13	506 671	295 199
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 13	(545 546)	(506 671)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 13	450 745	391 830
- C.N.S.S en fin de période	- Note 13	(383 312)	(450 745)
- CAVIS en début de période	+ Note 13	74 142	56 437
- CAVIS en fin de période	- Note 13	(54 205)	(74 142)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 13	38 916	37 674
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 13	(41 255)	(38 916)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 13	819 155	752 637
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 13	(833 121)	(819 155)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		548 000	385 200
- Remboursements sur prêts au personnel		(283 935)	(330 741)
- TVA, payée sur biens et services		1 172 322	992 449
- Charges de personnel	+ Note 19	8 121 023	7 729 526
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21	3 605 478	3 637 692
- Impôts et taxes	- Note 21	(405 384)	(414 397)
- Charges à répartir	+ Note 9	210 000	-
		<u>13 155 197</u>	<u>11 978 466</u>

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

**NOTE 30 : Intérêts payés**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	1 346 725	530 926
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 13	46 727	85 443
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 13	(38 091)	(46 727)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 11	10 661 840	11 049 454
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 11	(10 018 917)	(10 661 840)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 11	3 725 223	4 382 501
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 11	(3 140 971)	(3 725 223)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 11	(380 369)	(846 249)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 11	500 784	380 369
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 11	432 459	887 721
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 11	(194 250)	(432 459)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 16	51 464 874	57 938 440
- Différence de change sur emprunts	Note 11	507	433 180
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 16	(804 716)	(1 048 522)
		<u>53 601 824</u>	<u>58 927 013</u>

Intérêts payés

**NOTE 31 : Impôts et taxes payés**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 121 053)	(488 692)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 426 054	1 121 053
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 13	-	181 817
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 13	(5 000)	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 13	27 116	45 454
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 13	(300)	(27 116)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période		-	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période		-	-
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 13	63 200	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 13	(10 888)	(63 200)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 13	221 876	205 884
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 13	(115 975)	(221 876)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 13	6 467	6 005
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 13	(14 034)	(6 467)
- TVA payée		22 534 296	33 593 735
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 13	6 301 709	7 140 113
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 13	(3 894 068)	(6 301 709)
- Impôts et taxes	+ Note 21	405 384	414 397
- Contribution conjoncturelle	+ Note 26	23 077	-
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 26	300	27 116
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 26	159 032	316 355
		<u><b>26 007 193</b></u>	<u><b>35 824 816</b></u>

**NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	62 071	780 734
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	2 953 214	2 092 862
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 12	276 518	231 325
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 12	(327 962)	(276 518)
		<u><b>2 963 841</b></u>	<u><b>2 828 403</b></u>



**NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	5 148	17 458
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	5 417	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 24	-	(8)
- Perte suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 24	(5 417)	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 25	255 853	172 542
		<u><b>261 000</b></u>	<u><b>189 992</b></u>

**NOTE 34 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes		-	2 410 800
- Dividendes sur actions propres		-	(15 318)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 13	63	41
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 13	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 14	120 745	106 299
		<u><b>120 745</b></u>	<u><b>2 501 760</b></u>

**NOTE 35 : Autres flux liés à l'exploitation**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	256 372	350 179
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(77 547)	(256 372)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	88 045	64 599
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(63 178)	(88 045)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 449 323	1 540 762
- Placements en fin de période	- Note 6	(28 317 347)	(1 449 323)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 13	(479 224)	(641 837)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 13	362 431	479 224
- Prestataires assurances en début de période	- Note 13	(18 181)	(385 432)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 13	60 811	18 181
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 17	642 755	160 061
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 17	(216 669)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 17	550 908	224 301
- Autres gains ordinaires	+ Note 25	29 023	78
- Autres pertes ordinaires	- Note 24	(339 433)	(406 779)
		<u>(26 071 913)</u>	<u>(390 403)</u>
	<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		

## **Note 36 : Informations sur les parties liées :**

### **Engagement Leasing**

#### **AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2020, HL a mis en force 45 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 4 278 824 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 24 767 655 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 1 514 856 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 13 483 406 dinars.

#### **NIDA SA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 198 609 dinars

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 4 211 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 28 370 dinars.

#### **Société Financière Tunisienne**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 12 303 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2020, à 101 658 dinars.

#### **ECLAIR PRYM TUNISIE**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 320 106 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 852 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 2 dinars.

#### **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 24 492 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 227 938 dinars.

#### **UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 146 528 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 3 878 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 27 088 dinars.

#### **STE INVESTMENT TRUST TUNISIA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 19 658 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 196 197 dinars.

#### **STE HERMES CONSEIL**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 2 813 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 22 886 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève 25 185 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 172 165 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON», ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD», ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA», ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 2 842 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 23 820 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

En 2020, HL a mis en force un contrat au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, pour une valeur de 146 174 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 avec de ladite société s'élève à 22 453 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 134 060 dinars.

## **Certificats de dépôt**

### **Société Immobilière ECHARIFA**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 21 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève 9.252 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 58.500.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 30 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 476.427 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

### **Société Immobilière AL KADRIA**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 novembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 21.212 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 1er janvier 2020 au 25 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 290.267 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

### **EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 28 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.770 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 28 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 152.221 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.500.000 DT.

### **LES BATIMENTS MODERNES**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 8 décembre 2019 au 13 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.602 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 7.000.000 DT, durant la période allant du 7 janvier 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 60.171 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

#### CAPITAL ACT SEED FUND

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2019 au 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.313 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2020 au 16 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.337 DT

#### Mr Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 avril 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 68.288 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

#### Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE» dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 6 octobre 2020 au 25 décembre 2020, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 11.232 DT.

#### Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 21 décembre 2019 et échéant le 20 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.747 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 10.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2020 au 2 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 115.818 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

#### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 20 octobre 2019 et échéant le 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 30.990 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 17 avril 2020 au 12 avril 2021, à des taux variants entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 72.768 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

### Mr Ali Sabri ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 47.011 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 18 février 2020 au 23 janvier 2021, à des taux variants entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 264.914 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

### Avance en compte courant associés

Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 22 500 dinars.

### Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2019 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 267 740 DT.

### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2020 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

### Convention de pilotage

Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 20.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations.

### Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020
Rémunérations brutes	290 000	-	249 000	-	-	-
Charges sociales	8 210	1 819	63 240	12 354	-	-
Avantage en nature	20 521	-	27 816	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>TOTAL</b>	<b>318 731</b>	<b>1 819</b>	<b>340 056</b>	<b>12 354</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

**NOTE 37 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.



**4.3.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2020**

**4.3.7.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2020**

**Note complémentaire à l'état des engagements hors bilan :**

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques						
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	83 212 051	83 212 051				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	26 906 218	26 632 681		273 537		
<b>TOTAL</b>	<b>110 118 269</b>	<b>109 844 732</b>		<b>273 537</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	423 883 522	423 883 522				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	1 306 570	1 306 570				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	102 972 667	101 050 016		1 922 651		
<b>Total</b>	<b>528 162 759</b>	<b>526 240 108</b>		<b>1 922 651</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	79 900 000	79 900 000				
*Effets escomptés et non échus	934 238	934 238				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>80 834 238</b>	<b>80 834 238</b>				

**Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers individuels, survenus entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui :**

Les états financiers ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, et à la date d'aujourd'hui la société n'a relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**Note complémentaire à la note 3-4 « Impact de la Pandémie COVID-19 » :**

Hannibal Lease n'est pas concernée par l'avis du CNC du 30 Décembre 2020 vu que :

Tous les contrats rééchelonnés ont été réalisés sur la base de la signature d'avenants aux contrats initiaux et faisant ressortir les produits de chaque période au niveau des nouveaux échéanciers.

Impact quantitatif de la pandémie covid-19 sur l'activité et la situation financière de la société Hannibal Lease :

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

**Note complémentaire à la note 3-5 « Faits saillants » :**

Hannibal Lease a déposé, en date du 27 Mars 2020, auprès de la Banque Centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Dans ce cadre, plusieurs réunions et discussions ont eu lieu et une demande de compléments d'information a été adressée à notre établissement en date du 04 Octobre 2021.

Hannibal Lease a présenté les documents et éclaircissements demandés. Toutefois, le plan d'affaires présenté ainsi que le modèle économique et la nature des opérations à exercer et les services à fournir n'ont pas encore été validés par la commission des agréments.

Le Business plan présenté au niveau du document de référence ne tient pas compte de l'impact de la transformation sur les performances de la société.

La transformation éventuelle d'Hannibal Lease en une banque digitale n'aura aucune incidence sur son activité principale, le leasing mobilier et immobilier et lui permettra de fournir d'autres services de banque digitale.

Le sort de la demande ne nous a pas encore été communiqué à cette date.

**Note complémentaire à la note 5 « analyses et classification des créances sur la clientèle » :**

Les engagements hors bilans sont pris en compte pour la détermination des engagements des classes B2, B3 et B4 sachant que le montant de ces engagements qui sont essentiellement des contrats de leasing en attente de mise en force est égal à zéro. Vu que la société n'accorde pas de financement additionnel pour des relations classées.

Hannibal Lease déduit les avances reçues des clients du total engagement client vu que tout montant encaissé ou avances reçues des clients sont des montants affectés à un engagement contractuel d'un contrat de leasing tels que des 1er loyers, des avances sur loyers à facturer ou des rachats anticipés de contrats en cours.

**Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille d'investissement » expliquant les raisons du dépassement du seuil de 20% pour les participations hors sociétés opérant dans le secteur financier :**

Nous tenons à vous informer que la société NIDA sa a une activité de leasing opérationnel immobilier. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet de loi est annoncé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

Le taux de participation dans la société Echarifa est en dépassement de 6,56% et a été dépassé dans le cadre d'une opération de réinvestissement exonéré. Cette situation sera régularisée afin de se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 au cours de l'exercice 2022.

#### **4.3.7.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2020**

##### **Note explicative relative aux conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.**

Toutes les conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2020 ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2020. Quant à la liste des parties liées ayant des liens avec un dirigeant de la société, ci-dessous les liens de chaque partie avec la société :

- STE STIAL SA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- STE BOISSONS DU CAP BON : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- CENTRALE LAITIERE DU NORD : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- Mme NADIA MEDDEB DJILANI : Conjoint du Directeur Général.

##### **Note explicative relative aux rémunérations des dirigeants :**

Le conseil d'administration a délégué au comité de rémunération de fixer la rémunération des dirigeants et ce lors de sa réunion du 17 mai 2017.

Hannibal Lease n'a pas révisé la rémunération des dirigeants depuis cette date et s'est engagée à se conformer aux dispositions de l'article 51 de la loi 2016-48. D'ailleurs, le Conseil d'Administration du 27 Avril 2021 a fixé la rémunération des dirigeants pour cet exercice.

##### **Note explicative relative aux avantages en nature alloués au directeur général :**

La société n'a mis à la disposition du directeur Général qu'une seule voiture.

##### **Note explicative relative à la comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes :**

La Direction Générale a décidé de ne pas couvrir la ligne de crédit BAD contre le risque de change, compte tenu de taux de change lors de son encaissement et de l'amélioration de la parité euro-dinars entre temps. Alors que le taux de couverture de Tunis Ré est élevé et la commission de couverture est exigée sur les échéances déjà payées et sur lesquelles on a réalisé des gains de change.

Ainsi, le remboursement du crédit est sur 4 ans dont la date de la dernière échéance est le 31/01/2023, et on a réalisé des gains de change sur les différentes échéances remboursées

##### **Note explicative sur les raisons de l'augmentation des ratios des actifs non performants et la baisse du ratio de couverture :**

L'augmentation du ratio des actifs non performants de 8,06% en 2019 à 11,36% en 2020, est expliquée d'une part par l'effondrement de pans entiers du secteur BTP/Transport du fait de retards de paiement de l'Etat sur les marchés publics d'infrastructure, la conjoncture économique morose et d'autre part la baisse du total des encours des crédits leasing au 31/12/2020.

La baisse du ratio de couverture au 31 décembre 2020 de 56,05% à 55,93% reflète l'effort de recouvrement, de provisionnement ainsi que la valeur importante des valeurs intrinsèques des immobilisations en leasing qui sont déduites des risques encourus de ces créances.

**Note explicative de la note 8 « Valeurs immobilisées » :**

- 1- Concernant la rubrique « logiciels en cours » : Il s'agit d'un logiciel en cours de développement.
- 2- Concernant la rubrique « terrain hors exploitation » totalement provisionnée :

Dans le cadre de recouvrement d'une créance totalement provisionnée, Hannibal Lease a acquis un terrain auprès d'une relation. Ce terrain a été provisionné pour ne pas constater une reprise de provision induite par la récupération d'un actif immobilier.

- 3- Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations : Il s'agit d'une avance pour l'acquisition d'un logiciel pour le besoin de l'exploitation.
- 4- Concernant la dotation aux amortissements au titre de la rubrique « immeubles » :

Il s'agit d'une rubrique regroupant plusieurs bâtiments d'Hannibal Lease, le taux retenu pour l'amortissement du siège social est de 4% et les autres bâtiments 5%. Le calcul se fait sur la base de la valeur brute. La date d'entrée effective en exploitation du siège social est le 01 Novembre 2020.

**Note explicative de la note 22 « Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées », explication des raisons qui font que la société n'a pas constaté de dotation aux provisions additionnelles au 31/12/2020 :**

La société n'a pas des dotations aux provisions additionnelles à constater au 31/12/2020, d'ailleurs, la provision additionnelle est constituée d'une provision sur une seule relation totalement décotée depuis 2018. Cette situation est expliquée par le fait qu'Hannibal Lease ne dispose pas de garanties hypothécaires sur des relations ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4, alors les provisions constatées conformément aux dispositions de la circulaire n°91-24 pour le recouvrement des actifs de la classe 4, sont calculées sur le risque net.

**Note explicative de la note 23 « Dotations nettes aux autres provisions » :**

Il s'agit d'une dotation constituée en contrepartie d'éventuels risques social et fiscal auxquels la société pourrait être exposée.

**Note explicative de la note 24 « autres pertes ordinaires » :**

Il s'agit d'une pénalité fiscale suite à une déclaration tardive de TVA.

**Note explicative portant sur les raisons de non comptabilisation d'une provision pour départ à la retraite :**

Hannibal Lease a souscrit un contrat d'assurance indemnité de départ à la retraite, de ce fait elle ne comptabilise pas de provisions de départ à la retraite.

**Note explicative relative à l'explication de l'écart relatif à la dotation additionnelle aux provisions collectives :**

Cette estimation de provisions collectives additionnelle a été communiqué dans les états financiers afin d'informer l'utilisateur de l'information financière concernant l'impact de la nouvelle circulaire de la banque Centrale de Tunisie 2021-01.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1). La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT (soit une dotation de provision de 1.722 KDT et une reprise de provision qui aurait dû être constatée d'un montant de 647 KDT. Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

#### 4.3.7.3 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2020

##### Etat des engagements hors bilan rectificatif

### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 Décembre 2020 (Exprimé en dinars)

	31 Décembre <u>2020</u>	-	31 Décembre <u>2019</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>110 118 269</b>		<b>80 659 500</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	26 906 218		25 668 222
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	83 212 051		54 991 278
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>528 162 759</b>		<b>579 199 216</b>
Cautions Reçues	423 883 522		479 112 389
Garanties Reçues	1 306 570		336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	102 972 667		99 750 257
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>80 834 238</b>		<b>38 919 042</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	79 900 000	*	38 400 000
Effets escomptés sur la clientèle	934 238		519 042

(\*) Soit l'équivalent de 12.000.000 €.

## Note rectificative des soldes intermédiaires de gestion :

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2020	Décembre 2019		Décembre 2020	Décembre 2019		Décembre 2020	Décembre 2019
Intérêts de leasing	65 606 263	71 640 460	Intérêts et charges assimilés	51 464 874	57 938 440			
Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348						
Variation des produits réservés	(1 220 229)	(992 757)						
Produits accessoires	2 099 107	2 391 179						
Autres produits d'exploitation	35 037	33 368						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>67 795 291</u>	<u>74 912 599</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>51 464 874</u>	<u>57 938 440</u>	<u>Marque commerciale (PNB)</u>	<u>16 330 418</u>	<u>16 974 159</u>
Marge commerciale (PNB)	16 330 418	16 974 159	Autres charges d'exploitation	3 200 094	3 223 295			
<u>Sous total</u>	<u>16 330 418</u>	<u>16 974 159</u>	<u>Sous total</u>	<u>3 200 094</u>	<u>3 223 295</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>13 130 324</u>	<u>13 750 863</u>
Valeur Ajoutée brute	13 130 324	13 750 863	Impôts et taxes	405 384	414 397			
Produits des placements	976 994	564 361	Charges de personnel	8 121 023	7 729 526			
<u>Sous total</u>	<u>14 107 318</u>	<u>14 315 224</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 526 407</u>	<u>8 143 923</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 580 911</u>	<u>6 171 301</u>
Excédent brut d'exploitation	5 580 911	6 171 301	Dotations aux amortissements et aux résorptions	651 460	585 182			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	2 283 426	1 912 776	- Pour dépréciation des créances	9 592 779	7 214 409			
- pour titres de participation	487 405	-	- Collectives	1 721 844	-			
- des comptes d'actifs	-	-	- Pour dépréciation des titres	8 588	239 904			
- collectives	-	844 000	- Pour risques et charges	126 000	241 392			
Autres produits ordinaires	284 876	172 620	- Pour autres actifs	130	-			
			Autres pertes ordinaires	344 850	406 787			
			Impôts sur les bénéfices	159 032	316 355			
			Contribution sociale de solidarité	300	27 116			
<u>Sous total</u>	<u>8 636 618</u>	<u>9 100 697</u>	<u>Sous total</u>	<u>12 604 983</u>	<u>9 031 145</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>(3 968 365)</u>	<u>69 552</u>
Résultat des activités ordinaires	(3 968 365)	69 552	Contribution conjoncturelle	23 077	-			
<u>Sous total</u>	<u>(3 968 365)</u>	<u>69 552</u>	<u>Sous total</u>	<u>23 077</u>	<u>0 000</u>	<u>Résultat net</u>	<u>(3 991 443)</u>	<u>69 552</u>

#### 4.3.8 Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/ 71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

#### **I- Rapport sur l'audit des états financiers**

##### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2021, font apparaître un total du bilan de 672.532.980 DT, un déficit de 3.991.443 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 19.346.396 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## Dépréciation des créances

### *Risque identifié*

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2020, les créances s'élèvent à 631.160 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 41.685 KDT et les agios réservés ont atteint 4.403 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

## **Paragraphes d'observations**

### **1- Impact de la pandémie COVID 19**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°3-4 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés aux reports des échéances.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.



## **2- Transformation en Banque Digitale**

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3-5 « Faits saillants », Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



**DELTA CONSULT**  
**Said MALLEK**



#### 4.3.9 Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 58.500.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 30 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 476.427 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 25 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 290.267 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 18 février 2020 au 23 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 264.914 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 28 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 152.221 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.500.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 7.000.000 DT, durant la période allant du 7 janvier 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 60.171 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

6- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2020 au 16 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.337 DT.

7- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 avril 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 68.288 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

8- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE» dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 6 octobre 2020 au 25 décembre 2020, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 11.232 DT.

9- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 10.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2020 au 2 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 115.818 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

10- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 17 avril 2020 au 12 avril 2021, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 72.768 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

1- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 22 500 dinars.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 21 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève 9.252 DT.

3- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 novembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 21.212 DT.

4- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 47.011 DT.

5- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 28 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.770 DT.

6- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 8 décembre 2019 au 13 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.602 DT.

7- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 21 décembre 2019 et échéant le 20 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.747 DT.

8- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2019 au 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.313 DT.

9- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 20 octobre 2019 et échéant le 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 30.990 DT.

10- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2020 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

11- Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 20.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2020, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2020.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020
Rémunérations brutes	290 000	-	249 000	-	-	-
Charges sociales	8 210	1 819	63 240	12 354	-	-
Avantage en nature	20 521	-	27 816	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>TOTAL</b>	<b>318 731</b>	<b>1 819</b>	<b>340 056</b>	<b>12 354</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 31 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT  
Said MALLEK





#### 4.3.10 Engagements financiers au 31 décembre 2020

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	8 000 000	8 000 000				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	83 212 051	83 212 051				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	26 906 218	29 632 681		273 537		
<b>TOTAL</b>	<b>118 118 269</b>	<b>117 844 732</b>		<b>273 537</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	423 883 522	423 883 522				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	1 306 570	1 306 570				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	102 972 667	101 050 016		1 922 651		
<b>h) Valeurs des biens, objet de Leasing</b>	647 068 312	629 731 398		17 336 914		
<b>Total</b>	<b>1 175 231 071</b>	<b>1 155 971 506</b>		<b>19 259 565</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	79 900 000	79 900 000				
*Effets escomptés et non échus	934 238	934 238				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>80 834 238</b>	<b>80 834 238</b>				

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

#### 4.3.11 Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2020

##### 4.3.11.1 Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2020

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2020
E.O 2013/2 TF	13 220 000	28/02/2021	7,35%	7 ANS avec 2 ans de grâce	2 644 000
E.O 2014/1 TF	12 880 000	30/10/2021	7,80%	7 ANS avec 2 ans de grâce	2 576 000
E.O 2015/1 TF	18 800 000	30/04/2022	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	7 520 000
E.O 2015 Sub TF	19 485 000	25/11/2022	7,92%	7 ANS avec 2 ans de grâce	7 794 000
E.O 2015/2 TF	14 670 000	28/03/2021	7,65%	5 ANS	2 934 000
E.O 2015/2 TF	23 330 000	28/03/2023	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	13 998 000
E.O 2015/2 TV	2 000 000	28/03/2021	TMM+2,35%	5 ANS	400 000
E.O 2016/1 TF	20 000 000	28/06/2021	7,65%	5 ANS	4 000 000
E.O 2016/2 TV	1 000 000	28/11/2021	TMM+2,35%	5 ANS	200 000
E.O 2016/2 TF 1	11 195 000	28/11/2021	7,65%	5 ANS	2 239 000
E.O 2016/2 TF 2	27 805 000	28/11/2023	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	16 683 000
E.O 2017/1 TV	1 000 000	10/02/2022	TMM+2,35%	5 ANS	400 000
E.O 2017/1 TF1	4 000 000	10/02/2022	7,65%	5 ANS	1 600 000
E.O 2017/1 TF2	15 000 000	10/02/2024	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	12 000 000
E.O 2017/2 TF1	8 445 800	10/07/2022	7,65%	5 ANS	3 378 320
E.O 2017/2 TF2	16 554 200	10/07/2024	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	13 243 360
E.O 2017/3 TF1	7 670 600	26/01/2023	8,00%	5 ANS	4 602 360
E.O 2017/3 TF2	28 530 000	26/01/2025	8,25%	7 ANS avec 2 ans de grâce	28 530 000
E.O 2017/3 TV	3 799 400	26/01/2023	TMM+2,4	5 ANS	2 279 640
E.O 2018 Sub TF1	4 250 000	28/05/2023	8,30%	5 ANS	2 550 000
E.O 2018 Sub TF2	6 950 000	28/05/2025	8,50%	7 ANS avec 2 ans de grâce	6 950 000
E.O 2018 Sub TV	8 800 000	28/05/2023	TMM+2,1%	5 ANS	5 280 000
E.O 2018/2 TF1	2 490 000	25/02/2024	11,15%	5 ANS	1 992 000
E.O 2018/2 TF2	9 810 000	25/02/2026	11,50%	7 ANS avec 2 ans de grâce	9 810 000
E.O 2018/2 TV	3 200 000	25/02/2024	TMM+3,5%	5 ANS	2 560 000
EO 2020-01	15 000 000	28/07/2025	11,25%	5 ANS	15 000 000
EO 2020-03 A	500 000	29/01/2026	10,3%	5 ANS	500 000
EO 2020-03 B	29 500 000	29/01/2026	10,3%	5 ANS	29 500 000
EO 2020/02 A	3 034 000	13/11/2025	10,6%	5 ANS	3 034 000
EO 2020/02 B	36 966 000	13/11/2025	10,6%	5 ANS	36 966 000
<b>Total</b>	<b>361 965 000</b>				<b>241 163 680</b>

#### 4.3.11.2 Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2020

Emprunts en DT	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2020
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>					
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	7%	Trimestriellement (2015-2021)	(2015-2021)	714 286
BT 3MDT (2016)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	150 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	200 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	500 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	157 895
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	400 000
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	157 895
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	450 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	1 132 506
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	TMM + 2,35%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	750 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	315 789
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	457 747
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	686 307
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	688 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	457 233
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	7,50%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 697 542
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	7,50%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 697 542
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	2 781 119
BT 5MDT (2017)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	900 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 979 071
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 184 063
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	TMM + 2,35%	Trimestriellement (2018-2022)	(2018-2022)	1 200 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	7 862 398
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2018-2022)	(2018-2022)	2 231 636
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	3 500 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	2 791 139
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2019-2025)	(2019-2025)	3 188 345
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2019-2025)	(2019-2025)	3 190 523
BT 3MDT (2018)	3 000 000	8,25%	Trimestriellement (2018-2027)	(2018-2027)	2 083 333
BT 5MDT (2018)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	2 250 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	587 397
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	1 277 362
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	612 471
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	641 412
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	TMM + 3,25%	Trimestriellement (2020-2024)	(2020-2024)	5 894 843
ABC 10MDT (2020)	10 000 000	TMM+3.25 %	Crédit relais	Crédit relais	10 000 000
ABC 3 MDT (2020)	3 000 000	TMM+1%	Crédit relais	Crédit relais	3 000 000
CITIBANK 62,7 MDT (2020)	50 000 000	TMM+1%	Crédit relais	Crédit relais	12 200 000
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	TMM+.5%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	4 250 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	4 500 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	10.5%	Mensuellement (2021-2025)	(2021-2025)	42 500 000
BT 0,479 130 (2020)	479 130	TMM+1	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	425 893
BT 0,307 189 (2020)	307 189	TMM+1	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	273 056
BT 0,303 296 (2020)	303 296	TMM+1	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	269 596
BT 0,292 184 (2020)	292 184	TMM+1	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	259 719
BT 0,285317 (2020)	285 317	TMM+1%	Mensuellement (2020-2022)	(2020-2022)	251 078
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	2 314 227
BT 0,306 995 (2020)	306 995	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	272 884
BIAT 40MDT (2020)	40 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	38 000 000
BIAT 0,930 000 (2020)	930 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2025)	883 500
BT 0,325 889 (2020)	325 889	TMM+1	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	289 679
BIAT 2,6MDT (2020)	2 600 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 470 000
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	TMM+1	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	2 315 218
BIAT 0,361 000 (2020)	361 000	TMM+3%	Trimestriellement (2021-2025)	(2021-2025)	361 000

BIAT 0,855 000 (2020)	855 000	TMM+3%	Trimestriellement (2021-2025)	(2021-2025)	855 000
BIAT 1,250MDT (2020)	1 250 000	TMM+3%	Trimestriellement (2021-2025)	(2021-2025)	1 250 000
BIAT 0,750 000 (2020)	750 000	TMM+3%	Trimestriellement (2021-2025)	(2021-2025)	750 000
BIAT 3,254MDT (2020)	3 254 000	TMM+3%	Trimestriellement (2021-2025)	(2021-2025)	3 254 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>					<b>191 465 371</b>
<b>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</b>					
BAD 4,996 (2013-2023)	4 996 434	4.72 %	Semestriellement (2016-2023)	(2016-2022)	1 784 441
BAD 1 MDT (2014-2024)	1 000 000	4.72 %	Semestriellement (2017-2024)	(2017-2024)	500 000
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2019-2026)	(2019-2026)	9 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2019-2028)	(2019-2028)	6 666 667
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	4.20 %	Semestriellement (2019-2027)	(2019-2027)	2 142 858
BAD 4 MEUR (2018)	13 292 000	4,0125%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	8 314 000
BAD 4 MEUR (2019)	13 442 000	3,8950%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	8 314 000
<b>SOUS TOTAL 2</b>					<b>37 055 299</b>
<b>Total</b>					<b>228 520 670</b>

#### 4.3.11.3 Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2020

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Encours 31/12/2020
<b>Certificat de leasing</b>			
BEST LEASE	6 000 000	11/03/2021	6 000 000
<b>Total certificat de leasing</b>	<b>6 000 000</b>		<b>6 000 000</b>
<b>Certificats de dépôt</b>			
IMMOBILIERE ECHARIFA	2 500 000	29/01/2021	2 500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	30/01/2021	500 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	1 000 000	13/01/2021	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	2 000 000	23/01/2021	2 000 000
LES BATIMENTS MODERNES	500 000	01/01/2021	500 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRA	1 000 000	11/01/2021	1 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRA	1 000 000	23/01/2021	1 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRA	1 000 000	25/01/2021	1 000 000
EURO-MED	500 000	22/01/2021	500 000
EURO-MED	1 000 000	28/01/2021	1 000 000
RIDHA RAFRAFI	1 000 000	30/10/2021	1 000 000
NADIA MEDDEB DJILANI	1 000 000	12/04/2021	1 000 000
STE NIDA SA	500 000	02/01/2021	500 000
STE PARTNER INVESTMENT	5 000 000	24/03/2021	5 000 000
STE PARTNER INVESTMENT	5 000 000	14/03/2021	5 000 000
STE PARTNER INVESTMENT	5 000 000	23/01/2021	5 000 000
REPRESENTATION INTERNATIONALE	1 000 000	18/01/2021	1 000 000
TUNISIAN SAUDI BANK	1 000 000	07/01/2021	1 000 000
ABDERRAZEK BEN AMMAR	500 000	24/01/2021	500 000
ABDERRAZEK BEN AMMAR	500 000	24/01/2021	500 000
ACROPOLE DU TOURISME ET HOTELLERIE	500 000	03/01/2021	500 000
DELTA SERVICES	500 000	13/01/2021	500 000
HEDI FRANCIS ISMAIL	500 000	25/06/2021	500 000
STE GROUPEMENT MILLENAIRE IMMOBILIER	500 000	05/01/2021	500 000
LEILA DITOURI EP FOURATI	1 000 000	05/01/2021	1 000 000
CARTE VIE	3 000 000	14/02/2021	3 000 000
<b>Total Certificats de dépôt</b>	<b>37 500 000</b>		<b>37 500 000</b>
<b>Total</b>			<b>43 500 000</b>

**4.3.12 Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire Subordonné « HL Subordonné 2021/01 »**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	10% et/ou TMM+3,25%
B	7 ans dont 2 années de grâce	10,1% et/ou TMM+3,5%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	%
<b>Catégorie A Fixe</b>				
SICAV	2	30 000	3 000 000	20%
Autre	1	90 000	9 000 000	60%
<b>Sous total</b>	<b>3</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>80%</b>
<b>Catégorie B Fixe</b>				
Autres	1	30 000	3 000 000	20%
<b>Sous Total</b>	<b>1</b>	<b>30 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>20%</b>
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>150 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>100%</b>

### 4.3.13 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre
	2020	2019	2018		2020	2019	2018		2020	2019	2018
Intérêts de leasing	65 606 263	71 640 460	80 279 482	Intérêts et charges assimilés	51 464 874	57 938 440	62 957 465				
Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348	1 628 918								
Variation des produits réservés	(1 220 229)	(992 757)	(494 132)								
Produits accessoires	2 099 107	2 391 179	2 466 240								
Autres produits d'exploitation	35 037	33 368	31 779								
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>67 795 291</b>	<b>74 912 599</b>	<b>83 912 288</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>51 464 874</b>	<b>57 938 440</b>	<b>62 957 465</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>16 330 418</b>	<b>16 974 159</b>	<b>20 954 823</b>
Marge commerciale (PNB)	16 330 418	16 974 159	20 954 823	Autres charges d'exploitation	3 605 478	3 637 692	3 880 805				
Produits des placements	976 994	564 361	262 047	Charges de personnel	8 121 023	7 729 526	7 650 182				
<b>Sous total</b>	<b>17 307 412</b>	<b>17 538 520</b>	<b>21 216 869</b>	<b>Sous total</b>	<b>11 726 501</b>	<b>11 367 218</b>	<b>11 530 987</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5 580 911</b>	<b>6 171 302</b>	<b>9 685 882</b>
Excédent brut d'exploitation	5 580 911	6 171 302	9 685 882	Dotations aux amortissements et aux résorptions	651 460	585 182	592 145				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	2 283 426	1 912 776	1 915 959	- Pour dépréciation des créances	9 592 779	7 214 409	3 549 249				
- pour titres de participation	487 405	-	552	- Collectives	1 721 844	-	765 000				
- des comptes d'actifs	-	-	30 010	- Pour dépréciation des titres	-	239 904	61 043				
- collectives	-	844 000	-	- Pour risques et charges	126 000	241 392	323 862				
Autres produits ordinaires	284 876	172 620	31 151	- Pour autres actifs	130	-	864				
<b>Sous total</b>	<b>8 636 618</b>	<b>91 006 698</b>	<b>11 663 554</b>	Autres pertes ordinaires	344 850	406 787					
Résultat des activités ordinaires	(3 968 365)	69 552	4 729 856	Impôts sur les bénéfices	159 032	316 355	5 186				
<b>Sous total</b>	<b>(3 968 365)</b>	<b>69 552</b>	<b>4 729 856</b>	Contribution sociale de solidarité	300	27 116	1 590 895				
				<b>Sous total</b>	<b>12 604 983</b>	<b>9 031 146</b>	<b>6 933 698</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(3 968 365)</b>	<b>69 552</b>	<b>4 729 856</b>
				Contribution conjoncturelle	23 077	-	181 817				
				<b>Sous total</b>	<b>23 077</b>	<b>-</b>	<b>181 817</b>	<b>Résultat net</b>	<b>(3 991 443)</b>	<b>69 552</b>	<b>4 548 039</b>

#### 4.3.14 Tableaux de mouvement des capitaux propres au 31/12/2020

En Dt

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	-	4 548 039	73 601 514
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)			600 000				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000			1 860 680			(4 548 039)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018						(2 410 800)				(2 410 800)
Rachat d'actions propres							(73 151)			(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres						15 318				15 318
Prélèvement sur fonds social					(106 299)					(106 299)
Résultat de l'exercice 2019									69 552	69 552
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 553)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 599	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347

#### 4.3.15 Affectation des résultats des trois derniers exercices

Désignation (en Dinars)	2020	2019	2018
Résultat Net	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Résultat reportés	7 426 598	8 664 341	9 199 143
Réserves légales	171 758	436 695	687 359
Réserves pour réinvestissements exonérés	0	0	2 000 000
Dividendes	0	0	2 410 800
Dotations au fond social	0	0	0
<b>Report à nouveau</b>	<b>3 263 397</b>	<b>8 297 198</b>	<b>8 649 023</b>

#### 4.3.16 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

Désignation (en Dinars)	2020	2019	2018
Revenus de leasing	67 760 255	74 879 231	83 880 509
Résultat d'exploitation	(3 749 060)	647 190	6 340 240
Capital social	55 000 000	40 180 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	8 036 000
Revenus de leasing par action	6,160	9,318	10,438
Résultat d'exploitation par action	-0,341	0,081	0,789

#### 4.3.17 Evolution du résultat net

Désignation (en Dinars)	2020	2019	2018
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(3 809 034)	413 023	6 366 204
Résultat net d'impôt	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Capital social	55 000 000	40 180 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	8 036 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	-0,346	0,051	0,792
Résultat net d'impôt par action	-0,363	0,009	0,566
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	-6,93%	1,03%	15,84%
Résultat net d'impôt / Capital social	-7,26%	0,17%	11,32%

#### 4.3.18 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation (en Dinars)	2020	2019	2018
Résultat net de l'exercice	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Dotations aux amortissements	651 460	585 182	592 145
Dotations nettes aux provisions	8 678 511	4 938 930	2 753 498
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>5 338 528</b>	<b>5 593 664</b>	<b>7 893 681</b>



#### 4.3.19 Evolution des dividendes

Désignation	2020	2019	2018
Résultat Net	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Montant global des dividendes	0	0	2 410 800
Capital social	55 000 000	40 180 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	8 036 000
Dividende par action	0,00	0,00	0,3
Date de mise en paiement	-	-	30/05/2019

#### 4.3.20 Indicateurs et ratios de gestion

##### a- Les indicateurs de gestion

	2020	2019	2018
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>			
Résultat de la période (1)	(3 991 443)	69 552	4 548 039
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	624 018 720	683 670 118	813 606 725
Portefeuille-titres de placement	28 186 220	839 379	1 170 723
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953	9 359 953
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	651 922 403	728 345 619	847 024 730
Fonds propres (avant résultat net) (3)	70 924 790	71 026 582	69 053 476
Capitaux propres avant affectation	66 933 347	71 096 134	73 601 515
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	585 072 547	672 070 786	803 076 049
Créance classées (4)	74 045 452	58 672 412	44 160 573
Produits réservés (5)	4 402 644	3 182 415	2 189 658
Total provisions (6)	37 012 344	29 702 991	24 401 357
Emprunts et ressources spéciales (7)	526 037 704	544 101 084	672 854 774
Dettes envers la clientèle	6 870 947	7 375 719	5 429 583
Total bilan	672 532 980	732 474 307	843 450 749
Charges de personnel	8 121 023	7 729 526	7 650 182
Dotations nettes aux provisions	8 678 511	4 938 930	2 753 498
Intérêts et produits assimilés de leasing	67 760 255	74 879 231	83 880 509
Charges financières (8)	51 464 874	57 938 440	62 957 465
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions sur créances)	12 377 961	11 952 400	12 123 132
Produits nets	17 307 412	17 538 520	21 216 869

## b- Les ratios de gestion

	2020	2019	2018
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,88%	9,75%	8,15%
Taux de créance classées(4)/(2)	11,36%	8,06%	5,21%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	55,93%	56,05%	60,21%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	11,87%	8,58%	5,43%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT (*)	13,54%	12,33%	13,56%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	46,92%	44,07%	36,06%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	24,40%	24,69%	30,73%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	71,52%	68,15%	57,14%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	50,14%	28,16%	12,98%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	10,55%	9,70%	8,19%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,22%	74,28%	79,77%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	87,00%	91,75%	95,21%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) /Créances sur clientèle, opérations de leasing	91,08%	82,06%	84,46%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	-5,63%	0,10%	6,59%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	-0,59%	0,01%	0,54%
Résultat net/ Produits nets	-23,06%	0,40%	21,44%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	11,58%	11,14%	10,44%
Produits nets/ Total bilan	2,57%	2,39%	2,52%

(\*) Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.4 Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur en ce qui concerne :**

- La détention par la société de participations qui dépassent le seuil de 20% dans le capital de sociétés qui n'exercent pas dans le domaine financier et ce, contrairement aux dispositions de l'article 75 de loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.
- L'état des engagements hors bilan qui fait figurer la valeur des biens donnés en leasing, parmi les engagements reçus. Il est à signaler à ce niveau, que ce traitement n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 33 de la NCT 41 relative aux contrats de location qui indiquent que « Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location ».

Le traitement adopté par la société, constitue une double prise en compte des actifs donnés en leasing en bilan et en hors bilan.

- La présentation des créances clients du groupe n'est pas faite conformément aux dispositions du système comptables des entreprises. En effet, les créances de la société filiale figurent au niveau de la rubrique « autres actifs » et non au niveau de la rubrique « créances sur la clientèle ». Il en est de même pour les dettes fournisseurs de ladite société : elles figurent au niveau de la rubrique « autres passifs » et non au niveau de la rubrique « dettes envers la clientèle ».

Par ailleurs les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note sur les participations dans les entreprises associées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 36 relative aux participations dans des entreprises associées portant sur :
  - La quote-part dans les éventualités et engagements en capital d'une entreprise associée pour laquelle la société est éventuellement responsable.
  - Les éventualités qui proviennent du fait que la société est solidairement responsable de tous les passifs de l'entreprise associée.
- Une note portant sur les transactions avec les entreprises associées mises en équivalence et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et suivants.**

#### 4.4.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2020

En TND

	<u>Notes</u>	<b>31 Décembre 2020</b>	<b>31 Décembre 2019</b>
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	19 346 405	23 003 921
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	571 653 545	656 018 662
Portefeuille-titres de placement	7	28 186 220	839 379
Portefeuille d'investissement	8	2 581 112	2 581 112
Titres mis en équivalence	9	8 798 584	8 425 853
Valeurs Immobilisées	10	41 580 364	38 621 536
Autres actifs	11	7 948 325	6 785 361
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>680 094 555</u></b>	<b><u>736 275 823</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
Concours bancaires	12	543 992	23 211 765
Dettes envers la clientèle	13	6 870 947	7 375 719
Emprunts et dettes rattachées	14	528 520 180	544 101 084
Fournisseurs et comptes rattachés	15	64 123 131	74 806 943
Autres passifs	16	9 611 649	12 946 563
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>609 669 899</u></b>	<b><u>662 442 074</u></b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	17	<b><u>21 790</u></b>	<b><u>18 300</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		55 000 000	40 180 000
Réserves		8 902 071	8 575 590
Prime d'émission		-	13 996 000
Actions propres		(403 879)	(389 349)
Résultats reportés consolidés		10 083 246	10 796 338
Résultat consolidé		(3 165 615)	656 870
<b>Total des capitaux propres</b>	17	<b><u>70 402 866</u></b>	<b><u>73 815 449</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>680 094 555</u></b>	<b><u>736 275 823</u></b>

#### 4.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2020

En TND

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<b><i>ENGAGEMENTS DONNES</i></b>	<b>110 118 269</b>	<b>80 598 093</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	26 906 218	25 606 815
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	83 212 051	54 991 278
<b><i>ENGAGEMENTS RECUS</i></b>	<b>1 157 083 026</b>	<b>1 334 858 587</b>
Cautions Reçues	423 883 522	479 112 389
Garanties Reçues	1 306 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	101 181 256	97 379 782
Valeurs des biens, objet de leasing	630 711 678	758 029 846
<b><i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i></b>	<b>80 834 238</b>	<b>38 919 042</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	79 900 000	38 400 000
Effets escomptés sur la clientèle	934 238	519 042

#### 4.4.3 Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2020

En TND

	<b>Notes</b>	<b>31 Décembre 2020</b>	<b>31 Décembre 2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	66 242 264	73 753 425
Revenus des opérations de location longue durée	20	9 073 089	6 744 564
Intérêts et charges assimilées	21	(51 516 787)	(57 964 412)
Coût des opérations de location longue durée	22	(5 582 250)	(4 684 397)
Produits des placements	23	343 174	255 661
Autres produits d'exploitation	24	83 216	75 330
<b>Produits nets</b>		<u>18 642 707</u>	<u>18 180 171</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	8 713 405	8 162 199
Dotations aux amortissements	26	736 513	632 551
Autres charges d'exploitation	27	3 643 840	3 581 005
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>13 093 758</u>	<u>12 375 755</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>5 548 948</u>	<u>5 804 416</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	9 031 197	4 457 633
Dotations nettes aux autres provisions	29	(326 036)	525 181
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>(3 156 213)</u>	<u>821 602</u>
Autres pertes ordinaires	30	(346 172)	(410 228)
Autres gains ordinaires	31	285 101	172 643
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT</b>		<u>(3 217 284)</u>	<u>584 017</u>
Impôts sur les bénéfices		(468 748)	(445 919)
Contribution sociale de solidarité		(12 689)	(32 299)
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT</b>		<u>(3 698 721)</u>	<u>105 800</u>
Contribution conjoncturelle		(23 077)	-
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>(3 721 798)</u>	<u>105 800</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	550 916	554 069
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>(3 178 572)</u>	<u>659 869</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(7 690)	(2 999)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>(3 178 572)</u>	<u>656 870</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>(0,290)</b>	<b>0,060</b>

#### 4.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2020

En TND

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	32	400 828 771	491 118 757
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(237 032 192)	(221 442 226)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(16 907 455)	(14 716 515)
Intérêts payés	35	(53 653 738)	(58 952 985)
Impôts et taxes payés	36	(26 217 684)	(36 029 872)
Autres flux liés à l'exploitation		(26 784 434)	(569 782)
		<u>40 233 268</u>	<u>159 407 376</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(8 950 836)	(14 144 841)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	2 821 272	2 243 352
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	780 000
		<u>(6 129 563)</u>	<u>(13 121 489)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	18	(50 599)	(73 151)
Dividendes et autres distributions	39	(120 745)	(2 501 760)
Encaissements provenant des emprunts	14	825 031 209	1 376 532 000
Remboursements d'emprunts	14	(839 953 313)	(1 502 840 567)
		<u>(15 093 448)</u>	<u>(128 883 478)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>19 010 257</u>	<u>17 402 410</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 12	(207 845)	(17 610 255)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 12	18 802 413	(207 845)

#### 4.4.5 Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31 décembre 2020

En TND

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2020	Décembre 2019		Décembre 2020	Décembre 2019		Décembre 2020	Décembre 2019
Intérêts de leasing	64 088 273	70 514 654	Intérêts et charges assimilés	51 516 787	57 964 412			
Revenu des opérations de location longue durée	9 073 089	6 744 564	Coût des opérations de location longue durée	5 582 250	4 684 397			
Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348						
Variation des produits réservés	(1 220 229)	(992 757)	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>57 099 037</b>	<b>62 648 809</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>18 299 532</b>	<b>17 924 510</b>
Produits accessoires	2 099 107	2 391 179	Autres charges d'exploitation	3 643 840	3 581 005			
Autres produits d'exploitation	83 216	75 330	Charges de personnel	8 713 405	8 162 199			
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>75 398 569</b>	<b>80 573 319</b>	<b>Sous total</b>	<b>12 357 245</b>	<b>11 743 204</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 285 461</b>	<b>6 436 967</b>
Marge commerciale (PNB)	18 299 532	17 924 510	Dotations aux amortissements et aux résorptions	736 513	632 551			
Produits des placements	343 174	255 661	Dotations aux provisions :					
<b>Sous total</b>	<b>18 642 707</b>	<b>18 180 171</b>	- Pour dépréciation des créances	9 592 779	7 214 409			
Excédent brut d'exploitation	6 285 461	6 436 967	- Collectives	1 721 844	-			
Reprises sur provisions :			- Pour dépréciation des titres	-	239 904			
- Suite au recouvrement des créances	2 283 426	1 912 776	- Pour risques et charges	126 000	256 392			
- Collectives	-	844 000	- Pour dépréciation des autres actifs	26 780	28 884			
- pour titres de participation	-	333 697	Autres pertes ordinaires	346 172	410 228			
- des actions cotées	487 405	-	Pertes sur cessions de titres de participation	-	333 697			
Autres produits ordinaires	285 101	172 643	Impôts sur les bénéfices	468 748	445 919			
<b>Sous total</b>	<b>9 341 393</b>	<b>9 700 083</b>	Contribution sociale de solidarité	12 689	32 299			
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	(3 698 721)	105 800	<b>Sous total</b>	<b>13 040 114</b>	<b>9 594 283</b>	<b>Résultat courant des sociétés intégrées après impôt</b>	<b>(3 698 721)</b>	<b>105 800</b>
			Contribution conjoncturelle	23 077	-	<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(3 721 798)</b>	<b>105 800</b>
						Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	550 916	554 069
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(7 690)	(2 999)
						<b>Résultat net revenant à la société consolidante</b>	<b>(3 178 572)</b>	<b>656 870</b>



#### 4.4.6 Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020

##### Note 1 : Présentation du groupe

###### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 55.000.000 divisé en 11.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

###### 1.2. Participations et organigramme du groupe

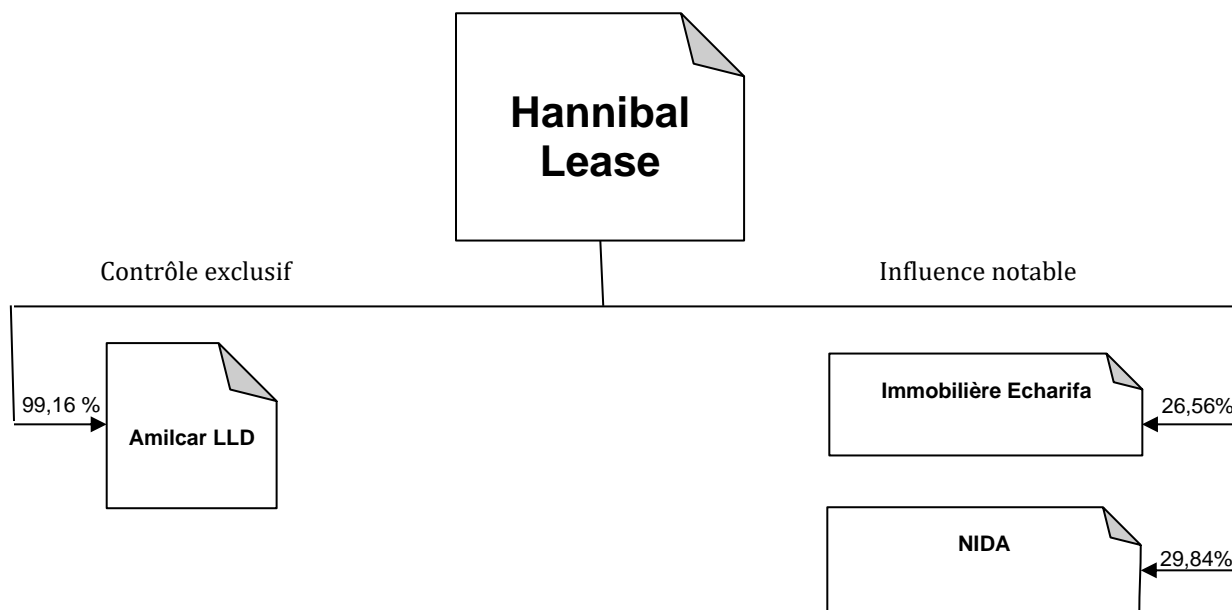
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société «**AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%.

###### Périmètre de consolidation

	2020		2019	
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%	26,56%	26,56%
Société NIDA	29,84%	29,84%	29,84%	29,84%

## Organigramme du groupe



### Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

#### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Société</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

#### 2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

#### 2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

#### ▪ **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

#### **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

##### ▪ **Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

##### ▪ **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

#### **Note 3 : Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

#### **Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

##### **4-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

##### **4-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

##### **4-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

###### *4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :*

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

*Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

*Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :*

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
  - a. Agences de location de voitures ;
  - b. Agences de voyage ;
  - c. Agriculture ;
  - d. Autres industries ;
  - e. Autres Services ;
  - f. BTP ;
  - g. Commerce ;
  - h. Industries Agroalimentaires ;
  - i. Industries mécaniques et électriques ;
  - j. Industries pharmaceutiques ;
  - k. Oléifacteurs ;
  - l. Promotion immobilière ;
  - m. Santé ;
  - n. Télécom et TIC ;
  - o. Tourisme.
  
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les  $TM_{gi}(N)$  doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- $TMM_{gi}$  : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du  $TMM_{gi}$ .

### 3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux «  $\Delta_{gi}$  » suivants :

Groupe de contreparties	$\Delta_{gi}$
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	4,50%
Autres industries	3,25%
Autres services	2,50%
BTP	3,25%
Commerce	1,00%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	4,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	7,50%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de contreparties « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N)/n$$

Avec:

- TP<sub>gi</sub>(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM<sub>gi</sub>

Il est à noter que les TP<sub>gi</sub> historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM<sub>gi</sub> » observés durant les années antérieures, HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR<sub>gi</sub> » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2021-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1 tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger



le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

##### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	25% & 33%
- Autres matériels	10,0%

#### 4-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

#### 4-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### 4-3-9 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

### 4-4 Impact de la pandémie COVID-19

L'année 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par la circulaire de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020. Cette période de report a été prolongée jusqu'à fin septembre 2021 par la circulaire de la BCT n°2020-21 du 30 décembre 2020.

A ce titre, la société Hannibal Lease a reçu 3.572 demandes de rééchelonnement pour un encours global de 312.097 KDT, dont 2.126 demandes traitées et totalisant un montant de 181.467 KDT, représentant 31,90% de l'encours financier.

Les échéances en intérêts non encore perçus qui s'élèvent à 1.437 KDT sont constatées en produits au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés

prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Cette crise sanitaire ainsi que les mesures de protection et de soutien prises par les autorités pour y faire face (confinement, fermeture des frontières, report d'échéances, etc.), ont eu des répercussions négatives sur la situation financière et les performances du groupe durant l'année 2020 et sur ses perspectives pour les prochains exercices. Néanmoins, il n'existe aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation surtout qu'il a su gérer son activité par télétravail durant la période de confinement général.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future du groupe ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

#### ***4-5 Faits saillants***

Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

## NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques	19 345 402	23 002 220
- Caisses	1 003	1 701
<u>Total</u>	<u><b>19 346 405</b></u>	<u><b>23 003 921</b></u>

## NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>615 298 426</b>	<b>686 389 610</b>
Encours financiers	555 222 339	626 205 233
Impayés	60 732 435	62 256 763
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	1 437 285	-
Intérêts échus différés	(3 227 468)	(2 779 993)
Valeurs à l'encaissement	1 133 835	707 608
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>2 442 951</b>	<b>5 465 458</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>617 741 377</u></b>	<b><u>691 855 068</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(9 509 038)	(8 536 105)
Provisions pour dépréciation des impayés	(27 415 026)	(21 078 606)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 402 644)	(3 182 415)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>571 653 545</u></b>	<b><u>656 018 662</u></b>

### 6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b><u>631 670 690</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	192 829 877
- Relocations	19 341 609
- Consolidations	126 354
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(262 067 496)
- Relocations	(11 327 110)
- Cessions à la valeur résiduelle	(273 139)
- Cessions anticipées	(12 635 494)
<b><u>Solde au 31 décembre 2020</u></b>	<b><u>557 665 290</u></b>

## 6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>36 692 410</b>	<b>41 565 740</b>
Inférieur à 1 mois	11 434 727	12 258 141
Entre 1 à 3 mois	10 264 691	13 814 405
Entre 3 et 6 mois	2 515 583	6 146 042
Entre 6 mois et 1 année	4 904 175	7 174 503
Supérieur à 1 année	7 573 234	2 172 649
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>24 040 025</b>	<b>20 691 023</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>60 732 435</u></b>	<b><u>62 256 763</u></b>

### 6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	399 464 878	122 614 632	7 666 656	7 459 172	18 017 001	555 222 340
Impayés	2 913 467	16 450 259	3 781 842	7 247 315	30 339 552	60 732 435
Contrats en instance de mise en force	2 442 951	-	-	-	-	2 442 951
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>404 821 296</b>	<b>139 064 891</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 488</b>	<b>48 356 553</b>	<b>618 397 726</b>
Avances reçues (*)	(6 372 687)	(26 173)	-	(134)	(465 952)	(6 864 947)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>398 448 609</b>	<b>139 038 718</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 353</b>	<b>47 890 601</b>	<b>611 532 779</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>25 138 688</b>	<b>1 767 530</b>	-	-	-	<b>26 906 218</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>423 587 297</b>	<b>140 806 248</b>	<b>11 448 498</b>	<b>14 706 353</b>	<b>47 890 601</b>	<b>638 438 997</b>
Produits réservés	-	-	(652 190)	(714 027)	(3 036 427)	(4 402 644)
Provisions sur encours financiers	-	-	(38 074)	(192 856)	(9 278 108)	(9 509 038)
Provisions sur impayés	-	-	(838 080)	(2 608 957)	(23 967 989)	(27 415 026)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	-	-	<b>(1 528 345)</b>	<b>(3 515 840)</b>	<b>(36 370 803)</b>	<b>(41 414 988)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>423 587 297</b>	<b>140 806 248</b>	<b>9 920 153</b>	<b>11 190 513</b>	<b>11 519 798</b>	<b>597 024 009</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			1,79%	2,30%	7,50%	
			11,60%			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2019</b>			8,24%			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			13,35%	23,91%	75,95%	
			55,93%			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019</b>			56,05%			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323
- Certificats de dépôts	27 000 000	-
<b>Total brut</b>	<b>28 317 347</b>	<b>1 449 323</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(131 127)	(609 944)
<b>Total net</b>	<b>28 186 220</b>	<b>839 379</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,867	(81 338)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,303		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,463	(26 812)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,479		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	4,112	(22 977)	0,033%
ASSURANCES MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,500		0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>(131 127)</b>	

## NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>2 581 112</b>	<b>2 581 112</b>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2020 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<b>Total</b>					<b>2 581 112</b>	



## NOTE 9 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse des titres mis en équivalence se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Titres mis en équivalence	8 798 584	8 425 853
<u>Total</u>	<u><b>8 798 584</b></u>	<u><b>8 425 853</b></u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2020 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Ecart d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	523 185	-	161 435	2 884 620	26,56%
- Société NIDA	4 739 341	1 475 045	(689 904)	389 481	5 913 964	29,84%
	<u>6 939 341</u>	<u>1 998 230</u>	<u>(689 904)</u>	<u>550 916</u>	<u>8 798 594</u>	

## Note 10 : Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5%	689 904	-	-	-	-	689 904	137 981	34 495	-	-	172 476	-	517 428
<b>Total écart d'acquisition</b>		<b>689 904</b>	-	-	-	-	<b>689 904</b>	<b>137 981</b>	<b>34 495</b>	-	-	<b>172 476</b>	-	<b>517 428</b>
Logiciels	33,3%	704 282	54 071	-	-	-	758 353	616 754	61 546	-	-	678 300	-	80 053
Logiciels en cours		25 742	21 376	-	-	-	47 118	-	-	-	-	-	-	47 118
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 416 566</b>	<b>75 447</b>	-	-	-	<b>1 492 013</b>	<b>616 754</b>	<b>61 546</b>	-	-	<b>678 300</b>	-	<b>813 713</b>
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% et 5%	2 630 526	13 926	7 855 654	-	-	10 500 107	1 187 360	188 033	-	-	1 375 394	-	9 124 713
Matériel de transport	20%	25 211 695	4 856 920	-	(3 504 993)	-	26 563 622	6 616 984	4 242 115	(2 260 995)	-	8 598 104	-	17 965 518
Equipements de bureau	10%	743 002	414 459	-	-	-	1 157 461	604 112	44 062	-	-	648 174	-	509 287
Matériel informatique	33%	819 033	53 102	41 675	-	-	913 810	653 497	104 710	-	-	758 207	-	155 603
Installations générales	10%	814 851	128 028	1 891 394	-	(206 666)	2 627 607	571 115	96 111	-	(201 249)	465 977	-	2 161 630
Autres matériels	10%	45 887	57 044	-	-	-	102 931	43 191	2 022	-	-	45 213	-	57 718
Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	entre 25% et 33%	-	1 531 209	-	-	-	1 531 209	-	28 935	-	-	28 935	-	1 502 274
Immobilisations en cours		10 924 606	1 472 770	(9 188 061)	-	-	3 209 314	-	-	-	-	-	-	3 209 314
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		326 171	407 366	(600 662)	-	-	132 875	-	-	-	-	-	-	132 875
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>47 196 061</b>	<b>8 934 824</b>	-	<b>(3 504 993)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>52 419 227</b>	<b>9 676 260</b>	<b>4 705 987</b>	<b>(2 260 995)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>11 920 003</b>	<b>250 000</b>	<b>40 249 223</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>49 302 531</b>	<b>9 010 272</b>	-	<b>(3 504 993)</b>	<b>(206 666)</b>	<b>54 601 144</b>	<b>10 430 995</b>	<b>4 802 029</b>	<b>(2 260 995)</b>	<b>(201 249)</b>	<b>12 770 779</b>	<b>250 000</b>	<b>41 580 364</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Clients Amilcar LLD	736 585	753 516
- Charges reportées	2 206 826	1 454 818
- Dépôts et cautionnements versés	53 200	54 800
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 626 606	1 351 142
- Personnel, avances et acomptes	34 191	41 640
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	1 426 054	1 121 053
- Etat, crédit de TVA	513 001	327 274
- Etat, compte d'attente TVA	1 096 835	1 174 509
- Produits à recevoir des tiers	84 591	330 415
- Débiteurs divers	63 178	88 045
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	325 674	279 858
- Stocks de pièces de rechanges	19 399	19 326
	<hr/>	<hr/>
<u>Total brut</u>	<u>8 292 222</u>	<u>7 102 478</u>
 <b>A déduire :</b>		
- Provisions	(343 897)	(317 117)
	<hr/>	<hr/>
<u>Montant net</u>	<u>7 948 325</u>	<u>6 785 361</u>

## NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques, découverts	543 992	23 211 765
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>543 992</u>	<u>23 211 765</u>

## NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 864 947	7 369 719
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>6 870 947</u>	<u>7 375 719</u>

## NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques locales	191 465 372	176 070 125
- Banques étrangères	37 055 298	45 916 125
- Emprunts obligataires	241 163 680	207 425 680
- Certificats de dépôts	37 500 000	29 000 000
- Certificats de leasing	6 000 000	71 250 000
- Billets de trésorerie	1 000 000	-
- Dettes de Leasing	1 482 476	-
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b><u>515 666 826</u></b>	<b><u>529 661 930</u></b>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 210 337	2 452 706
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	930 634	1 272 518
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 018 917	10 661 840
- Intérêts courus sur certificats de leasing	194 250	432 459
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(500 784)	(380 369)
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b><u>12 853 354</u></b>	<b><u>14 439 154</u></b>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>528 520 180</u></b>	<b><u>544 101 084</u></b>

**NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 288 000	-	(2 644 000)	-	-	-	2 644 000	-	2 644 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	5 152 000	-	(2 576 000)	-	-	-	2 576 000	-	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 520 000	-	(6 000 000)	-	-	-	7 520 000	3 760 000	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	12 794 000	-	(5 000 000)	-	-	-	7 794 000	3 897 000	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	25 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	17 332 000	9 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	8 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	27 122 000	-	(8 000 000)	-	-	-	19 122 000	11 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	18 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	14 000 000	10 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	21 621 680	-	(5 000 000)	-	-	-	16 621 680	11 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	37 706 000	-	(2 294 000)	-	-	-	35 412 000	27 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	17 390 000	-	(2 610 000)	-	-	-	14 780 000	10 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	15 500 000	-	(1 138 000)	-	-	-	14 362 000	13 224 000	1 138 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	-	40 000 000	-	-	-	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	-	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	30 000 000	-
<b>Total des emprunts obligataires</b>			<b>207 425 680</b>	<b>85 000 000</b>	<b>(51 262 000)</b>				<b>241 163 680</b>	<b>175 148 680</b>	<b>66 015 000</b>
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	3 141 074	-	(856 633)	-	-	-	2 284 441	1 427 808	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	10 666 667	-	(1 333 333)	-	-	-	9 333 334	8 000 000	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	7 555 556	-	(888 889)	-	-	-	6 666 667	5 777 778	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 571 429	-	(428 571)	-	-	-	2 142 858	1 714 286	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	21 981 400	-	(6 280 400)	977 670	(50 163)	(507)	16 628 000	10 228 000	6 400 000
<b>Total des crédits des banques étrangères</b>			<b>45 916 125</b>	<b>-</b>	<b>(9 787 826)</b>	<b>977 670</b>	<b>(50 163)</b>	<b>(507)</b>	<b>37 055 299</b>	<b>27 147 872</b>	<b>9 907 427</b>

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	1 428 571	-	(714 286)	-	-	-	714 286	-	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	111 111	-	(111 111)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	222 222	-	(222 222)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	349 458	-	(349 458)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 472	-	(183 472)	-	-	-	-	-	-
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(600 000)	-	-	-	-	-	-
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 433	-	(183 433)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	181 803	-	(181 803)	-	-	-	-	-	-
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	362 357	-	(362 357)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	284 116	-	(284 116)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(600 000)	-	-	-	150 000	-	150 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	600 000	-	(400 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(631 579)	-	-	-	157 895	-	157 895
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(800 000)	-	-	-	400 000	-	400 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	376 594	-	(376 594)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(631 579)	-	-	-	157 895	-	157 895
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(750 000)	-	-	-	450 000	-	450 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 194 505	-	(1 061 998)	-	-	-	1 132 506	-	1 132 506
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(2 000 000)	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	400 000	-	(200 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 750 000	-	(1 000 000)	-	-	-	750 000	-	750 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	947 368	-	(631 579)	-	-	-	315 789	-	315 789
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	884 209	-	(426 462)	-	-	-	457 747	-	457 747
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 325 260	-	(638 953)	-	-	-	686 307	-	686 307
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 328 598	-	(640 562)	-	-	-	688 035	-	688 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	883 344	-	(426 111)	-	-	-	457 233	-	457 233
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 105 263	-	(1 052 632)	-	-	-	1 052 632	-	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(1 031 897)	-	-	-	1 697 542	1 110 741	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(1 031 897)	-	-	-	1 697 542	1 110 741	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 208 714	-	(1 427 595)	-	-	-	2 781 119	1 543 056	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 500 000	1 000 000	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 650 000	-	(750 000)	-	-	-	900 000	300 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 994 961	-	(1 015 890)	-	-	-	1 979 071	881 018	1 098 053
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 790 094	-	(606 030)	-	-	-	1 184 063	527 639	656 424
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 800 000	-	(600 000)	-	-	-	1 200 000	600 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	11 912 331	-	(4 049 933)	-	-	-	7 862 398	3 495 869	4 366 529
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	3 333 333	-	(3 333 333)	-	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 225 814	-	(994 178)	-	-	-	2 231 636	1 158 457	1 073 179

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	5 500 000	-	(2 000 000)	-	-	-	3 500 000	1 500 000	2 000 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 741 889	-	(950 751)	-	-	-	2 791 139	1 749 617	1 041 522
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 741 252	-	(552 907)	-	-	-	3 188 345	2 584 622	603 723
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 742 089	-	(551 566)	-	-	-	3 190 523	2 587 615	602 907
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 416 666	-	(333 334)	-	-	-	2 083 333	1 749 999	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	2 250 000	1 250 000	1 000 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	784 926	-	(197 530)	-	-	-	587 397	369 441	217 956
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 662 950	-	(385 588)	-	-	-	1 277 362	851 902	425 461
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	818 457	-	(205 986)	-	-	-	612 471	385 205	227 267
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	7 500 000	-	(7 500 000)	-	-	-	-	-	-
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	857 135	-	(215 712)	-	-	-	641 412	403 403	238 009
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2020-2024)	7 000 000	-	(1 105 157)	-	-	-	5 894 843	4 655 773	1 239 070
ABC 15 MDT (2019)	15 000 000	Trimestriellement (2020)	15 000 000	-	(15 000 000)	-	-	-	-	-	-
CITIBANK 106 MDT (2019)	50 000 000	Crédit relais	50 000 000	-	(50 000 000)	-	-	-	-	-	-
ABC 13,750 MDT (2020)	13 750 000	Crédit relais	-	13 750 000	(750 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
CITIBANK 62,7 MDT (2020)	62 500 000	Crédit relais	-	62 700 000	(50 500 000)	-	-	-	12 200 000	-	12 200 000
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	(750 000)	-	-	-	4 250 000	3 250 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	(500 000)	-	-	-	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2021-2025)	-	42 500 000	-	-	-	-	42 500 000	34 267 132	8 232 868
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	-	479 130	(53 237)	-	-	-	425 893	212 945	212 948
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	-	307 189	(34 133)	-	-	-	273 056	136 524	136 532
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	-	303 296	(33 700)	-	-	-	269 596	134 796	134 800
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	-	292 184	(32 465)	-	-	-	259 719	129 859	129 860
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	-	285 317	(34 239)	-	-	-	251 078	114 119	136 959
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	-	2 500 000	(185 773)	-	-	-	2 314 227	1 529 741	784 486
BT 0,306 995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	-	306 995	(34 111)	-	-	-	272 884	136 440	136 444
BIAT 40MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	40 000 000	(2 000 000)	-	-	-	38 000 000	30 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 000 (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2022)	-	930 000	(46 500)	-	-	-	883 500	697 500	186 000
BT 0,325 889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	-	325 889	(36 210)	-	-	-	289 679	144 839	144 840
BIAT 2,6MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	2 600 000	(130 000)	-	-	-	2 470 000	1 950 000	520 000
AMEN 2,5MDT (2020)	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	-	2 500 000	(184 782)	-	-	-	2 315 218	1 530 338	784 881
BIAT 0,361 000 (2020)	361 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	361 000	-	-	-	-	361 000	285 000	76 000
BIAT 0,855 000 (2020)	855 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	855 000	-	-	-	-	855 000	675 000	180 000
BIAT 1,250MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	1 250 000	-	-	-	-	1 250 000	986 842	263 158
BIAT 0,750 000 (2020)	750 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	750 000	-	-	-	-	750 000	592 105	157 895
BIAT 3,254MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2021-2025)	-	3 254 000	-	-	-	-	3 254 000	2 568 947	685 053
<b>Total des crédits des banques locaux</b>			176 070 125	186 250 000	(170 854 754)	-	-	-	191 465 371	112 657 224	78 808 147
<b>Autres emprunts</b>											
Certificats de Leasing	6 000 000	Remboursement après une période de 30 à 360 jours de la date de souscription de	71 250 000	317 750 000	(383 000 000)	-	-	-	6 000 000	-	6 000 000
Certificats de dépôt	37 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	29 000 000	233 500 000	(225 000 000)	-	-	-	37 500 000	-	37 500 000
Billets de trésorerie	1 000 000		-	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Emprunt leasing		Mensuellement	-	1 531 209	(48 733)	-	-	-	1 482 476	1 152 395	330 081
<b>Total des autres emprunts</b>			100 250 000	553 781 209	(608 048 733)	-	-	-	45 982 476	1 152 395	44 830 081
<b>Total général</b>			529 661 930	825 031 209	(839 953 313)	977 670	(50 163)	(507)	515 666 826	316 106 170	199 560 656

## NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	642 465	947 963
<u>Sous total</u>	<u>642 465</u>	<u>947 963</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	20 337	12 345
- Fournisseurs, retenue de garantie	242 798	172 341
- Fournisseurs, Assurances décennales	85 164	104 176
<u>Sous total</u>	<u>348 299</u>	<u>288 863</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	337 345	271 594
- Effets à payer	62 787 192	73 290 693
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>63 132 367</u>	<u>73 570 117</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u><u>64 123 131</u></u>	<u><u>74 806 943</u></u>

## NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	38 000	39 800
- Personnel, rémunérations dues	1 733	1 533
- Personnel, provisions pour congés payés	254 117	217 192
- Etat, retenues sur salaires	175 093	195 984
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	545 546	506 671
- Etat, retenues sur TVA	10 888	63 200
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	38 091	46 727
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	3 750	-
- Etat, contribution conjoncturelle	5 000	-
- Etat, contribution sociale de solidarité	12 689	32 299
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	149 758	2 016
- Etat, autres impôts et taxes à payer	148 087	248 166
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	14 034	6 467
- Etat, TVA à payer	1 630 717	1 670 806
- Dettes fiscales	3 894 068	6 301 709
- CNSS	413 892	473 474
- CAVIS	54 205	74 142
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	41 255	38 916
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63
- Crédoeurs divers	362 696	479 489
- Prestataires Assurances	65 105	24 559
- Diverses Charges à payer	860 853	831 883
- Produits constatés d'avance	2 229	178
- Ecart de conversion	50 163	977 670
- Provisions pour risques et charges	839 620	713 620
<u>Total</u>	<u><u>9 611 649</u></u>	<u><u>12 946 563</u></u>



## NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	3 600	4 801
- Dans le résultat	7 690	2 999
	<u><b>21 790</b></u>	<u><b>18 300</b></u>

## NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Capital social (A)	55 000 000	40 180 000
- Réserve légale (B)	3 930 605	3 493 910
- Réserve spéciale pour réinvestissement	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social	72 956	193 701
- Primes d'émission	-	13 996 000
- Actions propres (D)	(403 879)	(389 349)
- Complément d'apport	10 532	-
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	1 998 230	1 622 347
- Dividendes reçus des filiales	611 320	106 225
- Résultats reportés	7 473 696	9 067 766
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>73 581 438</u>	<u>73 158 579</u>
Résultat net des sociétés intégrés	(3 724 951)	105 800
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	554 069	554 069
Part revenant aux intérêts minoritaires	(7 690)	(2 999)
<u>Résultat consolidé de l'exercice</u>	<u>(3 178 572)</u>	<u>656 870</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u> (E)	<u><b>70 402 866</b></u>	<u><b>73 815 449</b></u>
Nombre d'actions (2)	10 945 962	10 951 047
Résultat par action (1) / (2) (C)	(0,290)	0,060

(A) L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease sera porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease sera ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2019	51 061	389 349
Achats de la période	12 575	50 599
Annulation de la période	(9 320)	(46 600)
Complément d'apport	-	-
Solde au 31 décembre 2020	54 316	403 879

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2020, 0,50% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Réserve pour fond social	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	1 334 907	300 000	120 141	(316 197)	-	8 844 142	5 041 679	75 795 202
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)							600 000		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000				(120 141)			2 019 025	(4 586 243)	-
Affectations des résultats des filiales					349 211		106 225				(455 436)	-
Amortissement des subventions					(61 771)							(61 771)
Divers										80		80
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018										(2 410 800)		(2 410 800)
Rachat d'actions propres								(73 151)				(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres										15 318		15 318
Prélèvement sur fonds social						(106 299)						(106 299)
Résultat de l'exercice 2019											656 870	656 870
Solde au 31 décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	1 622 347	193 701	106 225	(389 349)	-	9 067 765	656 870	73 815 449
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695					(106 225)			(227 669)	(102 801)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)						(870 600)		-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)							36 068	10 532			-
Affectations des résultats des filiales					438 549		115 520				(554 069)	-
Amortissement des subventions					(62 667)							(62 667)
Dividendes reçus des filiales intégrées							495 800			(495 800)		-
Rachat d'actions propres								(50 599)				(50 599)
Prélèvement sur fonds social						(120 745)						(120 745)
Résultat de l'exercice 2020											(3 178 572)	(3 178 572)
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	1 998 230	72 956	611 320	(403 879)	10 532	7 473 696	(3 178 572)	70 402 866

## NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Intérêts de leasing	64 088 273	70 514 654
- Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348
- Prélouer	116 025	162 707
- Frais de dossier	419 820	416 621
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	425 753	618 103
- Frais de rejet	1 137 510	1 193 748
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>67 462 493</u></b>	<b><u>74 746 181</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	694 595	461 037
Intérêts de retard antérieurs	69 429	78 522
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 885 030)	(1 458 493)
Intérêts de retard	(99 223)	(73 823)
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b><u>(1 220 229)</u></b>	<b><u>(992 757)</u></b>
<b><u>Total des intérêts et des produits de leasing</u></b>	<b><u>66 242 264</u></b>	<b><u>73 753 425</u></b>

## NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Location longue durée	7 751 667	5 847 195
- Location courte durée	-	554
- Plus values de cession du matériel de transport	1 344 839	906 218
- Moins values de cession du matériel de transport	(23 417)	(9 403)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>9 073 089</u></b>	<b><u>6 744 564</u></b>

## NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	17 351 788	19 098 307
- Intérêts des crédits des banques locales	19 366 724	19 520 148
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 433 933	2 724 457
- Intérêts des autres opérations de financement	9 053 907	13 181 675
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	804 716	1 048 522
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b><u>49 011 069</u></b>	<b><u>55 573 109</u></b>
- Intérêts des comptes courants	1 894 296	2 424 891
- Autres charges financières	611 423	(33 588)
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>2 505 719</u></b>	<b><u>2 391 303</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>51 516 787</u></b>	<b><u>57 964 412</u></b>

## NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	4 065 515	3 405 498
- Achats de pièces de rechange	456 809	390 368
- Primes d'assurances	841 541	673 900
- Remboursement assurances	(595 662)	(519 954)
- Entretien	694 795	631 018
- Vignettes	119 252	103 567
<b><u>Total</u></b>	<b><u>5 582 250</u></b>	<b><u>4 684 397</u></b>

## NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes	20 107	51 107
- Plus values sur cession des titres SICAV	11 328	2 729
- Revenus des comptes créditeurs	256 855	175 229
- Revenus des certificats de dépôt	429 777	22 847
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(161 974)	-
- Moins values sur cession des titres cotés	(216 669)	-
- Jetons de présences reçus des filiales	3 750	3 750
<b><u>Total</u></b>	<b><u>343 174</u></b>	<b><u>255 661</u></b>

#### NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits locatifs	35 037	33 368
- Récupération dégats et produits des prolongations	48 179	41 962
<u>Total</u>	<u><b>83 216</b></u>	<u><b>75 330</b></u>

#### NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Salaires et complément de salaires	6 877 828	6 450 967
- Cotisations de sécurité sociales	1 208 516	1 282 616
- Autres charges sociales	627 061	428 615
<u>Total</u>	<u><b>8 713 405</b></u>	<u><b>8 162 199</b></u>

#### NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	61 546	80 845
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	640 473	449 112
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	34 495
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	68 099
<u>Total</u>	<u><b>736 513</b></u>	<u><b>632 551</b></u>

## NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Achat de matières et fournitures	450 046	396 313
<u>Total des achats</u>	<u>450 046</u>	<u>396 313</u>
- Locations	245 671	242 779
- Entretiens et réparations	82 667	66 610
- Primes d'assurances	204 226	198 362
- Etudes, recherches et services extérieurs	6 212	1 943
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>538 776</u>	<u>509 694</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	517 706	458 069
- Publicités, publications, relations publiques	220 456	306 958
- Déplacements, missions et réceptions	148 600	186 422
- Frais postaux et de télécommunications	314 840	281 778
- Services bancaires et assimilés	473 032	525 724
- Autres	353 346	296 347
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 027 980</u>	<u>2 055 298</u>
- Jetons de présence	122 500	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	25 000
- Rémunération du Comité de risques	25 000	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>172 500</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	197 965	204 447
- T.C.L	176 516	188 915
- Droits d'enregistrement et de timbres	66 775	44 437
- Autres impôts et taxes	13 283	19 401
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>454 539</u>	<u>457 200</u>
<u>Total général</u>	<u><b>3 643 840</b></u>	<u><b>3 581 005</b></u>

## NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	9 592 779	7 214 409
- Dotations aux provisions collectives	1 721 844	-
- Reprises de provisions collectives	-	(844 000)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 283 426)	(1 912 776)
<u>Total</u>	<u><b>9 031 197</b></u>	<u><b>4 457 633</b></u>

## NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	8 588	239 904
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	126 000	256 392
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	26 780	28 884
- Pertes sur cession de titres immobilisées	-	333 697
- Reprises sur provisions pour dépréciations des titres de immobilisés	-	(333 697)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(487 405)	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>(326 036)</u></b>	<b><u>525 181</u></b>

## NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Apurement de compte	-	15 545
- Mise en rebut d'immobilisations corporelles	5 417	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	8
- Pénalités de retard	340 717	394 577
- Autres pertes ordinaires	38	97
<b><u>Total</u></b>	<b><u>346 172</u></b>	<b><u>410 228</u></b>

## NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	255 853	172 542
- Rsitourne TFP	28 996	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	252	101
<b><u>Total</u></b>	<b><u>285 101</u></b>	<b><u>172 643</u></b>



### Note 32 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	62 256 763	43 340 692
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(60 732 435)	(62 256 763)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	707 608	30 665
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(1 133 835)	(707 608)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 16	(39 800)	(51 343)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 16	38 000	39 800
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 11	753 516	595 872
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 11	(736 585)	(753 516)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(7 369 719)	(5 423 583)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	6 864 947	7 369 719
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 6	-	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 6	(1 437 285)	-
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(2 779 993)	(3 222 106)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	3 227 468	2 779 993
- TVA collectée		58 999 794	71 866 321
- TVA collectée sur avances et acomptes		77 674	(308 417)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	326 155 769	412 830 836
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	7 751 667	5 847 749
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	3 457 436	4 306 858
- Consolidation	+ Note 6	(126 354)	-
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(8 014 499)	(2 917 585)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	273 139	383 144
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	12 635 494	17 368 030
		<u><b>400 828 771</b></u>	<u><b>491 118 757</b></u>
<u>Encaissements reçus des clients</u>			

**NOTE 33 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	73 570 117	51 946 883
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(63 132 367)	(73 570 117)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	192 829 877	205 614 679
- TVA sur Investissements	+	33 768 315	37 450 782
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(3 750)	-
	<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>	<u>237 032 192</u>	<u>221 442 226</u>

### NOTE 34 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(41 640)	(36 171)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	34 191	41 640
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(54 800)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	53 200	54 800
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	947 963	673 454
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(642 465)	(947 963)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	1 533	921
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(1 733)	(1 533)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	217 192	201 966
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(254 117)	(217 192)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 16	-	400 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 16	-	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	195 984	158 251
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(175 093)	(195 984)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	506 671	295 199
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(545 546)	(506 671)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	473 474	410 306
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(413 892)	(473 474)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	74 142	56 437
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(54 205)	(74 142)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	38 916	37 674
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(41 255)	(38 916)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	831 883	782 937
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(860 853)	(831 883)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	560 000	385 200
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(284 535)	(330 741)
- TVA, payée sur biens et services	+	2 922 999	2 347 600
- Charges de personnel	+ Note 25	8 713 405	8 162 199
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22 et 27	5 160 576	4 859 904
- Impôts et taxes	- Note 27	(454 539)	(457 200)
- Charges à répartir	+ Note 10	210 000	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u><b>16 907 455</b></u>	<u><b>14 716 515</b></u>

**NOTE 35 : Intérêts payés**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	1 346 725	530 926
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(380 369)	(846 249)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	500 784	380 369
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	46 727	85 443
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(38 091)	(46 727)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	10 661 840	11 049 454
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(10 018 917)	(10 661 840)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	3 725 223	4 382 501
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(3 140 971)	(3 725 223)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 14	432 459	887 721
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 14	(194 250)	(432 459)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 21	51 516 787	57 964 412
- Différence de change sur emprunts	Note 14	507	433 180
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(804 716)	(1 048 522)
		<u>53 653 738</u>	<u>58 952 985</u>

Intérêts payés

**NOTE 36 : Impôts et taxes payés**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+ Note 16	2 016	21 724
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	- Note 16	(149 758)	(2 016)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 16	-	181 817
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 16	(5 000)	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 16	32 299	51 047
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 16	(12 689)	(32 299)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 11	(1 121 053)	(488 692)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 11	1 426 054	1 121 053
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 16	63 200	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 16	(10 888)	(63 200)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 11	-	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 11	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	248 166	239 562
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(148 087)	(248 166)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	6 467	6 005
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(14 034)	(6 467)
- TVA payée		22 534 296	33 593 735
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 16	6 301 709	7 140 113
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 16	(3 894 068)	(6 301 709)
- Impôts et taxes	+ Note 27	454 539	457 200
- Contribution Conjoncturelle		23 077	-
- Contribution sociale de solidarité		12 689	32 299
- Impôts sur les bénéfiques		468 748	445 919
		<u>26 217 684</u>	<u>36 029 872</u>

**NOTE 37 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 10	75 447	781 159
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 10	8 934 824	13 406 740
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	288 863	245 804
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 15	(348 299)	(288 863)
		<u>8 950 836</u>	<u>14 144 841</u>

**NOTE 38 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 10	1 243 998	1 174 003
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 10	5 417	-
- Perte suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 30	(5 417)	( 9 411)
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20	(23 417)	(9 411)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 31	1 600 692	1 078 760
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>2 821 272</b></u>	<u><b>2 233 941</b></u>

**NOTE 39 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes	+ Note 18	-	2 410 800
- Encaissements de dividendes sur actions propres	+ Note 18	-	(15 318)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 16	63	41
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 16	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 18	120 745	106 299
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u><b>120 745</b></u>	<u><b>2 501 760</b></u>

**NOTE 40 : Évènements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

#### 4.4.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020

##### 4.4.7.1 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020

###### Etat de résultat consolidé défalqué par pôle d'activité

	2020				2019			
	Location Financement	Location longue durée	Autres*	Total	Location Financement	Location longue durée	Autres*	Total
Intérêts et produits assimilés de leasing	66 242 264			66 242 264	73 753 425			73 753 425
Revenus des opérations de location longue durée		9 073 089		9 073 089		6 744 564		6 744 564
Intérêts et charges assimilés	- 51 516 787			- 51 516 787	- 57 938 440	- 25 972		- 57 964 412
Coût des opérations de location longue durée		- 5 582 250		- 5 582 250		- 4 684 397		- 4 684 397
Produits des placements	343 174			343 174	255 661			255 661
Autres produits d'exploitation	35 037	48 179		83 216	33 368	41 962		75 330
Charges de personnel	- 8 121 023	- 592 382		- 8 713 405	- 7 729 526	- 432 673		- 8 162 199
Dotations aux amortissements	- 685 955	- 50 558		- 736 513	- 619 677	- 12 874		- 632 551
Autres charges d'exploitation	- 3 380 487	- 263 354		- 3 643 840	- 3 385 240	- 195 765		- 3 581 005
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	- 9 031 197			- 9 031 197	- 4 457 633			- 4 457 633
Dotations nettes aux autres provisions	352 687	- 26 650		326 037	- 481 297	- 43 884		- 525 181
Autres pertes ordinaires	- 344 850	- 1 322		- 346 172	- 406 787	- 3 441		- 410 228
Autres gains ordinaires	284 876	225		285 101	172 620	23		172 643
Impôts sur les bénéfices	- 159 032	- 309 716		- 468 748	- 316 355	- 129 564		- 445 919
Contribution sociale de solidarité	- 300	- 12 389		- 12 689	- 27 116	- 5 183		- 32 299
Contribution conjoncturelle	- 23 077			- 23 077	-			-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			550 916	550 916			554 069	554 069
Part provenant aux intérêts minoritaires		- 7 690		- 7 690		- 2 999		- 2 999
<b>Total</b>	<b>- 6 004 670</b>	<b>2 275 182</b>	<b>550 916</b>	<b>- 3 178 572</b>	<b>- 1 146 996</b>	<b>1 249 797</b>	<b>554 069</b>	<b>656 870</b>

###### Note complémentaire à la note 2.3 « modalités de consolidation : traitement des participations dans les entreprises associées »

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle.

Les pertes supplémentaires de l'entité associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Les intérêts minoritaires sont présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère. Les intérêts minoritaires dans le résultat du groupe sont également présentés séparément. Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Toutefois, Hannibal Lease n'est pas solidairement responsable des passifs de ses filiales et n'a aucun engagement en capital d'une entreprise associée pour laquelle elle pourrait être éventuellement responsable.

###### Note complémentaire portant sur les transactions avec les entreprises associées

Les transactions avec les entreprises associées sont présentées comme suit :

## **Engagement Leasing**

### **NIDA SA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 198 609 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 4 211 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2020, à 28 370 dinars.

## **Certificats de dépôt**

### **Société Immobilière ECHARIFA**

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 21 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève 9.252 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 58.500.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 30 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 476.427 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

### **Société NIDA**

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 21 décembre 2019 et échéant le 20 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.747 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 10.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2020 au 2 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 115.818 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 500.000 DT.

## **Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés, survenus entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui :**

Les états financiers consolidés ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, et à la date d'aujourd'hui nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

## **Note complémentaire relative à l'Impact de la Pandémie COVID-19**

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société HL, ne peut pas être estimé d'une manière fiable. Toutefois, l'activité des filiales n'a pas été affectée par la pandémie.



**Note complémentaire à l'état des engagements hors bilan du groupe**

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques						
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	83 212 051	83 212 051				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	26 906 218	26 906 218				
<b>TOTAL</b>	<b>110 118 269</b>	<b>110 118 269</b>				
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	423 883 522	423 883 522				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	1 306 570	1 306 570				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	101 181 256	101 181 256				
<b>Total</b>	<b>526 371 348</b>	<b>526 371 348</b>				
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	79 900 000	79 900 000				
*Effets escomptés et non échus	934 238	934 238				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>80 834 238</b>	<b>80 834 238</b>				

#### 4.4.7.2 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020

##### Etat des engagements hors bilan consolidé rectificatif

	<u>31/12/2020</u>	-	<u>31/12/2019</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>110 118 269</b>		<b>80 598 093</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	26 906 218		25 606 815
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	83 212 051		54 991 278
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>526 371 348</b>		<b>576 828 741</b>
Cautions Reçues	423 883 522		479 112 389
Garanties Reçues	1 306 570		336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	101 181 256		97 379 782
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>80 834 238</b>		<b>38 919 042</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	79 900 000 (*)		38 400 000 (*)
Effets escomptés sur la clientèle	934 238		519 042

(\*) Dont l'équivalent de 12.000.000 €.

## Note rectificative relative aux soldes intermédiaires de gestion consolidés :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

(exprimé en dinars)

PRODUITS	CHARGES		SOLDES					
	Décembre 2020	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2019		
Intérêts de leasing	64 088 273	70 514 654	Intérêts et charges assimilés	51 516 787	57 964 412			
Revenu des opérations de location longue durée	9 073 089	6 744 564	Coût des opérations de location longue durée	5 582 250	4 684 397			
Intérêts de retard	1 275 113	1 840 348						
Variation des produits réservés	(1 220 229)	(992 757)						
Produits accessoires	2 099 107	2 391 179						
Autres produits d'exploitation	83 216	75 330						
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>75 398 569</b>	<b>80 573 319</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>57 099 037</b>	<b>62 648 809</b>	<b>Marque commerciale (PNB)</b>	<b>18 299 532</b>	<b>17 924 510</b>
Marque commerciale (PNB)	18 299 532	17 924 510	Autres charges d'exploitation	3 189 301	3 123 805			
<b>Sous total</b>	<b>18 299 532</b>	<b>17 924 510</b>	<b>Sous total</b>	<b>3 189 301</b>	<b>3 123 805</b>	<b>Valeur Ajoutée brute</b>	<b>15 110 231</b>	<b>14 800 704</b>
Valeur Ajoutée brute	15 110 231	14 800 704	Impôts et taxes	454 539	457 200			
Produits des placements	343 174	256 661	Charges de personnel	8 713 405	8 162 199			
<b>Sous total</b>	<b>15 453 405</b>	<b>15 056 365</b>	<b>Sous total</b>	<b>9 167 944</b>	<b>8 619 399</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 285 461</b>	<b>6 436 967</b>
Excédent brut d'exploitation	6 285 461	6 436 967	Dotations aux amortissements et aux résorptions	736 513	632 551			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	2 283 426	1 912 776	- Pour dépréciation des créances	9 592 779	7 214 409			
- Collectives	-	844 000	- Collectives	1 721 844	-			
- pour titres de participation	-	333 697	- Pour dépréciation des titres	8 588	239 904			
- des actions cotées	487 405	-	- Pour risques et charges	126 000	256 392			
Autres produits ordinaires	285 101	172 643	- Pour dépréciation des autres actifs	26 780	28 884			
<b>Sous total</b>	<b>9 341 393</b>	<b>9 700 083</b>	Autres pertes ordinaires	346 172	410 228			
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	(3 698 721)	105 799	Pertes sur cessions de titres de participation	-	333 697			
			Impôts sur les bénéfices	468 748	445 919			
			Contribution sociale de solidarité	12 689	32 299			
			<b>Sous total</b>	<b>13 040 114</b>	<b>9 594 283</b>	<b>Résultat courant des sociétés intégrées après impôt</b>	<b>(3 698 721)</b>	<b>105 799</b>
			Contribution conjoncturelle	23 077	-	<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(3 721 798)</b>	<b>105 799</b>
						Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	550 916	554 069
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(7 690)	(2 999)
						<b>Résultat net revenant à la société consolidante</b>	<b>(3 178 572)</b>	<b>656 870</b>

#### 4.5 Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les actionnaires du Groupe Hannibal Lease**

#### **I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

##### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2021, font apparaître un total du bilan de 680.094.555 DT, un déficit de 3.178.572 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 18.802.413 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## Dépréciation des créances

### *Risque identifié*

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2020, les créances s'élèvent à 617.741 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 41.685 KDT et les agios réservés ont atteint 4.403 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 4-3-2 des états financiers consolidés.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

## **Paragraphes d'observations**

### **1- Impact de la pandémie COVID 19**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°4-4 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité du groupe ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés aux reports des échéances.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

## **2- Transformation en Banque Digitale**

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°4-5 « Faits saillants», Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **Rapport de gestion du groupe**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 31 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



**DELTA CONSULT**  
**Said MALLEK**





#### 4.6 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30 juin

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2021, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :**

- L'état des engagements hors bilan qui fait figurer la valeur des biens donnés en leasing, parmi les engagements reçus. Il est à signaler à ce niveau, que ce traitement n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 33 de la NCT 41 relative aux contrats de location qui indiquent que « Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location ».

Le traitement adopté par la société, constitue une double prise en compte des actifs donnés en leasing en bilan et en hors bilan.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

La nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, si ces changements ont un effet significatif sur la période intermédiaire en cours et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 et suivants.**

#### 4.6.1 Bilans individuels comparés au 30 juin

En DT

	<u>Notes</u>	<u>2021</u>	<u>30 Juin</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	4	13 202 344	13 485 536	19 346 396
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	543 805 259	631 269 873	585 072 547
Portefeuille-titres de placement	6	1 300 782	6 481 685	28 186 220
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 220 553	21 226 855	22 375 118
Autres actifs	9	6 946 755	6 068 050	6 792 746
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>689 291 953</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
Concours bancaires	10	6 644	37 235 521	-
Dettes envers la clientèle	11	8 909 659	8 041 911	6 870 947
Emprunts et dettes rattachées	12	454 783 046	534 832 462	526 037 704
Fournisseurs et comptes rattachés	13	61 385 266	32 025 774	63 400 056
Autres passifs	14	7 912 608	13 916 684	9 290 926
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>532 997 224</u></b>	<b><u>626 052 351</u></b>	<b><u>605 599 633</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		55 000 000	40 180 000	55 000 000
Réserves		9 000 873	8 951 182	8 902 071
Prime d'émission		-	13 996 000	-
Actions propres		(404 890)	(403 879)	(403 879)
Résultats reportés		3 263 397	8 297 198	7 426 598
Résultat de la période		(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b><u>65 238 422</u></b>	<b><u>63 239 601</u></b>	<b><u>66 933 347</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>689 291 953</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>

#### 4.6.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 30 juin

En DT

	<b>30 juin</b>		<b>31 Décembre</b>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>114 122 869</b>	<b>109 430 268</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	36 104 948	28 177 573	26 906 218
Garanties Réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	70 017 922	73 252 695	83 212 051
 <b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	 <b>1 082 616 411</b>	 <b>1 124 842 409</b>	 <b>1 175 231 071</b>
Cautions Reçues	378 738 718	352 278 527	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	336 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	99 279 639	92 357 775	102 972 667
Valeurs des biens, objet de leasing	603 291 484	679 869 535	647 068 312
 <b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	 <b>61 728 643</b>	 <b>102 041 610</b>	 <b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	61 100 000	101 818 201	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	628 643	223 409	934 238

#### 4.6.3 Etats de résultat comparés au 30 juin

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	35 552 498	32 698 606	67 760 255
Intérêts et charges assimilées	17	(21 600 627)	(26 506 385)	(51 464 874)
Produits des placements	18	490 804	162 517	976 994
Autres produits d'exploitation	19	18 173	17 307	35 037
<b>Produits nets</b>		<u>14 460 847</u>	<u>6 372 045</u>	<u>17 307 412</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	20	4 092 155	3 825 423	8 121 023
Dotations aux amortissements	21	557 457	273 151	651 460
Autres charges d'exploitation	22	1 893 550	1 813 542	3 605 478
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>6 543 162</u>	<u>5 912 116</u>	<u>12 377 961</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>7 917 685</u>	<u>459 929</u>	<u>4 929 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	9 270 637	8 065 819	9 031 197
Dotations nettes aux autres provisions	24	172 009	(68 294)	(352 686)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>(1 524 961)</u>	<u>(7 537 596)</u>	<u>(3 749 060)</u>
Autres pertes ordinaires	25	(13 822)	(288 919)	(344 850)
Autres gains ordinaires	26	772	118 791	284 876
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>(1 538 010)</u>	<u>(7 707 724)</u>	<u>(3 809 034)</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(82 648)	(65 376)	(159 032)
Contribution sociale de solidarité		(300)	(300)	(300)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>(1 620 958)</u>	<u>(7 773 400)</u>	<u>(3 968 366)</u>
Contribution conjoncturelle		-	(7 500)	(23 077)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<u>(1 620 958)</u>	<u>(7 780 900)</u>	<u>(3 991 443)</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>(0,148)</b>	<b>(0,712)</b>	<b>(0,365)</b>

#### 4.6.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 30 juin

En DT

		30 Juin		31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	28	213 454 993	165 381 563	399 647 846
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(133 435 932)	(127 951 515)	(241 638 174)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 540 825)	(6 605 312)	(13 155 197)
Intérêts payés	31	(20 618 348)	(32 386 667)	(53 601 824)
Impôts et taxes payés	32	(13 748 302)	(11 956 263)	(26 007 193)
Autres flux liés à l'exploitation	36	27 227 126	(5 489 511)	(26 071 913)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>66 338 712</u>	<u>(19 007 705)</u>	<u>39 173 545</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(544 159)	(1 439 495)	(2 963 841)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	750	122 000	261 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(543 409)</u>	<u>(1 317 495)</u>	<u>(2 702 841)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(1 011)	(14 531)	(50 599)
Dividendes et autres distributions	35	(72 956)	(61 102)	(120 745)
Encaissements provenant des emprunts	12	126 300 000	563 031 799	822 500 000
Remboursements d'emprunts	12	(198 172 032)	(566 832 568)	(839 904 580)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(71 945 999)</u>	<u>(3 876 402)</u>	<u>(17 575 924)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(6 150 696)</u>	<u>(24 201 602)</u>	<u>18 894 779</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	19 346 396	451 616	451 616
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	13 195 699	(23 749 985)	19 346 396

#### 4.6.5 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin

En DT

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2021	2020	2020		2021	2020	2020		2021	2020	2020
Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263	Intérêts et charges assimilés	21 600 627	26 506 385	51 464 874				
Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113								
Variation des produits réservés	(711 663)	(1 804 820)	(1 220 229)								
Produits accessoires	1 044 381	970 363	2 099 107								
Autres produits d'exploitation	18 173	17 307	35 037								
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>35 570 670</b>	<b>32 715 913</b>	<b>67 795 291</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>13 970 043</b>	<b>6 209 528</b>	<b>16 330 418</b>
Marge commerciale (PNB)	13 970 043	6 209 528	16 330 418	Autres charges d'exploitation	1 893 550	1 813 542	3 605 478				
Produits des placements	490 804	162 517	976 994	Charges de personnel	4 092 155	3 825 423	8 121 023				
<b>Sous total</b>	<b>14 460 847</b>	<b>6 372 045</b>	<b>17 307 412</b>	<b>Sous total</b>	<b>5 985 705</b>	<b>5 638 965</b>	<b>11 726 501</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 475 142</b>	<b>733 080</b>	<b>5 580 911</b>
Excédent brut d'exploitation	8 475 142	733 080	5 580 911	Dotations aux amortissements et aux résorption	557 457	273 151	651 460				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 133 715	998 236	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	12 404 352	9 064 055	9 592 779				
- Sur les actions cotées	7 917	153 194	487 405	- Des autres actifs	75 920	130	131				
				- Pour dépréciation des titres	19 006	10 887	8 588				
				- Collectives	-	-	1 721 844				
				- Pour risques et charges	85 000	73 883	126 000				
Autres produits ordinaires	772	118 791	284 876	Autres pertes ordinaires	13 822	288 919	344 850				
				Impôts sur les bénéfices	82 648	65 376	159 032				
				Contribution sociale de solidarité	300	300	300				
<b>Sous total</b>	<b>11 617 546</b>	<b>2 003 301</b>	<b>8 636 618</b>	<b>Sous total</b>	<b>13 238 505</b>	<b>9 776 701</b>	<b>12 604 984</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>
Résultat des activités ordinaires	(1 620 958)	(7 773 400)	(3 968 366)	Contribution conjoncturelle	-	7 500	23 077				
<b>Sous total</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>	<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>7 500</b>	<b>23 077</b>	<b>Résultat net</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 780 900)</b>	<b>(3 991 443)</b>

#### 4.6.6 Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2021

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

###### 1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1er janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 55.000.000 dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal**

### *1-2-1 Impôt sur les sociétés :*

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### *1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.



## **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

## **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### ***3-1 Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### ***3-2 Unité monétaire***

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

### ***3-3 Sommaire des principales méthodes comptables***

#### ***3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

*Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à

maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :

- a. Agences de location de voitures ;
- b. Agences de voyage ;
- c. Agriculture ;
- d. Autres industries ;
- e. Autres Services ;
- f. BTP ;
- g. Commerce ;
- h. Industries Agroalimentaires ;
- i. Industries mécaniques et électriques ;
- j. Industries pharmaceutiques ;
- k. Oléifacteurs ;
- l. Promotion immobilière ;
- m. Santé ;
- n. Télécom et TIC ;
- o. Tourisme.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les  $TM_{gi}(N)$  doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- $TMM_{gi}$  : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du  $TMM_{gi}$ .

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux «  $\Delta gi$  » suivants :

Groupe de contreparties	$\Delta_{gi}$
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	4,50%
Autres industries	3,25%
Autres services	2,50%
BTP	3,25%
Commerce	1,00%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	4,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	7,50%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances «  $TPM_{gi}$  » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- $TP_{gi}(N)$  : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- $TPM_{gi}$  : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du  $TPM_{gi}$

Il est à noter que les  $TP_{gi}$  historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours d'une année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen «  $TPM_{gi}$  » observés durant les années antérieures, HL a retenu des taux de provisionnement désignés «  $TPR_{gi}$  » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2021-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i «  $PC_{gi}$  », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des  $PC_{gi}$ .

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

### *3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### **- Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très

liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité desdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année

1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### *3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4,0% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

### *3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### *3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».



En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

*3-3-9 Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

*3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

#### NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Banques	13 198 513	13 482 535	19 345 402
- Caisses	3 831	3 001	994
<b>Total</b>	<b>13 202 344</b>	<b>13 485 536</b>	<b>19 346 396</b>

#### NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>590 768 445</b>	<b>666 240 606</b>	<b>628 717 428</b>
Encours financiers	525 219 276	579 145 195	568 705 745
Impayés	65 611 961	83 335 071	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés	2 015 291	5 642 000	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 739 028)	(1 898 082)	(3 291 872)
Valeurs à l'encaissement	660 945	16 423	1 133 835
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>9 106 945</b>	<b>10 736 311</b>	<b>2 442 951</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>599 875 390</b>	<b>676 976 918</b>	<b>631 160 379</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(12 990 344)	(9 592 808)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 204 357)	(28 087 721)	(27 415 026)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 114 307)	(4 987 235)	(4 402 644)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>543 805 259</b>	<b>631 269 873</b>	<b>585 072 547</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>571 148 696</b>
<b>Addition de la période</b>	
- Investissements	112 765 965
- Relocations	10 577 825
- Consolidations	29 592
<b>Retraits de la période</b>	
- Remboursement du capital	(142 492 657)
- Relocations	(8 262 305)
- Cessions à la valeur résiduelle	(172 435)
- Cessions anticipées	(9 268 460)
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>534 326 221</b>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Créance à plus de cinq ans		3 975 876	5 581 829	5 934 592
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		331 818 341	334 265 931	356 027 928
- Créance à moins d'un an		266 389 990	288 746 599	285 577 019
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<b>602 184 206</b>	<b>628 594 359</b>	<b>647 539 539</b>
- Revenus à plus de cinq ans		653 275	644 103	964 082
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		46 110 259	39 845 263	48 647 648
- Revenus à moins d'un an		52 516 104	51 868 409	53 360 936
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<b>99 279 639</b>	<b>92 357 775</b>	<b>102 972 667</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 273 199	4 842 097	5 254 225
- Contrats suspendus ordinaires	<b>(4)</b>	-	11 209 803	-
- Contrats suspendus contentieux	<b>(5)</b>	17 041 509	26 856 711	18 884 647
- Contrats en cours	<b>(6)</b>	9 106 945	10 736 311	2 442 951
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)+(6)</b>	<b>534 326 221</b>	<b>589 881 506</b>	<b>571 148 696</b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers Impayés	377 361 136	105 681 236	9 921 685	4 115 705	28 139 513	525 219 276
Contrats en instance de mise en force	3 045 647	14 313 840	3 485 359	4 516 498	40 250 618	65 611 961
	8 283 703	823 242	-	-	-	9 106 945
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>388 690 485</b>	<b>120 818 318</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>68 390 130</b>	<b>599 938 181</b>
Avances reçues (*)	(8 209 091)	(16 172)	-	-	(678 396)	(8 903 659)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>380 481 395</b>	<b>120 802 146</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>67 711 734</b>	<b>591 034 523</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>35 454 754</b>	<b>650 194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 104 948</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>415 936 148</b>	<b>121 452 340</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>67 711 734</b>	<b>627 139 470</b>
Produits réservés	-	-	(598 525)	(620 732)	(3 895 050)	(5 114 307)
Provisions sur encours financiers	-	-	(77 534)	(240 925)	(12 671 884)	(12 990 344)
Provisions sur impayés	-	-	(613 582)	(1 330 715)	(31 260 060)	(33 204 357)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 289 641)</b>	<b>(2 192 373)</b>	<b>(47 915 274)</b>	<b>(51 397 287)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>415 936 148</b>	<b>121 452 340</b>	<b>12 117 403</b>	<b>6 439 831</b>	<b>19 796 461</b>	<b>575 742 183</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>2,14%</b>	<b>1,38%</b>	<b>10,80%</b>	
				<b>14,31%</b>		
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020</b>					<b>11,36%</b>	
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2020</b>					<b>13,92%</b>	
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>9,62%</b>	<b>25,40%</b>	<b>70,76%</b>	
				<b>57,27%</b>		
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020</b>					<b>55,93%</b>	
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2020</b>					<b>44,30%</b>	

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323	1 317 347
- Titres SICAV	125 651	-	-
- Certificats de dépôts	-	5 500 000	27 000 000
<b>Total brut</b>	<b>1 442 998</b>	<b>6 949 323</b>	<b>28 317 347</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(142 216)	(467 637)	(131 127)
<b>Total net</b>	<b>1 300 782</b>	<b>6 481 685</b>	<b>28 186 220</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention	Nombre global d'actions
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,720	92 997	0,046%	172 134 413
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,150	-	0,058%	60 319 165
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,900	34 159	0,087%	15 000 000
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,700	-	0,064%	54 907 262
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	5,330	15 061	0,033%	20 000 000
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	62,000	-	0,100%	4 500 000
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>142 216</b>		

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	40,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<b><u>Total</u></b>					<b><u>2 581 112</u></b>	

**Note 8: Valeurs immobilisées**

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut			Fin de période	
Logiciels	33,3%	698 897	-	-	-	-	698 897	620 318	25 319	-	-	-	645 637	-	53 260
Logiciels en cours		34 293	-	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 419 732</b>	-	-	-	-	<b>1 419 732</b>	<b>620 318</b>	<b>25 319</b>	-	-	-	<b>645 637</b>	-	<b>774 095</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	32 144	-	-	-	10 532 250	1 375 393	233 945	-	-	-	1 609 338	-	8 922 912
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	128 823	-	2 100	-	1 179 615	441 212	93 626	2 100	-	-	532 738	-	646 877
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	45 225	-	-	-	1 185 189	640 602	30 196	-	-	-	670 798	-	514 391
Matériel informatique	33,3%	880 889	14 350	-	-	97 700	797 539	734 729	52 726	-	97 647	-	689 808	-	107 731
Installations générales	10,0%	2 536 657	83 470	-	-	-	2 620 127	412 914	118 600	-	-	-	531 514	-	2 088 614
Autres matériels	10,0%	102 930	-	-	-	-	102 930	45 213	3 045	-	-	-	48 258	-	54 672
Immobilisations en cours		3 209 314	93 041	29 401	-	-	3 331 756	-	-	-	-	-	-	-	3 331 756
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	5 891	(29 401)	-	-	109 366	-	-	-	-	-	-	-	109 366
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>25 475 768</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>25 778 913</b>	<b>3 650 063</b>	<b>532 138</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 082 455</b>	<b>250 000</b>	<b>21 446 458</b>	
<b>TOTAUX</b>		<b>26 895 499</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>27 198 645</b>	<b>4 270 382</b>	<b>557 457</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 728 092</b>	<b>250 000</b>	<b>22 220 553</b>	

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Charges reportées	1 830 833	1 569 402	2 206 826
- Dépôts et cautionnements versés	53 200	54 800	53 200
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 843 380	1 504 094	1 615 206
- Personnel, avances et acomptes	85 593	67 904	34 191
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	1 362 168	1 076 367	1 426 054
- Etat, compte d'attente TVA	1 418 235	1 284 680	1 096 835
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	44 549	96 809	77 547
- Débiteurs divers	162 354	55 393	63 178
- Charges constatées d'avances	42 301	178 537	39 646
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>7 192 764</u></b>	<b><u>6 238 139</u></b>	<b><u>6 962 834</u></b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions	(246 009)	(170 089)	(170 089)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>6 946 755</u></b>	<b><u>6 068 050</u></b>	<b><u>6 792 746</u></b>

Les charges reportées s'analysent comme suit :



**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**

**AU 30 JUIN 2021**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279		368 279	158 279	-	158 279	210 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 075 813	151 225	8 227 038	6 078 986	527 218	6 606 204	1 620 833
<b>TOTAUX</b>		<b>9 119 659</b>	<b>151 225</b>	<b>9 270 884</b>	<b>6 912 832</b>	<b>527 218</b>	<b>7 440 051</b>	<b>1 830 833</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 527 218 figure parmi les charges financières.

**NOTE 10 : Concours bancaires**

Ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Banques, découverts	6 644	37 235 521	-
<u>Total</u>	<u><b>6 644</b></u>	<u><b>37 235 521</b></u>	<u><b>-</b></u>

**NOTE 11 : Dettes envers la clientèle**

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 903 659	8 035 911	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u><b>8 909 659</b></u>	<u><b>8 041 911</b></u>	<u><b>6 870 947</b></u>

**NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques locales	175 714 654	198 599 270	191 465 371
- Banques étrangères	31 917 584	41 486 612	37 055 299
- Emprunts obligataires	220 621 680	185 739 680	241 163 680
- Certificats de dépôt	13 000 000	74 500 000	37 500 000
- Certificats de leasing	-	26 000 000	6 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u><b>441 253 918</b></u>	<u><b>526 325 561</b></u>	<u><b>513 184 350</b></u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 944 013	2 569 851	2 210 337
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	778 581	1 218 510	930 634
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 908 700	6 675 463	10 018 917
- Intérêts courus sur certificats de leasing	-	175 347	194 250
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(102 165)	(2 132 271)	(500 784)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u><b>13 529 128</b></u>	<u><b>8 506 901</b></u>	<u><b>12 853 354</b></u>
<u>Total</u>	<u><b>454 783 046</b></u>	<u><b>534 832 462</b></u>	<u><b>526 037 704</b></u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

## NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETEAU 30 JUI 2021**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u></b>											
Certificats de Leasing BEST LEASE	6 000 000	Remboursement après 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>			6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
Certificats de dépôt	13 000 000	Remboursement après 30 jours, 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	37 500 000	56 000 000	(80 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<b>Sous-total</b>			37 500 000	56 000 000	(80 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<b>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</b>			43 500 000	56 000 000	(86 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 644 000	-	(2 644 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2021)	2 576 000	-	-	-	-	-	2 576 000	-	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2022)	7 520 000	-	(3 760 000)	-	-	-	3 760 000	-	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2022)	7 794 000	-	-	-	-	-	7 794 000	3 897 000	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	17 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	9 332 000	4 666 000	4 666 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	19 122 000	-	-	-	-	-	19 122 000	11 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	14 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 000 000	6 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	16 621 680	-	-	-	-	-	16 621 680	11 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	35 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	27 412 000	19 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 780 000	6 780 000	4 000 000
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	14 362 000	-	(1 138 000)	-	-	-	13 224 000	10 124 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	15 000 000	-	-	-	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	40 000 000	-	-	-	-	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 600 000	2 400 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>			241 163 680	15 000 000	(35 542 000)	-	-	-	220 621 680	154 222 680	66 399 000
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	2 284 441	-	(428 317)	-	-	-	1 856 124	999 490	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	9 333 334	-	(666 667)	-	-	-	8 666 667	7 333 333	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	6 666 667	-	(444 444)	-	-	-	6 222 222	5 333 334	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 142 858	-	(214 286)	-	-	-	1 928 571	1 499 999	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	16 628 000	-	(3 325 600)	50 163	(70 466)	(38 097)	13 244 000	6 622 000	6 622 000
<b>Total des crédits des banques étrangères</b>			37 055 299	-	(5 079 315)	50 163	(70 466)	(38 097)	31 917 584	21 788 156	10 129 428

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	714 286	-	(357 143)	-	-	-	357 143	-	357 143
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	450 000	-	(150 000)	-	-	-	300 000	150 000	150 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 132 506	-	(557 154)	-	-	-	575 352	-	575 352
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	200 000	-	(100 000)	-	-	-	100 000	-	100 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(500 000)	-	-	-	250 000	-	250 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	315 789	-	(315 789)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 747	-	(224 854)	-	-	-	232 893	-	232 893
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	686 307	-	(337 067)	-	-	-	349 240	-	349 240
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	688 035	-	(338 000)	-	-	-	350 035	-	350 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 233	-	(224 674)	-	-	-	232 559	-	232 559
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(500 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 052 632	-	(526 316)	-	-	-	526 316	-	526 316
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(545 149)	-	-	-	1 152 394	-	1 152 394
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(545 149)	-	-	-	1 152 394	-	1 152 394
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 781 119	-	(756 803)	-	-	-	2 024 316	420 688	1 603 629
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(500 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	900 000	-	(300 000)	-	-	-	600 000	-	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 979 071	-	(538 548)	-	-	-	1 440 523	299 365	1 141 158
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 184 063	-	(321 779)	-	-	-	862 285	179 382	682 903
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 200 000	-	(300 000)	-	-	-	900 000	300 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 862 398	-	(2 142 936)	-	-	-	5 719 462	1 187 149	4 532 313
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 231 636	-	(526 333)	-	-	-	1 705 303	590 300	1 115 003
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	2 500 000	500 000	2 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 791 139	-	(509 372)	-	-	-	2 281 766	1 192 316	1 089 450
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 188 345	-	(295 227)	-	-	-	2 893 118	2 262 261	630 857
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 190 523	-	(294 747)	-	-	-	2 895 776	2 265 432	630 344
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 083 333	-	(166 667)	-	-	-	1 916 666	1 583 332	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 250 000	-	(500 000)	-	-	-	1 750 000	750 000	1 000 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	587 397	-	(106 407)	-	-	-	480 990	252 192	228 797
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 277 362	-	(207 677)	-	-	-	1 069 685	623 061	446 625
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	612 471	-	(111 066)	-	-	-	501 405	262 897	238 509
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	641 412	-	(116 168)	-	-	-	525 245	275 396	249 848
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	5 894 843	-	(604 917)	-	-	-	5 289 925	3 980 997	1 308 929
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 250 000	-	(500 000)	-	-	-	3 750 000	2 750 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 500 000	-	(500 000)	-	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	42 500 000	-	(3 644 568)	-	-	-	38 855 433	29 432 614	9 422 818
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	425 893	-	(106 474)	-	-	-	319 419	106 471	212 948
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	273 056	-	(68 266)	-	-	-	204 790	68 258	136 532
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	269 596	-	(67 400)	-	-	-	202 196	67 396	134 800
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	259 719	-	(64 930)	-	-	-	194 789	64 929	129 860
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 314 227	-	(384 744)	-	-	-	1 929 482	1 113 757	815 726
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 315 218	-	(385 432)	-	-	-	1 929 787	1 113 864	815 923
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	251 078	-	(68 478)	-	-	-	182 600	45 644	136 956
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	272 884	-	(68 222)	-	-	-	204 662	68 218	136 444
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	289 679	-	(72 420)	-	-	-	217 259	72 419	144 840
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	38 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	34 000 000	26 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	883 500	-	(93 000)	-	-	-	790 500	604 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 470 000	-	(260 000)	-	-	-	2 210 000	1 690 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	361 000	-	(38 000)	-	-	-	323 000	247 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	855 000	-	(90 000)	-	-	-	765 000	585 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 250 000	-	(131 579)	-	-	-	1 118 421	855 263	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(78 947)	-	-	-	671 053	513 158	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 254 000	-	(342 526)	-	-	-	2 911 474	2 226 421	685 053
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	12 200 000	49 300 000	(33 000 000)	-	-	-	28 500 000	-	28 500 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	13 000 000	6 000 000	(10 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>			191 465 371	55 300 000	(71 050 717)	-	-	-	175 714 654	87 699 680	88 014 974
<u>Total général</u>			513 184 350	126 300 000	(198 172 032)	50 163	(70 466)	(38 097)	441 253 918	263 710 516	177 543 402

### NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	190 029	537 242	386 886
<u>Sous total</u>	<u>190 029</u>	<u>537 242</u>	<u>386 886</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décennales	9 866	83 567	85 164
- Fournisseurs, retenue de garantie	176 882	236 754	242 798
<u>Sous total</u>	<u>186 748</u>	<u>320 321</u>	<u>327 962</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	1 905 507	1 013 271	337 345
- Effets à payer	59 095 153	30 147 110	62 340 033
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>61 008 490</u>	<u>31 168 211</u>	<u>62 685 208</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>61 385 266</u>	<u>32 025 774</u>	<u>63 400 056</u>

### NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Personnel, rémunérations dues	5 360	1 533	1 733
- Personnel, provisions pour congés payés	322 246	205 579	254 117
- Etat, retenues sur salaires	189 606	169 154	175 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	482 001	393 050	545 546
- Etat, retenues sur TVA	-	-	10 888
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 700	111 785	38 091
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	-	3 750
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation	-	6 284	-
- Etat, contribution sociale de solidarité	300	-	300
- Etat, contribution conjoncturelle	-	7 500	5 000
- Etat, autres impôts et taxes à payer	156 055	253 732	115 975
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	9 667	6 167	14 034
- Etat, TVA à payer	929 788	913 101	1 630 717
- Dettes fiscales	3 245 056	8 715 430	3 894 068
- CNSS	404 220	388 198	383 312
- CAVIS	54 748	55 870	54 205
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	60 065	37 850	41 255
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63	63
- Crédoeurs divers	319 470	147	362 431
- Prestataires Assurances	45 668	439 997	60 811
- Diverses Charges à payer	709 875	947 756	833 121
- Produits perçus d'avances	-	4 585	-
- Ecart de conversion (Voir note 12)	70 466	494 766	50 163
- Provisions pour risques et charges	901 254	764 137	816 254
<u>Total</u>	<u>7 912 608</u>	<u>13 916 684</u>	<u>9 290 926</u>

## NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Capital social	(A)	55 000 000	40 180 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 102 363	3 930 605	3 930 605
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		-	132 599	72 956
- Primes d'émission		-	13 996 000	-
- Actions propres	(C)	(404 890)	(403 879)	(403 879)
- Complément d'apport		10 532	-	10 532
- Résultats reportés		3 263 397	8 297 198	7 426 598
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<u>66 859 380</u>	<u>71 020 501</u>	<u>70 924 790</u>
Résultat de la période (1)		(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(E)	<u>65 238 422</u>	<u>63 239 601</u>	<u>66 933 347</u>
Nombre d'actions (2)		10 925 263	10 926 152	10 925 871
Résultat par action (1) / (2)	(D)	(0,148)	(0,712)	(0,365)

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2021 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier. L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée. Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, seront fixées par le Conseil d'Administration de la Société. Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	74 407	403 879
Achats de la période	345	1 011
Solde au 30 juin 2021	74 752	404 890

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2021, 0,684% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Résultat de la période close au 30 juin 2021									(1 620 958)	(1 620 958)
Solde au 30 juin 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	(1 620 958)	65 238 422



## NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263
- Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113
- Prélouer	11 707	12 754	116 025
- Frais de dossier	210 794	136 741	419 820
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	294 204	199 320	425 753
- Frais de rejet	527 677	621 549	1 137 510
<b>Total</b>	<b>36 264 160</b>	<b>34 503 425</b>	<b>68 980 483</b>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	1 228 974	191 273	694 595
Intérêts de retard antérieurs	134 593	17 270	69 429
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 987 583)	(1 973 947)	(1 885 030)
Intérêts de retard	(87 647)	(39 415)	(99 223)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(711 663)</b>	<b>(1 804 820)</b>	<b>(1 220 229)</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>35 552 498</b>	<b>32 698 606</b>	<b>67 760 255</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	549 821 098	626 692 070	626 692 070
. A la fin de la période	508 177 767	541 078 681	549 821 098
. Moyenne	(A) 528 999 432	583 885 376	588 256 584
- Intérêts de la période	(B) 34 024 432	33 168 097	65 606 263
- Taux moyen	(B) / (A) 13,28%	11,68%	11,15%

## NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Intérêts des emprunts obligataires	10 693 375	7 971 958	17 351 788
- Intérêts des crédits des banques locales	8 292 374	9 026 564	19 366 724
- Intérêts des crédits des banques étrangères	960 468	1 402 402	2 433 933
- Intérêts des autres opérations de financement	1 200 160	5 446 018	9 027 718
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	527 218	387 346	804 716
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	(A) <b>21 673 595</b>	<b>24 234 288</b>	<b>48 984 880</b>
- Intérêts des comptes courants	5 604	1 883 929	1 894 296
- Autres charges financières	(78 572)	388 169	585 698
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>(72 968)</b>	<b>2 272 097</b>	<b>2 479 994</b>
<b>Total général</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	513 184 350	529 661 930	529 661 930
. A la fin de l'exercice	441 253 918	526 325 561	513 184 350
. Moyenne	(B) 477 219 134	527 993 746	521 423 140
- Taux moyen (A) / (B)	9,29%	9,39%	9,39%

## NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dividendes	218 727	1 234	631 427
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	-	11 328
- Revenus des comptes créditeurs	114 646	118 697	256 855
- Moins values sur cession des titres cotés	-	-	(216 669)
- Revenus des certificats de dépôt	161 426	27 586	429 777
- Revenus des comptes courants associés	11 250	11 250	22 500
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	3 750	3 750
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(20 995)	-	(161 974)
<b>Total</b>	<b>490 804</b>	<b>162 517</b>	<b>976 994</b>

## NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits locatifs	18 173	17 307	35 037
<b>Total</b>	<b>18 173</b>	<b>17 307</b>	<b>35 037</b>

## NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Salaires et complément de salaires	3 249 039	3 031 928	6 376 834
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	613 977	577 345	1 136 741
- Autres charges sociales	229 139	216 151	607 448
<b>Total</b>	<b>4 092 155</b>	<b>3 825 423</b>	<b>8 121 023</b>

## NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	25 319	31 240	59 791
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	532 138	241 911	591 669
<b>Total</b>	<b>557 457</b>	<b>273 151</b>	<b>651 460</b>

## NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Achat de matières et fournitures	193 818	120 843	372 261
<u>Total des achats</u>	<u>193 818</u>	<u>120 843</u>	<u>372 261</u>
- Locations	165 024	246 964	470 663
- Entretiens et réparations	58 487	28 831	82 667
- Primes d'assurances	232 437	100 752	204 226
- Etudes, recherches et services extérieurs	710	-	491
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>456 658</u>	<u>376 547</u>	<u>758 047</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	185 997	150 608	472 078
- Publicités, publications, relations publiques	106 240	181 262	212 129
- Déplacements, missions et réceptions	72 212	82 262	126 909
- Frais postaux et de télécommunications	134 107	141 620	291 597
- Services bancaires et assimilés	161 230	318 477	451 228
- Autres	231 767	173 574	353 346
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>891 552</u>	<u>1 047 804</u>	<u>1 907 287</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	50 000	-	-
- Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>131 250</u>	<u>81 250</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	96 494	91 989	183 039
- T.C.L	82 648	65 951	157 393
- Droits d'enregistrement et de timbres	28 129	22 485	52 238
- Autres impôts et taxes	13 002	6 674	12 713
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>220 272</u>	<u>187 099</u>	<u>405 384</u>
<u>Total général</u>	<u><b>1 893 550</b></u>	<u><b>1 813 542</b></u>	<u><b>3 605 478</b></u>

## NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	12 404 352	9 064 055	9 592 779
- Dotations aux provisions collectives	-	-	1 721 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 133 715)	(998 236)	(2 283 426)
<u>Total</u>	<u><b>9 270 637</b></u>	<u><b>8 065 819</b></u>	<u><b>9 031 197</b></u>

**NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions**

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	75 920	130	131
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	19 006	10 887	8 588
- Dotations aux provisions pour risques et charges	85 000	73 883	126 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(7 917)	(153 194)	(487 405)
<b>Total</b>	<b>172 009</b>	<b>(68 294)</b>	<b>(352 686)</b>

**NOTE 25 : Autres pertes ordinaires**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Apuement de comptes	13 669	-	-
- Pénalités	-	288 909	339 416
- Mise en rebut d'immobilisations	53	-	5 417
- Autres pertes ordinaires	100	10	17
<b>Total</b>	<b>13 822</b>	<b>288 919</b>	<b>344 850</b>

**NOTE 26 : Autres gains ordinaires**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	750	116 853	255 853
- Ristourne TFP	-	-	28 996
- Autres gains sur éléments exceptionnels	22	1 939	27
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>118 791</b>	<b>284 876</b>

**NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2021 correspond au minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires TTC.

## NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	60 732 435	62 551 653	62 551 653
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(65 611 961)	(83 335 071)	(60 732 435)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	1 133 835	707 608	707 608
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(660 945)	(16 423)	(1 133 835)
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en début de période	+ Note 5	1 437 285	-	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en fin de période	- Note 5	(2 015 291)	(5 642 000)	(1 437 285)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(6 864 947)	(7 369 719)	(7 369 719)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	8 903 659	8 035 911	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(3 291 872)	(2 847 531)	(2 847 531)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	2 739 028	1 898 082	3 291 872
- TVA collectée		31 404 395	26 469 824	57 434 844
- TVA collectée sur avances et acomptes		(321 400)	(110 171)	77 674
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	176 517 089	162 495 423	334 063 015
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	2 257 901	1 352 635	3 409 257
- Consolidation		(29 592)	-	(126 354)
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(2 315 519)	(4 708 906)	(8 014 499)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	172 435	37 392	273 139
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	9 268 460	5 862 856	12 635 494
		<b><u>213 454 993</u></b>	<b><u>165 381 563</u></b>	<b><u>399 647 846</u></b>

**NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	62 685 208	73 681 051	73 681 051
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(61 008 490)	(31 168 211)	(62 685 208)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	112 765 965	72 904 711	196 877 766
- TVA sur Investissements	+	18 989 498	12 533 964	33 768 315
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	3 750	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	-	(3 750)
		<u><b>133 435 932</b></u>	<u><b>127 951 515</b></u>	<u><b>241 638 174</b></u>

### NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(34 191)	(41 140)	(41 140)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	85 593	67 904	34 191
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(53 200)	(54 800)	(54 800)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	53 200	54 800	53 200
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(39 646)	(56 964)	(56 964)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	42 301	178 537	39 646
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	386 886	586 141	586 141
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(190 029)	(537 242)	(386 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 733	1 533	1 533
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(5 360)	(1 533)	(1 733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	254 117	215 541	215 541
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(322 246)	(205 579)	(254 117)
- Produits perçus d'avance en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Produits perçus d'avance en fin de période	- Note 14	-	(4 585)	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	175 093	195 984	195 984
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(189 606)	(169 154)	(175 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	545 546	506 671	506 671
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(482 001)	(393 050)	(545 546)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	383 312	450 745	450 745
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(404 220)	(388 198)	(383 312)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	54 205	74 142	74 142
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(54 748)	(55 870)	(54 205)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	41 255	38 916	38 916
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(60 065)	(37 850)	(41 255)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	833 121	819 155	819 155
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(709 875)	(947 756)	(833 121)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	376 039	290 000	548 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(147 866)	(137 048)	(283 935)
- TVA, payée sur biens et services	+	236 044	584 144	1 172 322
- Charges de personnel	+ Note 20	4 092 155	3 825 423	8 121 023
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 893 550	1 813 542	3 605 478
- Impôts et taxes	- Note 22	(220 272)	(187 099)	(405 384)
- Charges à répartir	+ Note 9	-	120 000	210 000
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 540 825</u>	<u>6 605 312</u>	<u>13 155 197</u>

### NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	151 225	381 929	1 346 725
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	38 091	46 727	46 727
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 700)	(111 785)	(38 091)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	10 018 917	10 661 840	10 661 840
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(10 908 700)	(6 675 463)	(10 018 917)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	3 140 971	3 725 223	3 725 223
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 722 594)	(3 788 362)	(3 140 971)
- Charges constatées d'avance sur certificat de début en début de période	+ Note 12	(500 784)	(380 369)	(380 369)
- Charges constatées d'avance sur certificat de début en fin de période	- Note 12	102 165	2 132 271	500 784
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	194 250	432 459	432 459
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	(175 347)	(194 250)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	21 600 627	26 506 385	51 464 874
- Différence de change sur emprunts	Note 12	38 097	18 504	507
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(527 218)	(387 346)	(804 716)
		<b><u>20 618 348</u></b>	<b><u>32 386 667</u></b>	<b><u>53 601 824</u></b>

Intérêts payés



### NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 426 054)	(1 121 053)	(1 121 053)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 362 168	1 076 367	1 426 054
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	5 000	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	(7 500)	(5 000)
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	300	27 116	27 116
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(300)	-	(300)
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation fin de période	- Note 14	-	(6 284)	-
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	10 888	63 200	63 200
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	(10 888)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	115 975	221 876	221 876
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(156 055)	(253 732)	(115 975)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	14 034	6 467	6 467
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(9 667)	(6 167)	(14 034)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	3 894 068	6 301 709	6 301 709
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(3 245 056)	(8 715 430)	(3 894 068)
- TVA payée		12 879 783	14 109 420	22 534 296
- Impôts et taxes	+ Note 22	220 272	187 099	405 384
- Contribution conjoncturelle		-	7 500	23 077
- Contribution sociale de solidarité		300	300	300
- Impôts sur les bénéfices		82 648	65 376	159 032
		<b>13 748 302</b>	<b>11 956 263</b>	<b>26 007 193</b>

### NOTE 33: Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	-	9 000	62 071
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	402 945	1 474 298	2 953 214
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	327 962	276 518	276 518
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(186 748)	(320 321)	(327 962)
		<b>544 159</b>	<b>1 439 495</b>	<b>2 963 841</b>

**NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	5 147	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53		5 417
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations	- Note 25	(53)	-	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	750	116 853	255 853
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>750</u>	<u>122 000</u>	<u>261 000</u>

**NOTE 35 : Dividendes et autres distributions**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	72 956	61 102	120 745
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>72 956</u>	<u>61 102</u>	<u>120 745</u>

**NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	77 547	256 372	256 372
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(44 549)	(96 809)	(77 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	63 178	88 045	88 045
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(162 354)	(55 393)	(63 178)
- Placements en début de période	+ Note 6	28 317 347	1 449 323	1 449 323
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 442 998)	(6 949 323)	(28 317 347)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(362 431)	(479 224)	(479 224)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	319 470	147	362 431
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(60 811)	(18 181)	(18 181)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	45 668	439 997	60 811
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	380 152	28 820	642 755
- Moins values sur cessions titres cotés		-	-	(216 669)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	110 651	133 697	550 908
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	22	1 939	29 023
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(13 769)	(288 919)	(339 433)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>27 227 126</u>	<u>(5 489 511)</u>	<u>(26 071 913)</u>

## **Note 37 : Informations sur les parties liées :**

### **Engagement Leasing**

#### **AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force 19 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 260 113 dinars.

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 25 251 071 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 700 325 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 12 397 408 dinars.

#### **NIDA SA**

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars.

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 2 305 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 124 865 dinars.

#### **Société Financière Tunisienne**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 4 725 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 82 681 dinars.

#### **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 306 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 169 995 dinars.

#### **UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES ( UGFS ) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 88 249 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 992 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 17 449 dinars.

#### **STE INVESTMENT TRUST TUNISIA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 616 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 176 870 dinars.

#### **STE HERMES CONSEIL**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 706 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 11 691 dinars.

#### STESTIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 227 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 117 434 dinars.

#### STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

#### CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

#### CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 1 157 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 20 359 dinars.

#### STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 8 166 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 121 836 dinars.

#### Certificats de dépôt

##### Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 85.608 DT.  
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.000.000 DT.

#### Société Immobilière AL KADRIA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 24 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 119.212 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 3.000.000 DT.

#### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 27 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 57.692 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.500.000 DT.

#### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 22.333 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 500.000 DT.

#### Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 273 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 1.500.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2021 au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 22.044 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 500.000 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1-HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 12 avril 2021 et échéant le 9 octobre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 18.900 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.000.000 DT.

Ali Sabri ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 22 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 119.212 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 3.000.000 DT.

Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2021, s'élève à 11.250 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 31 mars 2021, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2021, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2021 sont au nombre de 13.

Les charges supportées, au 30 juin 2021, s'élèvent à 132 928 DT.

**NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

#### **4.6.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2021**

##### **4.6.7.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30/06/2021**

###### **Note complémentaire relative à la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie :**

Au cours du premier semestre 2021 aucun élément inhabituel éligible aux conditions prévues par le paragraphe cité ci-dessus n'a été enregistré ce qui explique l'absence d'une telle note.

###### **Note complémentaire relative à la nature et les montants de changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers.**

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2021, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur la dépréciation des créances issues des opérations de leasing. La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3-3-2-1 « Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing. »

###### **Note complémentaire à l'état de résultat expliquant l'augmentation importante au niveau de la rubrique « produits nets » au 30/06/2021 par rapport au 30/06/2020 :**

Les produits d'intérêts ont augmenté de 3M DT courant le premier semestre de l'année 2021, en raison de l'amélioration du taux de sortie qui est passé de 11,15% en Juin 2020 à 13,28% à fin Juin 2021 et ce suite aux multiples augmentations du taux d'intérêt excessif pour le leasing. Par ailleurs, les charges d'intérêts sont passées de 26,5 MDT à 21,6 MDT entre Juin 2020 et 2021, cette baisse est expliquée par la baisse de l'encours moyen des dettes au 30 Juin 2021 par rapport au 30 juin 2020.

###### **Note complémentaire à la note 23 sur la non constatation d'une provision additionnelle et d'une provision collective :**

- La société n'a pas des dotations aux provisions additionnelles à constater au 30/06/2021, d'ailleurs, la provision additionnelle est constituée d'une provision sur une seule relation totalement décotée depuis 2018. Cette situation est expliquée par le fait qu'Hannibal Lease ne dispose pas de garanties hypothécaires sur des relations ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4, alors les provisions constatées conformément aux dispositions de la circulaire n°91-24 pour le recouvrement des actifs de la classe 4, sont calculées sur le risque net.
- Selon les dispositions de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 2021-01, le montant des provisions collectives doit être revu à chaque arrêté des comptes annuels. Concernant la prise en



compte des provisions collectives et dans le cadre de l'application du principe de rattachement des charges aux produits, nous vous informons que nous avons effectué une estimation du montant de cette provision à fin juin 2021 et nous avons trouvé un montant inférieur à celui constaté à fin décembre 2020, d'où l'absence d'une dotation complémentaire à comptabiliser.

#### 4.6.7.2 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2021

##### Etat des engagements Hors Bilan rectificatif au 30 Juin 2021

	<b>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		
	<b>AU 30 JUIN 2021</b>		
	<i>(Exprimé en dinars)</i>		
	<u>30 juin</u>	<u>31 Décembre</u>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>114 122 869</b>	<b>109 430 268</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	36 104 948	28 177 573	26 906 218
Garanties Réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000 (*)
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	70 017 922	73 252 695	83 212 051
 <b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	 <b>479 324 927</b>	 <b>444 972 873</b>	 <b>528 162 759</b>
Cautions Reçues	378 738 718	352 278 527	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	336 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	99 279 639	92 357 775	102 972 667
 <b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	 <b>61 728 643</b>	 <b>102 041 610</b>	 <b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	61 100 000	101 818 201	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	628 643	223 409	934 238

(\*) La valeur des garanties réelles a été corrigée au 31 12 2020 suite à une omission.

## Note rectificative relative aux soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2021 :

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES						SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		
	2021	2020	2020		2021	2020	2020		2021	2020	2020		
Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263	Intérêts et charges assimilés	21 600 627	26 506 385	51 464 874						
Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113										
Variation des produits réservés	(711 663)	(1 804 820)	(1 220 229)										
Produits accessoires	1 044 381	970 363	2 099 107										
Autres produits d'exploitation	18 173	17 307	35 037										
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>35 570 670</b>	<b>32 715 913</b>	<b>67 795 291</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>13 970 043</b>	<b>6 209 528</b>	<b>16 330 418</b>		
Marge commerciale (PNB)	13 970 043	6 209 528	16 330 418	Autres charges d'exploitation	1 673 278	1 626 443	3 200 094						
<b>Sous total</b>	<b>13 970 043</b>	<b>6 209 528</b>	<b>16 330 418</b>	<b>Sous total</b>	<b>1 673 278</b>	<b>1 626 443</b>	<b>3 200 094</b>	<b>Valeur Ajoutée brute</b>	<b>12 296 766</b>	<b>4 583 085</b>	<b>13 130 324</b>		
Valeur Ajoutée brute	12 296 766	4 583 085	13 130 324	Impôts et taxes	220 272	187 099	405 384						
Produits des placements	490 804	162 517	976 994	Charges de personnel	4 092 155	3 825 423	8 121 023						
<b>Sous total</b>	<b>12 787 569</b>	<b>4 745 602</b>	<b>14 107 318</b>	<b>Sous total</b>	<b>4 312 427</b>	<b>4 012 522</b>	<b>8 526 407</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 475 142</b>	<b>733 080</b>	<b>5 580 911</b>		
Excédent brut d'exploitation	8 475 142	733 080	5 580 911	Dotations aux amortissements et aux résorptions	557 457	273 151	651 460						
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :									
- Suite au recouvrement des créances	3 133 715	998 236	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	12 404 352	9 064 055	9 592 779						
- Sur les actions cotées	7 917	153 194	487 405	- Des autres actifs	75 920	130	131						
				- Pour dépréciation des titres	19 006	10 887	8 588						
				- Collectives	-	-	1 721 844						
				- Pour risques et charges	85 000	73 883	126 000						
Autres produits ordinaires	772	118 791	284 876	Autres pertes ordinaires	13 822	288 919	344 850						
				Impôts sur les bénéfices	82 648	65 376	159 032						
				Contribution sociale de solidarité	300	300	300						
<b>Sous total</b>	<b>11 617 546</b>	<b>2 003 301</b>	<b>8 636 618</b>	<b>Sous total</b>	<b>13 238 504</b>	<b>9 776 701</b>	<b>12 604 984</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>		
Résultat des activités ordinaires	(1 620 958)	(7 773 400)	(3 968 366)	Contribution conjoncturelle	-	7 500	23 077						
<b>Sous total</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>	<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>7 500</b>	<b>23 077</b>	<b>Résultat net</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 780 900)</b>	<b>(3 991 443)</b>		

#### 4.6.8 Rapport d'Examen limité des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 – MF : 810623T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltaconsult.com.tn

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021**

#### **Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

##### **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 598 236 KDT et un déficit de 1 621 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2021, comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

##### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2021

### Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT  
Said MALLEK



#### 4.6.9 Engagements financiers au 30 juin 2021

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	8 000 000	8 000 000				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	70 017 922	70 017 992				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	36 104 948	35 586 741		518 207		
<b>TOTAL</b>	<b>114 122 869</b>	<b>113 604 662</b>		<b>518 207</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	378 738 718	378 738 718				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	1 306 570	1 306 570				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	99 279 639	97 514 802		1 764 837		
<b>h) Valeurs des biens, objet de Leasing</b>	603 291 484	586 629 341		16 662 143		
<b>Total</b>	<b>1 082 616 411</b>	<b>1 064 189 431</b>		<b>18 426 980</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	61 100 000	61 100 000				
*Effets escomptés et non échus	628 643	628 643				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>61 728 643</b>	<b>61 728 643</b>				

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS

Néant.

#### 4.6.10 Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 30 juin 2021

##### 4.6.10.1 Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 30 juin 2021

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 30/06/2021
EO 2015/02 TF	23 330 000	28-mars	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	9 332 000
EO 2014/01 TF	12 880 000	30-oct	7,80%	7 ANS avec 2 ans de grâce	2 576 000
EO 2015 s TF	19 485 000	25-nov	7,92%	7 ANS avec 2 ans de grâce	7 794 000
EO 2015/01 TF	18 800 000	30-avr	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	3 760 000
EO 2016/02 TF 1	11 195 000	28-nov	7,65%	5 ans	2 239 000
EO 2016/02 TV	1 000 000	28-nov	TMM+2,35%	5 ans	200 000
EO 2016/02 TF 2	27 805 000	28-nov	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	16 683 000
EO 2017/01 TF1	4 000 000	10-févr	7,65%	5 ans	800 000
EO 2017/01 TV	1 000 000	10-févr	TMM+2,35%	5ans	200 000
EO 2017/01 TF2	15 000 000	10-févr	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	9 000 000
EO 2017/02 TF1	8 445 800	20-juil	7,65%	5 ans	3 378 320
EO 2017/02 TF2	16 554 200	20-juil	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	13 243 360
EO 2017/03 TV2	7 670 600	26-janv	8,00%	5 ans	3 068 240
EO 2017/03 TV	3 799 400	26-janv	TMM+2,4%	5 ans	1 519 760
EO 2017/03 TF2	28 530 000	26-janv	8,25%	7 ANS avec 2 ans de grâce	22 824 000
EO 2018-02 TF1	2 490 000	25-févr	11,15%	5 ans	1 494 000
EO 2018-02 TV	3 200 000	25-févr	TMM+3,5%	5 ans	1 920 000
EO 2018-02 TF2	9 810 000	25-févr	11,50%	7 ANS avec 2 ans de grâce	9 810 000
EO 2018/01 Sub TV	8 800 000	28-mai	TMM+2,1%	5 ans	3 520 000
EO 2018/01 Sub TF2	6 950 000	28-mai	8,50%	7 ANS avec 2 ans de grâce	5 560 000
EO 2018/01 Sub TF1	4 250 000	28-mai	8,30%	5 ans	1 700 000
EO 2020-01 TF	15 000 000	28-juil	11,25%	5 ans	15 000 000
EO 2020-03 TF1	500 000	29-janv	10,30%	5 ans	500 000
EO 2020-03 TF2	29 500 000	29-janv	10,30%	5 ans	29 500 000
EO 2020/02 TF1	3 034 000	13-juil	10,60%	5 ans	3 034 000
EO 2020/02 TF2	36 966 000	13-juil	10,60%	5 ans	36 966 000
EO 2021-01 TF1	12 000 000	26-févr	10,00%	5 ans	12 000 000
EO 2021-01 TF2	3 000 000	26-févr	10,10%	7 ANS avec 2 ans de grâce	3 000 000
<b>Total</b>	<b>334 995 000</b>				<b>220 621 680</b>

#### 4.6.10.2 Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 30 juin 2021

Emprunts en DT	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 30/06/2021
<b>CRÉDITS BANCAIRES LOCAUX</b>					
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	7 %	Trimestriellement (2015-2021)	(2015-2021)	357 143
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	300 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	TMM+2.25%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	575 352
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	1 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	TMM+2.35%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	100 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2016-2021)	(2016-2021)	250 000
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	232 893
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	349 240
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	350 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	232 559
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	500 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2017-2021)	(2017-2021)	526 316
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	7.5%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 152 394
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	7.5%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 152 394
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	2 024 316
BT 5MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 440 523
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	862 285
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	TMM+2.35%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	900 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	5 719 462
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 705 303
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	2 500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	2 281 766
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 893 118
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 895 776
BT 3MDT (2018)	3 000 000	8.25%	Trimestriellement (2018-2027)	(2018-2027)	1 916 666
BT 5MDT (2018)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	1 750 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	480 990
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	1 069 685
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	501 405
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	525 245
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	TMM+3.25%	Trimestriellement (2019-2024)	(2019-2024)	5 289 925
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	TMM+3.5%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	3 750 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	4 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	10.5%	Mensuellement (2020-2025)	(2020-2025)	38 855 433
BT 0,479 130 (2020)	479 130	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	319 419
BT 0,307 189 (2020)	307 189	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	204 790
BT 0,303 296 (2020)	303 296	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	202 196
BT 0,292 184 (2020)	292 184	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	194 789
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 929 482
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 929 787
BT 0,285317 (2020)	285 317	TMM+1%	Mensuellement (2020-2022)	(2020-2022)	182 600
BT 0,306995 (2020)	306 995	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	204 662
BT 0,325889 (2020)	325 889	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	217 259
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	34 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	790 500
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 210 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	323 000
BIAT 0,855 MDT (2020)	855 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	765 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	1 118 421
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	671 053
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 911 474
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	TMM+1%	Crédit relais	2021	28 500 000
ABC 13 MDT	13 000 000	TMM+3.25	Crédit relais	2021	9 000 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>323 800 000</b>				<b>175 714 654</b>

<b>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</b>					
BAD 4,996 (2013-2023)	4 996 434	4.72 %	Semestriellement (2016-2023)	(2016-2022)	1 427 553
BAD 1 MDT (2014-2024)	1 000 000	4.72 %	Semestriellement (2017-2024)	(2017-2024)	428 571
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2019-2026)	(2019-2026)	8 666 667
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2019-2028)	(2019-2028)	6 222 222
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	4.20 %	Semestriellement (2019-2027)	(2019-2027)	1 928 571
BAD 4 MEUR (2018)	13 292 000	4,0125%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	6 622 000
BAD 4 MEUR (2019)	13 442 000	3,8950%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	6 622 000
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>55 730 434</b>				<b>31 917 584</b>
<b>Total</b>	<b>379 530 434</b>				<b>207 632 238</b>

**4.6.10.3 Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 30 juin 2021**

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Encours 30/06/2021
<b>Certificat de leasing</b>			
<b>Total certificat de leasing</b>			
<b>Certificats de dépôt</b>			
STE NIDA SA	500 000	01/07/2021	500 000
Société immobilière ECHARIFA	500 000	02/07/2021	500 000
Société immobilière ECHARIFA	1 000 000	10/07/2021	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	1 000 000	12/07/2021	1 000 000
DELTA SERVICES	500 000	12/07/2021	500 000
REPRESENTATION INTERNATIONALE	1 000 000	17/07/2021	1 000 000
EURO MED	500 000	21/07/2021	500 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	22/07/2021	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	2 000 000	22/07/2021	2 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	24/07/2021	1 000 000
EURO MED	1 000 000	27/07/2021	1 000 000
Société immobilière ECHARIFA	500 000	28/07/2021	500 000
STE LES BATIMENTS MODERNES	500 000	30/07/2021	500 000
NADIA MEDDEB DJILANI	1 000 000	09/10/2021	1 000 000
RIDHA RAFRAFI	1 000 000	30/10/2021	1 000 000
<b>Total Certificats de dépôt</b>			<b>13 000 000</b>
<b>Total</b>			<b>13 000 000</b>



#### 4.6.11 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin 2021

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2021	2020	2020		2021	2020	2020		2021	2020	2020
Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263	Intérêts et charges assimilés	21 600 627	26 506 385	51 464 874				
Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113								
Variation des produits réservés	(711 663)	(1 804 820)	(1 220 229)								
Produits accessoires	1 044 381	970 363	2 099 107								
Autres produits d'exploitation	18 173	17 307	35 037								
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>35 570 670</b>	<b>32 715 913</b>	<b>67 795 291</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>13 970 043</b>	<b>6 209 528</b>	<b>16 330 418</b>
Marge commerciale (PNB)	13 970 043	6 209 528	16 330 418	Autres charges d'exploitation	1 893 550	1 813 542	3 605 478				
Produits des placements	490 804	162 517	976 994	Charges de personnel	4 092 155	3 825 423	8 121 023				
<b>Sous total</b>	<b>14 460 847</b>	<b>6 372 045</b>	<b>17 307 412</b>	<b>Sous total</b>	<b>5 985 705</b>	<b>5 638 965</b>	<b>11 726 501</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 475 142</b>	<b>733 080</b>	<b>5 580 911</b>
Excédent brut d'exploitation	8 475 142	733 080	5 580 911	Dotations aux amortissements et aux résorption	557 457	273 151	651 460				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 133 715	998 236	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	12 404 352	9 064 055	9 592 779				
- Sur les actions cotées	7 917	153 194	487 405	- Des autres actifs	75 920	130	131				
				- Pour dépréciation des titres	19 006	10 887	8 588				
				- Collectives	-	-	1 721 844				
				- Pour risques et charges	85 000	73 883	126 000				
Autres produits ordinaires	772	118 791	284 876	Autres pertes ordinaires	13 822	288 919	344 850				
				Impôts sur les bénéfices	82 648	65 376	159 032				
				Contribution sociale de solidarité	300	300	300				
<b>Sous total</b>	<b>11 617 546</b>	<b>2 003 301</b>	<b>8 636 618</b>	<b>Sous total</b>	<b>13 238 505</b>	<b>9 776 701</b>	<b>12 604 984</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>
Résultat des activités ordinaires	(1 620 958)	(7 773 400)	(3 968 366)	Contribution conjoncturelle	-	7 500	23 077				
<b>Sous total</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>	<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>7 500</b>	<b>23 077</b>	<b>Résultat net</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 780 900)</b>	<b>(3 991 443)</b>

## 4.6.12 Tableau de mouvement des capitaux propres au 30 juin 2021

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Résultat de la période close au 30 juin 2021									(1 620 958)	(1 620 958)
Solde au 30 juin 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	(1 620 958)	65 238 422

#### 4.6.13 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

Désignation (en Dinars)	30/06/2021	30/06/2020	2020
Revenus de leasing	35 552 498	32 698 606	67 760 255
Résultat d'exploitation	(1 524 961)	(7 537 596)	(3 749 060)
Capital social	55 000 000	40 180 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	11 000 000
Revenus de leasing par action	3,232	4,069	6,160
Résultat d'exploitation par action	-0,139	-0,938	-0,341

#### 4.6.14 Evolution du résultat net

Désignation (en Dinars)	30/06/2021	30/06/2020	2020
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(1 538 010)	(7 707 724)	(3 809 034)
Résultat net d'impôt	(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
Capital social	55 000 000	40 180 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	8 036 000	11 000 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	-0,140	-0,959	-0,346
Résultat net d'impôt par action	-0,147	-0,968	-0,363
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	-2,80%	-19,18%	-6,93%
Résultat net d'impôt / Capital social	-2,95%	-19,37%	-7,26%

#### 4.6.15 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation (en Dinars)	30/06/2021	30/06/2020	2020
Résultat net de l'exercice	(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
Dotations aux amortissements	557 457	273 151	651 460
Dotations nettes aux provisions	9 442 646	7 997 525	8 678 511
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>8 379 145</b>	<b>489 776</b>	<b>5 338 528</b>

**4.6.16 Indicateurs et ratios de gestion**  
**a- Les indicateurs de gestion**

	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>2020</b>
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>			
Résultat de la période (1)	(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	555 865 994	648 511 511	624 018 720
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	627 139 470	693 358 239	651 922 403
Fonds propres (avant résultat net) (3)	66 859 380	71 020 501	70 924 790
Capitaux propres avant affectation	65 238 422	63 239 601	66 933 347
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	543 805 259	631 269 873	585 072 547
Créance classées (4)	89 750 981	96 505 151	74 045 452
Produits réservés (5)	5 114 307	4 987 235	4 402 644
Total provisions (6)	46 282 981	37 768 809	37 012 344
Emprunts et ressources spéciales (7)	454 783 046	534 832 462	526 037 704
Dettes envers la clientèle	8 909 659	8 041 911	6 870 947
Total bilan	598 235 646	689 291 953	672 532 980
Charges de personnel	4 092 155	3 825 423	8 121 023
Dotations nettes aux provisions	9 442 646	7 997 525	8 678 511
Intérêts et produits assimilés de leasing	35 552 498	32 698 606	67 760 255
Charges financières (8)	21 600 627	26 506 385	51 464 874
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions sur créances)	6 543 162	5 912 116	12 377 961
Produits nets	14 460 847	6 372 045	17 307 412

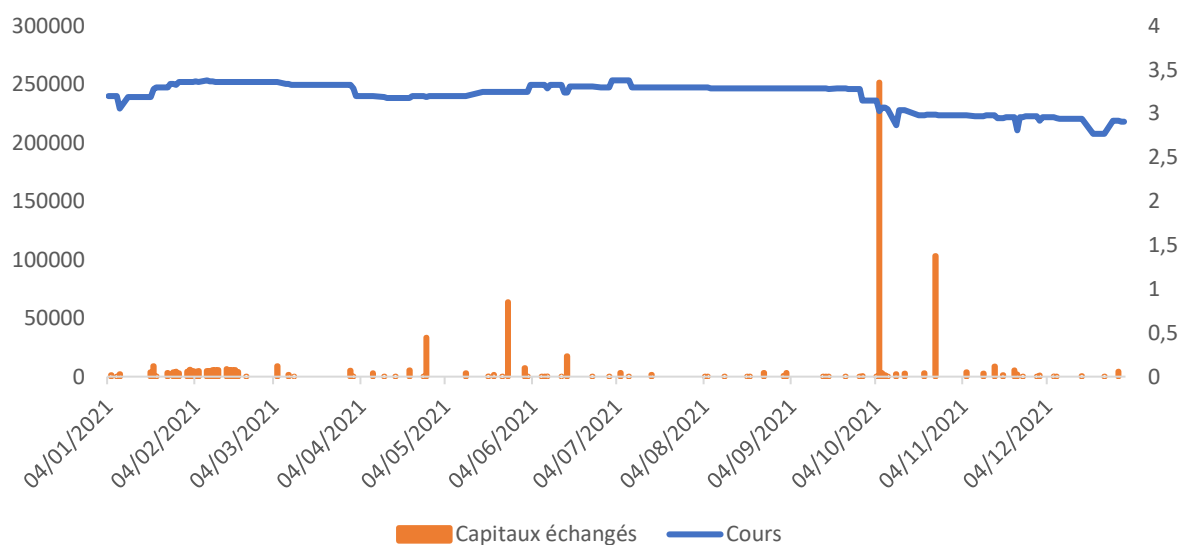
**b- Les ratios de gestion**

	30/06/2021	30/06/2020	2020
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,66%	10,24%	10,88%
Taux de créance classées(4)/(2)	14,31%	13,92%	11,36%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	57,27%	44,30%	55,93%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	16,15%	14,88%	11,87%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT (*)	15,59%	12,63%	13,54%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	28,30%	60,03%	46,92%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	21,63%	8,97%	24,40%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	45,25%	92,78%	71,52%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	65,30%	125,51%	50,14%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,18%	10,30%	10,55%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	76,02%	77,59%	78,22%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	90,90%	91,58%	87,00%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	85,27%	86,00%	91,08%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	-2,42%	-10,96%	-5,63%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	-0,27%	-1,13%	-0,59%
Résultat net/ Produits nets	-11,21%	-122,11%	-23,06%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	6,54%	5,18%	11,58%
Produits nets/ Total bilan	2,42%	0,92%	3,02%

(\*) Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.7 Comportement boursier de l'action Hannibal Lease

Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : janvier 2021 – Décembre 2021



#### Indicateurs Boursiers

**Nombre de titres admis au 30 octobre 2021** : 11 000 000  
**Cours d'introduction, le 04 juillet 2013** : 9,5 dinars (avec un nominal de 5 dinars)  
**Capitalisation boursière au 31 décembre 2020** : 35,200 millions de dinars  
**Capitalisation boursière au 31 décembre 2021** : 32,010 millions de dinars  
**Cours le plus haut du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 octobre 2021** : 3,38 dinars  
**Cours le plus bas du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 octobre 2021** : 2,87 dinars

	2018	2019	2020	2021
Nombre de titres admis	8 036 000	8 036 000	11 000 000	11 000 000
Nombre de titres traités	617 868	215 601	90 611	220 689
Cours fin de période (en DT)	7,6	4,54	3,20	2,91
Capitalisation boursière (en DT)	61 073 600	36 483 440	35 200 000	32 010 000
Cours le plus haut (en DT)	8,7	7,68	5,990	3,38
Cours le plus bas (en DT)	7,3	4,54	3,150	2,77
Bénéfice par action (en DT)	0,566	0,009	-0,363	-
Dividende par action (en DT)	0,3	-	-	-
PER	13,4x	524,5x	-8,82x	-

# Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

## 5.1 Conseil d'Administration

### 5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI*	Lui-même	Président	2021-2023	Tunis
M Abderrazak BEN AMMAR*	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
La Financière Tunisienne*	Mr. Ali Sabri ESSGHAIER	Membre	2021-2023	Tunis
United Gulf Bank, UGB*	Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre	2021-2023	Tunis
Tunis International Bank, TIB*	Mr. Mohamed FKIHI	Membre	2021-2023	Tunis
Investment Trust Tunisia SA*	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2021-2023	Tunis
	Mme Dadou Hedia DJILANI	Membre	2021-2023	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement*	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2021-2023	Tunis
M.Mohamed KAANICHE "	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2021-2023	Tunis
M Abdessatar KRIMI*'	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
M Mohamed BERRAIES*'	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis

\* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 27/04/2021

' Administrateurs indépendants

" Administrateur représentant des actionnaires minoritaires élu par les actionnaires minoritaires lors de l'AGO du 27 Avril 2021

### 5.1.2 Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI	Président du conseil d'administration	2021-2023	Tunis
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Directeur Général	2021-2023	Tunis
Mr Rafik MOALLA	Directeur Général Adjoint	2021-2023	Tunis

\*Nommés par le conseil d'administration du 27/04/2021

Il est à signaler que :

M Abdessatar KRIMI, La Financière Tunisienne représentée par M Ali Sabri ESSEGHAIER et M Hatem BEN AMMEUR sont membres du comité d'audit.

M Mohamed BERRAIES, , La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI, United Gulf Bank « UGB » représentée par M Mohamed Salah FRAD et M Mohamed KAANICHE sont membres du comité des risques.

M Mohammed KAANICHE, M Hédi DJILANI et M Abderrazak BEN AMMAR sont membres du comité de stratégie, des nominations et des rémunérations

### 5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M Mohamed-Hechmi DJILANI	PDG de la société Investment Trust Tunisia.
M Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.
M Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilière Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A.
M Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL.
M Mohamed Salah Frad	Directeur Général de United Gulf Financial Services North Africa (UGFS-NA), Gérant de United Gulf Advisory Services (UGAS).
M Mohamed FKIH	Directeur Général de Tunis International Bank TIB.
M Hatem BEN AMMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.
Mme Dadou Hédia DJILANI	Néant.
M Abdessatar KRIMI	Retraité, Gérant de la société « Académie Internationale lutte contre la corruption AILCC »
M Mohamed BERRAIES	Néant.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.
M Rafik MOALLA	Président du conseil d'Administration d'Amilcar LLD, NIDA SA.
M. Mohamed KAANICHE	Retraité et ancien Directeur Général de la BTS Bank.

### 5.1.4 Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les Sociétés : AMILCAR HOLDING, L'IMMOBILIERE ECHARIFA, MTEI, FIC, WIC, MIC, CRJ, CRJ Construction, LGD et Finances et Investissements.
M. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.
M. Ali Sabri ESSGHAIER	Administrateur dans la société LIN.
M. Hatem BEN AMEUR	Néant.
Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne et Représentation Internationale.
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.
M. Mohamed FEKIH	Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Gulf Bank Algérie, Président du Conseil SACEM Industries – Tunisie, Membre du conseil et du comité des risques de FIMBank plc, Malte et membre du conseil d'administration de London Forfaiting company- London.
M. Mohamed SALAH FRAD	Administrateur de WikiStartup, de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et de plusieurs sociétés appartenant au portefeuille des fonds (FCPR et FA) gérés par UGFS-NA.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant.
M. Mohamed BERRAIES	Néant.
M. Abdessatar KRIMI	Néant.
M. Mohamed KAANICHE	Néant.
M. Rafik MOALLA	Administrateur à Idendity Partners.



### 5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Investment Trust Tunisia SA	Directeur Financier
Mme Dadou Hedia DJILANI	Investment Trust Tunisia SA	Chargée de Missions
Mr. Mohamed Salah FRAD	United Gulf Bank, UGB	Directeur Général des filiales en Tunisie
Mr. Mohamed FKIH	Tunis International Bank, TIB	Président du Conseil d'Administration
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Directeur Financier

## 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2020

### 5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2020

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2020, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2020.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2020
Rémunérations brutes	290 000	-	249 000	-	-	-
Charges sociales	8 210	1 819	63 240	12 354	-	-
Avantage en nature	20 521	-	27 816	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>TOTAL</b>	<b>318 731</b>	<b>1 819</b>	<b>340 056</b>	<b>12 354</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

## 5.2.2 Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2020

Néant.

## 5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
<b>Cabinet F.M.B.Z – KPMG TUNISIE</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI	Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel Les Berges du lac 1053 Tunis. Tél: 71 194 344 Fax : 71 281 477	2020-2023*
<b>DELTA CONSULT</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Said MALLEK	Immeuble SAADI – Tour CD 2 <sup>ème</sup> étage Bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis. Tel : 71 755 035/71 755 024 Fax : 71 753 0625	2019-2021**

\*Renouvellement du mandat par l'AGO du 27/04/2021

\*\* Nommé par l'AGO du 30/04/2019

## 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

### 5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus

#### ▪ Prêts octroyés :

Néant.

#### ▪ Crédits reçus :

#### Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 avril 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 68.288 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 1.000.000 DT.

#### Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 6 octobre 2020 au 25 décembre 2020, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 11.232 DT.

#### Ali Sabri ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 47.011 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 18 février 2020 au 23 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 264.914 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2020, à 3.000.000 DT.

#### **5.4.2. Créances et dettes commerciales**

##### *Société Financière Tunisienne*

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 12 303 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2020, à 101 658 dinars.

##### *STE INVESTMENT TRUST TUNISIA*

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 19 658 dinars.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 196 197 dinars.

#### **5.4.3. Apport en capital**

Néant.

#### **5.4.4. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/04/2021 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 un montant net de 90.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/04/2021 a fixé la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2021 à un montant global net de 20.000 Dinars par comité.

#### **5.4.5. Prestations de services reçus ou données**

- **Données :** Néant
- **Reçues :**

##### *Convention d'assistance et de conseil*

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2020 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

## CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. Evolution récente et orientation stratégique

#### 6.1.1. Evolution récente au 31/12/2021

Hannibal Lease affiche au au 31/12/2021, une hausse de 30,36% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020.

Les Mises en Force sont passés de 200,1 MDT au 31/12/2020 à 237,1 MDT au 31/12/2020, soit une hausse de 18,5%.

Les encours sont passés de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021, soit une régression de 10,2%.

Les revenus nets de leasing ont progressé de 5,30% pour s'établir à 71,4Mdt au 31/12/2021 contre 67,8Mdt par rapport à la même période de 2020.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 77,93% par rapport au 31/12/2020, passant de 17,3 MDT au 31/12/2020 à 30,8 MDT au 31/12/2021.

Le ratio de créances classées a atteint 13,49% au 31/12/2021 contre 11,36% au 31/12/2020.

Au 31 Décembre 2021 et par rapport à la même période en 2020, la société Hannibal Lease a enregistré une hausse en termes de part de marché de 93 points de base pour les approbations et une baisse de 97 points de base pour les encours financiers.

En termes des mises en forces, la part de marché de la société Hannibal Lease est resté stable à 14,5%.

#### 6.1.2. Orientation stratégique

Etant donné le contexte économique difficile et dans un souci de récupérer ses parts de marché et d'améliorer la qualité de son portefeuille, la stratégie de de développement Hannibal Lease, sur la prochaine période, reposera sur

- Le perfectionnement de l'activité commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- La récupération progressive de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating

Le Business Plan présenté par Hannibal Lease tient compte uniquement de l'activité leasing. L'activité Digital Banking ne peut être considérée en l'absence d'agrément de la Banque Centrale de Tunisie pour la transformation d'Hannibal Lease en Banque Digitale.

## 6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020

La confrontation des réalisations de l'exercice 2020 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau du document de référence « HL 2020 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Rubrique	Prévisions 2020 (A)	Réalisations 2020 (B)	Ecarts	Taux de réalisation (B)/(A)	Commentaires
Mises en force	180 000 000	200 131 207	20 131 207	111,18%	Un écart positif de 11,18% a été constaté au niveau des mises en force suite à une reprise d'activité plus importante que prévue au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2020
Portefeuille titres de placement	839 379	28 186 220	27 346 841	3357,98%	Un excédent de trésorerie à fin 2020 a été placé sous forme de certificats de dépôts.
Portefeuille d'investissement	11 159 953	10 759 953	-400 000	96,42%	Un investissement exonéré prévue n'a pas été mis en place vu le résultat déficitaire de l'exercice 2020.
Emprunts et dettes rattachées	480 028 916	526 037 704	46 008 788	109,58%	Les emprunts et dettes rattachées ont augmenté de 9,58% vu qu'Hannibal Lease a anticipé l'encaissement des crédits nécessaires au financement de l'exploitation de l'exercice 2021.
Intérêts et produits de leasing	67 350 706	67 760 255	409 549	100,61%	Les intérêts et produits de leasing ont connu une augmentation de 409 mDt suite des mises en force plus importantes que prévues.
Intérêts et charges assimilées	48 310 884	51 464 874	3 153 990	106,53%	Les intérêts et charges assimilées ont connu une augmentation de 6,53% par rapport aux prévisions suite au tirage de lignes de crédits plus importantes que prévus.
Charges de personnel	8 116 000	8 121 023	5 023	100,06%	Les charges de personnel ont été estimé avec un écart de 5 mille dinars.
Dotations aux provisions	5 500 000	8 678 508	3 178 508	157,79%	Les provisions constatées en 2020 ont connu une variation de 57,79% vu l'aggravation des créances douteuses et litigieuses à fin 2020.
Produit net	19 354 858	17 307 412	-2 047 446	89,42%	Un écart de 2 Millions de dinars a été constaté au niveau du produit net vu l'augmentation des charges financières de 6% par rapport aux prévisions et compensé d'une augmentation des Intérêts et produits de leasing.

**6.2.1. Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2021 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2021**

Indicateurs d'activité (en DT)	Prévisions 2021	Réalisations au 31/12/2021 (*)	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	240 000 000	237 110 309	98,80%
Encours Financiers	507 403 873	510 470 911	100,60%
Total des Engagements	588 841 320	612 524 181	104,02%
Total des Engagements Classées	81 808 731	82 641 000	101,02%
Revenus Nets de Leasing	70 972 715	71 353 000	100,54%
Produits Nets de Leasing	29 840 978	30 794 000	103,19%
Total Charges d'exploitation	14 814 840	15 239 000	102,86%
Structure des Ressources	395 881 454	437 512 000	110,52%
Emprunts Obligataires	190 148 680	190 149 000	100,00%
Autres Emprunts	205 732 774	247 363 000	120,24%
Trésorerie Nette	6 650 591	17 477 000	262,79%
Capitaux Propres	69 303 710	66 859 000	96,47%

(\*) Chiffres non audités

**6.2.2. Analyse des modifications  
Mises en force (en Dinars)**

Mises en force	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	280 000 000	325 000 000	375 000 000	Hannibal Lease a jugé opportun de réduire ses objectifs de mise en force afin de faire face à la contraction de l'activité économique suite à la pandémie Covid-19 et de ses conséquences qui restent imprévisibles.
B.P "HL 2021"	280 000 000	300 000 000	324 000 000	
Variation	0	-25 000 000	-51 000 000	

**Créances sur la clientèle (en Dinars)**

Créances sur la clientèle	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	461 693 604	470 120 012	509 796 336	Hannibal Lease compte diminuer ses encours envers la clientèle afin de faire face à la conjoncture économique actuelle et par la même occasion renforcer ses ratios de fonds propres.
B.P "HL 2021"	486 596 392	485 692 296	476 863 885	
Variation	24 902 788	15 572 284	-32 932 451	

**Portefeuille d'investissement (en Dinars)**

Portefeuille d'investissement	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	16 159 953	18 659 953	21 159 953	Hannibal Lease a révisé sa politique de réinvestissements exonérés en fonction de ses résultats projetés.
B.P "HL 2021"	13 259 953	15 759 953	18 259 953	
Variation	-2 900 000	-2 900 000	-2 900 000	

**Portefeuille titres de placement (en Dinars)**

Portefeuille titres de placement	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	839 379	839 379	839 379	Le portefeuille titres de placement a connu une augmentation suite à l'acquisition d'Hannibal Lease de titres cotées.
B.P "HL 2021"	1 186 220	1 186 220	1 186 220	
Variation	346 841	346 841	346 841	

### Emprunts et dettes rattachées (en Dinars)

Emprunts et dettes rattachées	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	352 969 051	351 843 086	382 801 096	Suite à la contraction de ses encours, Hannibal Lease a révisé ses prévisions en termes de levée de fonds nécessaires au financement de son activité.
B.P "HL 2021"	374 815 112	368 439 361	351 236 291	
Variation	21 846 061	16 596 275	-31 564 805	

### Intérêts et produits de leasing (en Dinars)

Intérêts et produits de leasing	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	64 575 285	65 131 565	68 568 914	Les intérêts et charges assimilées ont été révisés suite à variation des encours des lignes de crédit.
B.P "HL 2021"	66 286 587	66 624 469	67 084 686	
Variation	5 139 594	4 976 126	2 296 910	

### Intérêts et charges assimilées

Intérêts et charges assimilées	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	31 179 504	31 104 806	33 142 032	Les intérêts et charges assimilées ont été révisés suite à variation des encours des lignes de crédit.
B.P "HL 2021"	35 495 543	34 796 353	33 861 612	
Variation	4 316 039	3 691 547	719 580	

### Produit net (en Dinars)

Produit net	2022	2023	2024	Commentaires
B.P "HL 2020"	33 774 409	34 407 318	35 809 469	Les produits nets ont été corrigés suite à la hausse des intérêts et produits de leasing.
B.P "HL 2021"	34 674 836	35 772 613	37 471 551	
Variation	900 427	1 365 295	1 662 082	

### 6.2.3. Les prévisions sur la période (2021-2026)

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2021-2026 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2020 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 06/12/2021.

#### 6.2.3.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

##### Les mises en forces :

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2020 et 2026, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Mises en Force</b>	200 131 207	240 000 000	280 000 000	300 000 000	324 000 000	348 000 000	372 000 000	10,88%
<b>Taux de croissance</b>	-9,46%	19,92%	16,67%	7,14%	8,00%	7,41%	6,90%	

##### Revenus nets de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période (2021-2026) se présentent comme suit :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Intérêts Bruts</b>	65 606 263	67 696 265	66 286 587	66 624 469	67 084 686	67 085 657	70 263 401	1,15%
<b>Taux de Croissance</b>	-8,4%	3,2%	-2,1%	0,5%	0,7%	0,0%	4,7%	

Les Intérêts et produits assimilés de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 1,15% sur la période (2020-2026).

Les taux de sortie se détaillant comme suit :

Année	2021		2022	2023		2024	2025	2026
	1er Semestre	2ème Semestre		1er Semestre	2ème Semestre			
Taux Moyen MEF	15%	14,25%	14%	13,75%	13,50%	13,50%	13,50%	13,50%

- Un autofinancement de 20% sur le montant Hors taxes à financer ; et
- Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

##### Autres produits d'exploitation

###### ➤ Frais de dossier

Contrat Moyen : 61.900 Dinars

Frais de Dossier : 125,546 Dinars / Contrat

###### ➤ Préloyers

Estimé à 0,01% du montant des MEF

###### ➤ Intérêts de retard

	2021	2022	2023	2024	2024	2024
Taux de Rejet :	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%

Retard Moyen : 50 jours

Taux de comptabilisation : 15%

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen



➤ **Frais de Rejet**

	2021	2022	2023	2024	2024	2024
Taux de Rejet :	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%	25,75%

Encours Moyen / Contrats : 40.000 Dinars

Frais de Rejet : 30 Dinars

➤ **Produits Nets / Cession d'Immobilisation**

Estimé à 0,077% de l'encours global

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Autres Produits d'Exploitation</b>	<b>3 374 220</b>	<b>4 276 450</b>	<b>4 228 293</b>	<b>4 233 223</b>	<b>4 481 139</b>	<b>4 599 903</b>	<b>4 769 563</b>
<i>Evolution</i>	-20,3%	26,7%	-1,1%	0,1%	5,9%	2,7%	3,7%
- Frais de dossier	419 820	486 365	566 966	607 140	656 857	705 066	753 276
<i>Evolution</i>	0,8%	15,9%	16,6%	7,1%	8,2%	7,3%	6,8%
- Préloyer	116 025	28 800	33 600	36 000	38 880	41 760	44 640
<i>Evolution</i>	-28,7%	-75,2%	16,7%	7,1%	8,0%	7,4%	6,9%
- Intérêts de retard	1 275 113	2 300 000	2 267 525	2 257 322	2 452 398	2 528 984	2 600 660
<i>Evolution</i>	-30,7%	80,4%	-1,4%	-0,4%	8,6%	3,1%	2,8%
- Autres (Frais de rejet et produits accessoires)	1 137 510	1 049 142	976 564	956 839	957 016	950 643	984 302
<i>Evolution</i>	-4,7%	-7,8%	-6,9%	-2,0%	0,0%	-0,7%	3,5%
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	425 753	412 143	383 638	375 921	375 988	373 449	386 684
<i>Evolution</i>	-31,1%	-3,2%	-6,9%	-2,0%	0,0%	-0,7%	3,5%

## Ressources de financement à mobiliser

La société projette sur la période 2021-2026 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
--	------------	------------	------------	------------	------------	------------

### CMT

Encours des CMT début de période	203 320 671	152 532 774	146 002 196	142 632 767	132 498 188	128 202 582
CMT Additionnels	26 793 091	49 600 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Remboursements	-77 580 988	-56 130 578	-43 369 429	-50 134 579	-44 295 606	-40 646 801
<b>Encours des CMT fin de période</b>	<b>152 532 774</b>	<b>146 002 196</b>	<b>142 632 767</b>	<b>132 498 188</b>	<b>128 202 582</b>	<b>127 555 781</b>

### Crédit Revolving

Encours des CMT début de période	25 200 000	40 700 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Crédits Additionnels	113 200 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Remboursements	-97 700 000	-165 700 000	-150 000 000	-150 000 000	-150 000 000	-150 000 000
<b>Encours des CMT Revolving fin de période</b>	<b>40 700 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>

### Emprunts Obligataires

Encours des E.O. début de période	241 163 680	190 148 680	168 764 680	162 726 840	157 220 000	150 162 000
E.O. Additionnels	15 000 000	40 000 000	50 000 000	50 000 000	55 000 000	55 000 000
Remboursements	-66 015 000	-61 384 000	-56 037 840	-55 506 840	-62 058 000	-49 962 000
<b>Encours des E.O. fin de période</b>	<b>190 148 680</b>	<b>168 764 680</b>	<b>162 726 840</b>	<b>157 220 000</b>	<b>150 162 000</b>	<b>155 200 000</b>

<b>Encours Global CMT &amp; Emprunts Obligataires</b>	<b>383 381 454</b>	<b>339 766 876</b>	<b>330 359 607</b>	<b>314 718 188</b>	<b>303 364 582</b>	<b>307 755 781</b>
---	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

### Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing

Encours des Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing début de période	43 500 000	12 500 000	25 000 000	30 000 000	30 000 000	40 000 000
Encaissements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	118 500 000	85 000 000	145 000 000	95 000 000	105 000 000	190 000 000
Remboursements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	-149 450 000	-72 500 000	-140 000 000	-95 000 000	-95 000 000	-185 000 000
<b>Encours des Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing Fin de Période</b>	<b>12 500 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>45 000 000</b>

<b>Encours de la Dette</b>	<b>395 881 454</b>	<b>364 766 876</b>	<b>360 359 607</b>	<b>344 718 188</b>	<b>343 364 582</b>	<b>352 755 781</b>
<b>% Dette à CT</b>	<b>3,2%</b>	<b>6,9%</b>	<b>8,3%</b>	<b>8,7%</b>	<b>11,6%</b>	<b>12,8%</b>
<b>% Dette à MT</b>	<b>96,8%</b>	<b>93,1%</b>	<b>91,7%</b>	<b>91,3%</b>	<b>88,4%</b>	<b>87,2%</b>

### REFINANCEMENT

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
--	------------	------------	------------	------------	------------	------------

CMT et ressources spéciales	26 793 091	49 600 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Crédits Revolving Citibank	15 500 000	-	-	-	-	-
Emprunts Obligataires	15 000 000	40 000 000	50 000 000	50 000 000	55 000 000	55 000 000
Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	-	12 500 000	5 000 000	0	10 000 000	5 000 000
<b>Total Ressources Financières Supplémentaires</b>	<b>57 293 091</b>	<b>102 100 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>100 000 000</b>

La diminution progressive de la charge annuelle de remboursement des encours financiers antérieurs (crédits bancaires, emprunts obligataires, certificats de leasing et certificats de dépôt) relative à la période 2017 - 2020, conjuguée à un niveau d'activité en termes de mises en force moins générateur de besoins en refinancement expliquent la tendance baissière de l'encours de la dette globale d'Hannibal Lease.

### **Les charges financières**

Les charges financières d'Hannibal Lease, sur la période 2021-2026, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits en cours de remboursement et à contracter sur la période prévisionnelle. Elles ont été estimées sur la base d'un TMM fixé à 6,23% à compter de février 2021.

Les conditions appliquées aux différents types de crédits se détaillent comme suit :

✦ **Crédits à moyen terme bancaires**

Emprunts Nationaux

CMT Bancaires : TMM + 3%

Emprunts Internationaux

KFW (12 Millions d'Euros) : 6,25%

✦ **Crédits à moyen terme revolving**

Montant : 65 millions de Dinars

Taux : TMM + 1 %

✦ **Emprunts obligataires**

Emprunt à taux fixe 5 ans - Taux 10%

Emprunt à taux fixe 7 ans - Taux 10,5%

Commissions : 0,50% flat

✦ **Certificats de Leasing et Certificats de dépôt**

Certificats de Leasing et Certificats de Dépôt - Taux : 9%.

Commissions : 0,50% flat

Le détail de ce poste se présente comme suit :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Charges financières</b>	51 464 874	41 791 738	35 495 543	34 796 353	33 861 612	31 844 978	33 257 344	(7,02%)
<b>Taux de Croissance</b>		-18,80%	-15,07%	-1,97%	-2,69%	-5,96%	4,44%	

### **Les charges générales d'exploitation**

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2021-2026 serait de 9,82%.

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 10,75 % expliquée par les augmentations légales annuelles de la masse salariale et de la variation des échelons des salariés existants.

Les autres charges d'exploitation enregistrent une croissance annuelle moyenne de 5,72% sur la période 2021-2026.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2021.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2021-2026 se présentent comme suit :

➤ **Charges de personnel**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Charges de personnel</b>	8 121 023	9 300 000	10 230 000	11 253 000	12 378 300	13 616 130	14 977 743	10,74%
<b>Taux de croissance</b>		14,52%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

➤ **Autres charges d'exploitation**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	3 605 478	4 200 000	4 200 000	4 400 000	4 600 000	4 800 000	5 000 000	5,60%
<b>Taux de croissance</b>		16,49%	0,00%	4,76%	4,55%	4,35%	4,17%	

➤ **Dotations aux amortissements :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Dotations aux amortissements</b>	651 460	1 314 840	1 341 115	1 532 274	1 477 244	1 556 328	1 633 747	16,56%
<b>Taux de croissance</b>		101,83%	2,00%	14,25%	-3,59%	5,35%	4,97%	

➤ **Dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle**

Les dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle, sur la période (2021-2026), se présentent comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Dotations nettes aux provisions sur créances sur la clientèle</b>	9 031 197	12 248 077	9 160 883	6 693 822	6 612 859	6 672 878	6 954 895	(4,26%)
<b>Taux de croissance</b>		35,6%	-25,2%	-26,9%	-1,2%	0,9%	4,2%	
<b>Provisions constituées sur créances sur la clientèle</b>	37 012 344	48 660 421	42 221 304	40 815 126	39 327 982	45 400 860	51 755 754	5,75%
<b>Taux de croissance</b>		31,5%	-13,2%	-3,3%	-3,6%	15,4%	14,0%	

➤ **Evolution des créances clients**

Sur la période 2021-2026, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts d'Hannibal Lease en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste clients, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Impayés Année n-1</b>	<b>60 732 435</b>	<b>57 370 780</b>	<b>54 977 681</b>	<b>53 204 986</b>	<b>50 666 653</b>	<b>53 025 863</b>
Ajout Impayés		7 606 901	3 227 305	2 461 667	2 359 210	2 434 512
Créances Radiées		10 000 000	5 000 000	5 000 000		
<b>Impayés Année n</b>	<b>57 370 780</b>	<b>54 977 681</b>	<b>53 204 986</b>	<b>50 666 653</b>	<b>53 025 863</b>	<b>55 460 375</b>
<i>Evolution</i>	-5,54%	-4,17%	-3,22%	-4,77%	4,66%	4,59%

➤ **Evolution des créances classées**

Les procédures de recouvrement et contentieux mises en place par Hannibal Lease ainsi qu'une meilleure approche des risques au niveau du comité de crédit, favorisent la maîtrise des créances classées sur la période 2021-2026.

Hannibal Lease vise à maintenir un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 14% sur la période 2021-2026.

Le taux de couverture des actifs classés devrait atteindre 89,96% en 2026.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020- 2026(*)
<b>Total Engagements</b>	<b>651 922 402</b>	<b>588 841 320</b>	<b>567 227 096</b>	<b>568 294 044</b>	<b>561 685 156</b>	<b>573 752 754</b>	<b>601 155 274</b>	<b>(1,34%)</b>
<i>dont créances classées</i>	74 045 452	81 808 731	70 682 278	66 092 312	61 463 483	64 378 464	67 428 814	(1,55%)
<i>Provisions + Agios (**)</i>	41 414 988	54 063 065	48 423 948	47 767 770	46 980 626	53 703 504	60 658 398	6,57%
<b>Ratio Créances Classées</b>	<b>11,36%</b>	<b>13,89%</b>	<b>12,46%</b>	<b>11,63%</b>	<b>10,94%</b>	<b>11,22%</b>	<b>11,22%</b>	
<b>Taux de couverture des actifs classés</b>	<b>55,93%</b>	<b>66,08%</b>	<b>68,51%</b>	<b>72,27%</b>	<b>76,44%</b>	<b>83,42%</b>	<b>89,96%</b>	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

(\*\*) Sans tenir compte de la provision collective

### ➤ Le résultat et le report à nouveau

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2021-2026, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Résultats reportés</b>	<b>7 426 598</b>	<b>3 383 860</b>	<b>3 666 230</b>	<b>4 189 682</b>	<b>5 498 682</b>	<b>7 708 153</b>	<b>10 312 282</b>	5,62%
<i>Taux de Croissance</i>		-54,4%	8,3%	14,3%	31,2%	40,2%	33,8%	
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>-3 991 443</b>	<b>2 370 363</b>	<b>7 007 416</b>	<b>8 383 852</b>	<b>8 710 017</b>	<b>9 104 129</b>	<b>9 149 361</b>	
<i>Taux de Croissance</i>		-159,4%	195,6%	19,6%	3,9%	4,5%	0,5%	

### ➤ Politique de distribution des dividendes

En DT	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Nominal de l'action	5	5	5	5	5	5	5
<b>Bénéfice de l'Exercice</b>	<b>-3 991 443</b>	<b>2 370 363</b>	<b>7 007 416</b>	<b>8 383 852</b>	<b>8 710 017</b>	<b>9 104 129</b>	<b>9 149 361</b>
Bénéfice de l'Exercice / Action	-0,363	0,215	0,637	0,762	0,792	0,828	0,832
Dividendes à Distribuer		1 650 000	3 300 000	3 850 000	3 850 000	3 850 000	3 850 000
Taux de distribution	0,00%	69,61%	47,09%	45,92%	44,20%	42,29%	42,08%
Dividende / Action	0,000	0,150	0,300	0,350	0,350	0,350	0,350
<b>Dividende / Action rapporté au Nominal de l'action</b>	<b>0,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>6,00%</b>	<b>7,00%</b>	<b>7,00%</b>	<b>7,00%</b>	<b>7,00%</b>

La société prévoit une distribution annuelle des dividendes de 0,150 dinars par action, soit 3,0% du capital social libéré pour 2021 et de 0,350 dinars par action, soit 7,00% du capital social libéré pour la période allant de 2022 à 2026.

### 6.2.3.2. Hypothèses du bilan prévisionnel

#### Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe les engagements nets de la clientèle. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Créances sur la clientèle, opérations de leasing</b>	<b>585 072 547</b>	<b>507 160 943</b>	<b>486 596 392</b>	<b>485 692 296</b>	<b>476 863 885</b>	<b>479 201 938</b>	<b>496 642 897</b>	<b>(2,69%)</b>
<b>Evolution</b>		<b>-13,3%</b>	<b>-4,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-1,8%</b>	<b>0,5%</b>	<b>3,6%</b>	

Hannibal Lease ajuste sa politique commerciale à la conjoncture économique nationale. Ce faisant et eu égard par ailleurs à la poursuite de la pandémie COVID19 et à son impact aussi bien sur le climat économique et l'investissement à l'échelle nationale, Hannibal Lease a considéré des projections d'activité (en termes de mises en force annuelles) prudentes pour son Business Plan avec une prise de risque minimale et une rémunération de crédit élevée. Ceci étant, la baisse continue de la rubrique "Créances sur la clientèle, opération de leasing" est expliquée par une contribution moins importante des nouvelles mises en force que celle de l'amortissement des mises en force relatives aux années précédentes, d'où la tendance baissière de l'encours des créances sur la clientèle.

### Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaîtra une évolution à partir de 2021 pour finir à 15,7 MDT en 2023.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Portefeuille-titres de placement</b>	28 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	(41,02%)
<i>Evolution Portefeuille-titres de placement</i>		-95,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
<b>Portefeuille d'investissement</b>	10 759 953	10 759 953	13 259 953	15 759 953	18 259 953	20 759 953	23 259 953	13,71%
<i>Evolution d'investissement</i> PF		0,0%	23,2%	18,9%	15,9%	13,7%	12,0%	

La baisse survenue entre l'année 2020 et 2021 de 27Mdt est expliquée par un excédent de trésorerie à fin 2020 qui a été placé sous forme de certificats de dépôts.

### Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

En DT	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2020-2026(*)
<b>Valeurs immobilisées</b>	22 375 118	21 610 277	20 869 162	20 086 888	19 509 645	19 003 316	18 569 570	(3,06%)
<i>Evolution</i>		-3,4%	-3,4%	-3,7%	-2,9%	-2,6%	-2,3%	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

### Les investissements

Hannibal Lease prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2021-2026, conformément au tableau suivant :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Terrain						
Immeubles						
Matériel de Transport	250 000	300 000	350 000	400 000	450 000	500 000
Matériel et Mobilier de Bureau	100 000	100 000	150 000	200 000	250 000	300 000
Matériel Informatique	200 000	200 000	250 000	300 000	350 000	400 000
Installations Générales						
Immobilisations en cours						
<b>Total investissements en Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>550 000</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>

### **Investissements en immobilisations financières**

Les prises de participation pour dégrèvement fiscal se détaillent comme suit :

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Prises de participation	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000

Dividendes à Encaisser des Filiales

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Dividendes à encaisser	310 000	340 000	340 000	340 000	340 000	340 000

Il s'agit des dividendes prévisionnels à encaisser par les filiales Amilcar LLD et NIDA SA

## 6.2.4. Les états financiers prévisionnels

### Bilan prévisionnel

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>ACTIFS</b>							
Liquidités et équivalents de liquidités	19 346 396	6 650 591	2 248 868	3 257 223	2 200 783	4 381 060	4 925 495
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	585 072 547	507 160 943	486 596 392	485 692 296	476 863 885	479 201 938	496 642 897
Portefeuille-titres de placement	28 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953	13 259 953	15 759 953	18 259 953	20 759 953	23 259 953
Valeurs Immobilisées	22 375 118	21 610 277	20 869 162	20 086 888	19 509 645	19 003 316	18 569 570
Autres actifs	6 792 746	1 338 753	1 182 917	1 088 892	1 024 369	826 148	735 383
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>672 532 980</b>	<b>548 706 737</b>	<b>525 343 511</b>	<b>527 071 472</b>	<b>519 044 855</b>	<b>525 358 635</b>	<b>545 319 517</b>
<b>PASSIFS</b>							
Concours bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	6 870 947	7 000 000	8 225 000	8 750 000	9 450 000	10 150 000	10 850 000
Emprunts et dettes rattachées	526 037 704	408 655 566	374 815 112	368 439 361	351 236 291	348 210 922	358 810 165
Fournisseurs et comptes rattachés	63 400 056	51 107 535	56 373 591	58 630 472	61 639 647	64 648 822	67 657 997
Autres passifs	9 290 926	12 639 926	11 268 682	11 506 661	12 113 921	12 489 766	12 842 870
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>605 599 633</b>	<b>479 403 027</b>	<b>450 682 385</b>	<b>447 326 494</b>	<b>434 439 860</b>	<b>435 499 511</b>	<b>450 161 033</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>							
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves	8 891 539	8 942 834	9 380 827	12 564 792	15 790 189	18 440 189	21 090 189
Prime d'émission	-	-	-	-	-	-	-
Actions Propres	(403 879)	(403 879)	(403 879)	(403 879)	(403 879)	(403 879)	(403 879)
Complément d'apport	10 532	10 532	10 532	10 532	10 532	10 532	10 532
Résultats reportés	7 426 598	3 383 860	3 666 230	4 189 682	5 498 136	7 708 153	10 312 282
Résultat de la période	(3 991 443)	2 370 363	7 007 416	8 383 852	8 710 017	9 104 129	9 149 361
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>66 933 346</b>	<b>69 303 710</b>	<b>74 661 126</b>	<b>79 744 978</b>	<b>84 604 994</b>	<b>89 859 124</b>	<b>95 158 485</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>672 532 980</b>	<b>548 706 737</b>	<b>525 343 511</b>	<b>527 071 472</b>	<b>519 044 854</b>	<b>525 358 635</b>	<b>545 319 517</b>



## Etat de résultat prévisionnel

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>							
Intérêts et produits assimilés de leasing	67 760 255	70 972 715	69 714 879	70 107 691	70 865 824	71 035 560	74 432 964
Intérêts et charges assimilées	(51 464 874)	(41 791 738)	(35 495 543)	(34 796 353)	(33 861 612)	(31 844 978)	(33 257 344)
Produits des placements	976 994	550 000	340 000	340 000	340 000	340 000	340 000
Produits et placements monétaire	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	35 037	110 000	115 500	121 275	127 339	133 706	140 391
<b>PRODUIT NET</b>	<b>17 307 412</b>	<b>29 840 978</b>	<b>34 674 836</b>	<b>35 772 613</b>	<b>37 471 551</b>	<b>39 664 288</b>	<b>41 656 010</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>							
Charges de personnel	8 121 023	9 300 000	10 230 000	11 253 000	12 378 300	13 616 130	14 977 743
Dotations aux amortissements	651 460	1 314 840	1 341 115	1 532 274	1 477 244	1 556 328	1 633 747
Autres charges d'exploitation	3 605 478	4 200 000	4 200 000	4 400 000	4 600 000	4 800 000	5 000 000
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 377 961</b>	<b>14 814 840</b>	<b>15 771 115</b>	<b>17 185 274</b>	<b>18 455 544</b>	<b>19 972 458</b>	<b>21 611 490</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>4 929 451</b>	<b>15 026 137</b>	<b>18 903 721</b>	<b>18 587 340</b>	<b>19 016 007</b>	<b>19 691 830</b>	<b>20 044 521</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(9 031 197)	(12 248 077)	(9 160 883)	(6 693 822)	(6 612 856)	(6 672 878)	(6 954 895)
Dotations aux provisions pour risques divers	352 687	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(3 749 059)</b>	<b>2 578 060</b>	<b>9 542 838</b>	<b>11 693 518</b>	<b>12 203 151</b>	<b>12 818 952</b>	<b>12 889 626</b>
Autres pertes ordinaires	(344 850)	(13 822)	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	284 876	772	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>(3 809 034)</b>	<b>2 565 010</b>	<b>9 542 838</b>	<b>11 693 518</b>	<b>12 203 151</b>	<b>12 818 952</b>	<b>12 889 626</b>
Impôts sur les bénéfices	(159 032)	(194 347)	(2 335 257)	(3 048 377)	(3 217 361)	(3 421 547)	(3 444 981)
Contribution sociale et solidaire	(300)	(300)	(200 165)	(261 289)	(275 774)	(293 275)	(295 284)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>							
Contribution conjoncturelle	(23 077)						
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>(3 991 443)</b>	<b>2 370 363</b>	<b>7 007 416</b>	<b>8 383 852</b>	<b>8 710 017</b>	<b>9 104 129</b>	<b>9 149 361</b>

## Etats de flux de trésorerie prévisionnel

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>							
Encaissements reçus des clients	399 647 846	431 921 964	416 022 917	417 816 740	454 965 404	469 326 110	482 625 964
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(241 638 174)	(286 277 763)	(314 894 492)	(340 839 447)	(367 534 859)	(394 982 566)	(422 430 272)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(13 155 197)	(13 110 913)	(14 123 204)	(15 343 278)	(16 709 578)	(18 179 763)	(19 778 941)
Intérêts payés	(53 601 824)	(40 184 556)	(38 324 134)	(36 874 389)	(35 510 706)	(33 426 453)	(32 016 062)
Impôts et taxes payés	(26 007 193)	(14 851 639)	(17 673 733)	(13 255 277)	(13 842 621)	(12 277 151)	(10 177 845)
Restitution du crédit de TVA	0	0	0	0	0	0	0
Autres flux liés à l'exploitation	(26 071 913)	660 000	455 500	461 275	467 339	473 706	480 391
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>39 173 545</b>	<b>78 157 092</b>	<b>31 462 854</b>	<b>11 965 624</b>	<b>21 834 978</b>	<b>10 933 883</b>	<b>-1 296 765</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 963 841)	(550 000)	(600 000)	(750 000)	(900 000)	(1 050 000)	(1 200 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	261 000	-	-	-	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(40 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	67 500 000	-	-	-	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(2 702 841)</b>	<b>26 450 000</b>	<b>(3 100 000)</b>	<b>(3 250 000)</b>	<b>(3 400 000)</b>	<b>(3 550 000)</b>	<b>(3 700 000)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>							
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(50 599)	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	(120 745)	-	(1 650 000)	(3 300 000)	(3 850 000)	(3 850 000)	(3 850 000)
Encaissement provenant des CMT Bancaires	186 250 000	26 793 091	49 600 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	(180 642 580)	(77 580 988)	(56 130 578)	(43 369 429)	(50 134 579)	(44 295 606)	(40 646 801)
Encaissement provenant des crédits relais revolving	-	113 200 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Remboursement provenant des crédits relais revolving	-	(97 700 000)	(165 700 000)	(150 000 000)	(150 000 000)	(150 000 000)	(150 000 000)
Encaissement provenant des emprunts obligataires	85 000 000	15 000 000	40 000 000	50 000 000	50 000 000	55 000 000	55 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	(51 262 000)	(66 015 000)	(61 384 000)	(56 037 840)	(55 506 840)	(62 058 000)	(49 962 000)
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	551 250 000	118 500 000	85 000 000	145 000 000	95 000 000	105 000 000	190 000 000
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	(608 000 000)	(149 500 000)	(72 500 000)	(140 000 000)	(95 000 000)	(95 000 000)	(185 000 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(17 575 924)</b>	<b>(117 302 897)</b>	<b>(32 764 578)</b>	<b>(7 707 269)</b>	<b>(19 491 419)</b>	<b>(5 203 606)</b>	<b>5 541 199</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>18 894 780</b>	<b>(12 695 805)</b>	<b>(4 401 723)</b>	<b>1 008 355</b>	<b>(1 056 440)</b>	<b>2 180 277</b>	<b>544 435</b>
Trésorerie au début de l'exercice	451 616	19 346 396	6 650 591	2 248 868	3 257 223	2 200 783	4 381 060
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>19 346 396</b>	<b>6 650 591</b>	<b>2 248 868</b>	<b>3 257 223</b>	<b>2 200 783</b>	<b>4 381 060</b>	<b>4 925 495</b>

## 6.2.5. Ratios prévisionnels

En DT	2020	2021 E	2022 P	2023 P	2024 P	2025 P	2026 P
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>							
Résultat de la période (1)	-3 991 443	2 370 363	7 007 416	8 383 852	8 710 017	9 104 129	9 149 361
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	624 018 720	519 107 116	501 042 565	502 638 469	496 310 058	501 148 111	521 089 070
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	651 922 402	588 841 320	567 227 096	568 294 044	561 685 156	573 752 754	601 155 274
Fonds propres (avant résultat net) (3)	70 924 790	66 933 347	67 653 710	71 361 127	75 894 978	80 754 995	86 009 124
Capitaux propres avant affectation	66 933 347	69 303 710	74 661 126	79 744 978	84 604 994	89 859 124	95 158 485
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	585 072 547	507 160 943	486 596 392	485 692 296	476 863 885	479 201 938	496 642 897
Créance classées (4)	74 045 452	81 808 731	70 682 278	66 092 312	61 463 483	64 378 464	67 428 814
Produits réservés (5)	4 402 644	5 402 644	6 202 644	6 952 644	7 652 644	8 302 644	8 902 644
Total provisions (6)	37 012 344	37 012 344	46 112 344	51 112 344	55 112 344	59 112 344	63 112 344
Emprunts et ressources spéciales (7)	526 037 704	408 655 566	374 815 112	368 439 361	351 236 291	348 210 922	358 810 165
Dettes envers la clientèle	6 870 947	7 000 000	8 225 000	8 750 000	9 450 000	10 150 000	10 850 000
Total bilan	672 532 980	548 706 737	525 343 511	527 071 472	519 044 854	525 358 635	545 319 517
Charges de personnel	8 121 023	9 300 000	10 230 000	11 253 000	12 378 300	13 616 130	14 977 743
Dotations nettes aux provisions	8 678 511	-12 448 077	-9 360 883	-6 893 822	-6 812 856	-6 872 878	-7 154 895
Intérêts et produits assimilés de leasing	67 760 255	70 972 715	69 714 879	70 107 691	70 865 824	71 035 560	74 432 964
Charges financières (8)	51 464 874	41 791 738	35 495 543	34 796 353	33 861 612	31 844 978	33 257 344
Total charges d'exploitation	12 377 961	14 814 840	15 771 115	17 185 274	18 455 544	19 972 458	21 611 490
Produits nets	17 307 412	29 840 978	34 674 836	35 772 613	37 471 551	39 664 288	41 656 010
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>							
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,88%	11,37%	11,93%	12,56%	13,51%	14,07%	14,31%
Taux de créance classées(4)/(2)	11,36%	13,89%	12,46%	11,63%	10,94%	11,22%	11,22%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	55,93%	51,85%	74,01%	87,85%	71,37%	74,74%	74,74%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	11,87%	15,76%	14,11%	13,15%	12,38%	12,85%	12,94%
<b>Ratio de gestion</b>							
Charges de personnel/ produits nets	46,92%	31,17%	29,50%	31,46%	33,03%	34,33%	35,96%
Produits nets/ Capitaux propres avant affectation	24,40%	44,58%	51,25%	50,13%	49,37%	49,12%	48,43%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	71,52%	49,65%	45,48%	48,04%	49,25%	50,35%	51,88%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	50,14%	-41,71%	-27,00%	-19,27%	-18,18%	-17,33%	-17,18%
<b>Ratio de structure</b>							
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	10,55%	12,20%	12,88%	13,54%	14,62%	15,37%	15,77%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,22%	74,48%	71,35%	69,90%	67,67%	66,28%	65,80%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	87,00%	92,43%	92,62%	92,15%	91,87%	91,21%	91,07%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	91,08%	81,96%	78,72%	77,66%	75,64%	74,78%	74,43%
<b>Ratio de rentabilité</b>							
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	-5,63%	3,54%	10,36%	11,75%	11,48%	11,27%	10,64%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	-0,59%	0,43%	1,33%	1,59%	1,68%	1,73%	1,68%
Résultat net/ Produits nets	-23,06%	7,94%	20,21%	23,44%	23,24%	22,95%	21,96%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	11,58%	13,99%	14,33%	14,43%	14,86%	14,82%	14,99%
Produits nets/ Total bilan	2,57%	5,44%	6,60%	6,79%	7,22%	7,55%	7,64%

## 6.2.6 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En DT	2020	2021 E	2022 P	2023 P	2024 P	2025 P	2026P
Résultat net	(3 991 443)	2 370 363	7 007 416	8 383 852	8 710 017	9 104 129	9 149 361
Dotations aux amortissements	651 460	1 314 840	1 341 115	1 532 274	1 477 244	1 556 328	1 633 747
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	9 031 197	12 248 077	9 160 883	6 693 822	6 612 856	6 672 878	6 954 895
Dotations aux provisions pour risques divers	(352 687)	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>5 338 527</b>	<b>16 133 280</b>	<b>17 709 414</b>	<b>16 809 948</b>	<b>17 000 117</b>	<b>17 533 335</b>	<b>17 938 003</b>

## 6.2.7 Encours émis par Hannibal Lease

### Echéances à moins d'un an au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année

En DT	2020	2021E	2022P	2023P	2024P	2025P
E.O 2015/1	3 760 000					
E.O.S 2015/1	3 897 000					
E.O 2015/2	8 000 000	4 666 000	4 666 000			
E.O 2016/1	4 000 000					
E.O 2016/2	8 000 000	5 561 000	5 561 000			
E.O 2017/1	4 000 000	4 000 000	3 000 000	3 000 000		
E.O 2017/2	5 000 000	5 000 000	3 310 840	3 310 840		
E.O 2017/3	8 000 000	8 000 000	8 000 000	5 706 000	5 706 000	
E.O 2018 sub	4 000 000	4 000 000	4 000 000	1 390 000	1 390 000	
E.O 2018/2	1 138 000	3 100 000	3 100 000	3 100 000	1 962 000	
EO 2020-01		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
EO 2020/02		8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
EO 2020-03		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
<b>Total</b>	<b>49 795 000</b>	<b>51 327 000</b>	<b>48 637 840</b>	<b>33 506 840</b>	<b>26 058 000</b>	<b>17 000 000</b>

E : estimé

P : prévisionnel

### Echéances à plus d'un an au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année

En DT	2020	2021E	2022P	2023P	2024P	2025P
E.O 2015/2	9 332 000	4 666 000				
E.O 2016/1						
E.O 2016/2	11 122 000	5 561 000				
E.O 2017/1	10 000 000	6 000 000	3 000 000			
E.O 2017/2	11 621 680	6 621 680	3 310 840			
E.O 2017/3	27 412 000	19 412 000	11 412 000	5 706 000		
E.O 2018-01 sub	10 780 000	6 780 000	2 780 000	1 390 000		
E.O 2018/2	13 224 000	10 124 000	7 024 000	3 924 000	1 962 000	
EO 2020-01	12 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000		
EO 2020/02	32 000 000	24 000 000	16 000 000	8 000 000		
EO 2020-03	24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000		
<b>Total</b>	<b>161 491 680</b>	<b>110 164 680</b>	<b>61 526 840</b>	<b>28 020 000</b>	<b>1 962 000</b>	

E : estimé

P: prévisionnel

**6.2.8 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2021-2026)**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Immeuble KPMG, 6 rue du Riyal  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 – MF : 810623T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble 5AADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035 / 71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA  
PERIODE 2021-2026**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2021-2026, telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2021" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 6 décembre 2021. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 8 Décembre 2021

**Les commissaires aux comptes**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**



**DELTA CONSULT**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD  
Bur. 7 & 8 - Menzah IV - 1082 Tunis